

HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

DES OISEAUX.

TOME QUARANTIÈME.

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { D U F A R T , Imprimeur-Libraire , rue des
Noyers , N^o 22 ;
B E R T R A N D , Libraire , rue Montmartre ,
N^o 113 , à côté des diligences ;

A R O U E N ,

Chez V A L L É E , frères , Libraires , rue Beffroi , N^o 22 ;

A S T R A S B O U R G ,

Chez L E V R A U L T , frères , Imprimeurs-Libraires ;

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

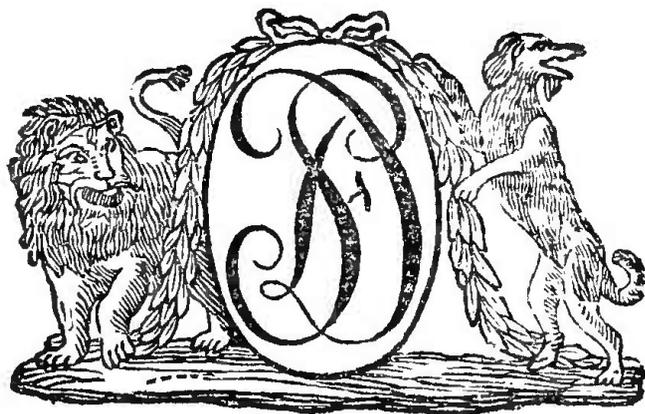
NOUVELLE ÉDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME QUARANTIÈME.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN IX.

HISTOIRE

NATURELLE

DES OISEAUX.

OISEAUX DE PROIE

NOCTURNES.

LES yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande (1), qu'ils paroissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement

(1) La grandeur des yeux chez les animaux paroît être un signe qu'ils voient clair pendant l'obscurité des nuits. Aussi les oiseaux nocturnes ont-ils des organes de vision très-considérables à proportion de leur volume. Si la baleine en avoit d'aussi gros, eu égard à son énorme masse, ils auroient plus d'un pied de diamètre. L'œil des oiseaux en général s'écarte de la forme sphérique, et a du rapport avec un cône tronqué; ceci est sur-tout remarquable dans la famille nocturne que nous traitons ici. Leur cristallin est lenticulaire, et son axe est à son diamètre :: 5 : 4, dans le genre des chouettes, selon Petit (Mém. acad. scienc. 1727). On a déterminé encore qu'en supposant l'axe de l'œil comme 1, on pourroit évaluer dans la

offusqués par les rayons du soleil : il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant ; c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, et ils font cette quête avec grand avantage ; car ils trouvent dans ce tems les autres oiseaux et les petits animaux endormis, ou prêts à l'être. Les nuits où la lune

chouette l'humeur aqueuse à $\frac{8}{27}$, le cristallin à $\frac{11}{27}$, et l'humeur vitrée à $\frac{8}{27}$.

La sclérotique des oiseaux est mince et brillante ; les lames ciliaires des yeux du hibou sont fines, nombreuses et serrées ; la tunique ruysehienne est colorée en safran ; mais il existe quelques individus qu'on peut regarder comme *blafards*, et chez lesquels elle n'est enduite que d'une légère teinte rougeâtre, qui est même transparente. Ces animaux sont encore plus offusqués par la lumière du jour que les oiseaux nocturnes ; leur plumage prend aussi des teintes plus pâles et plus ternes.

Les mouvemens de l'iris chez les chouettes sont fort remarquables, parce que leur rétine est extrêmement sensible à la lumière. D'ailleurs, ces animaux sont pourvus, ainsi que les autres oiseaux, d'une membrane plissée qu'on nomme *peigne de l'œil des oiseaux*, et qu'on croit destinée à rapprocher le cristallin de la rétine pour raccourcir l'axe de vision afin de mieux voir les objets très-éloignés.

J. J. VIREY.

brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions : les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance ; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une foible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde ; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir, et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit ; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents, de peur de se heurter ; les autres oiseaux, qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter : les mésanges,

les pinçons, les rouge-gorges, les merles, les geais, les grives, etc. arrivent à la file; l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvemens, leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps, d'un air ridicule; il se laisse même assaillir et frapper, sans se défendre; les plus petits, les plus foibles de ses ennemis sont les plus ardens à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer: c'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle, qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux (1): il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour, pour que cette chasse soit heureuse; car, si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pen-

(1) *Nota.* Cette espèce de chasse étoit connue des anciens; car Aristote l'indique clairement dans les termes suivans: *Die cæteræ aviculæ omnes noctuan circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percutiunt. Quapropter ea constituta avicularum genera et varia multa capiunt.* Hist. anim. lib. IX, cap. I.

DES OISEAUX NOCTURNES. 9

dant le jour provoquer l'oiseau de nuit, avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement, et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer : 1^o toutes les espèces de hibous et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour; le grand duc voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouette chasse, poursuit et prend des petits oiseaux longtemps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale (1), prend les gélinottes blanches en plein jour, et même lorsque la neige en augmente encore la lumière. Belon dit très-bien dans son vieux langage (2), que *quiconque prendra garde à la vue de ces*

(1) Voyage à la baie de Hudson, tom. I, pag. 56.

(2) Belon, Hist. nat. des oiseaux, pag. 133. *Nota.* C'est en effet avec cette restriction qu'on doit entendre ce que disent à cet égard la plupart des écrivains, et entr'autres Schwenckfeld. *Noctu perspicacissimè videntes, diu cæcutientes.* Theriotrop. Sil. pag. 308.

oiseaux, ne la trouvera pas si imbécille qu'on la crie; 2^o il paroît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée; mais, avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes; le caractère distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête (1), tandis que les chouettes ont la tête arrondie sans aigrettes et sans aucunes plumes proéminentes (2). Nous réduirons à trois les

(1) *Nota.* Ces oiseaux peuvent remuer et faire baisser ou élever ces aigrettes de plumes à volonté.

(2) Il paroît que Pline avoit remarqué cette différence générique, lorsqu'il dit : *Pennatorum animalium*

DES OISEAUX NOCTURNES. 11

espèces contenues dans le genre du hibou. Ces trois espèces sont : 1° le duc ou grand duc, 2° le hibou ou moyen duc, 3° le scops ou petit duc ; mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette, et ces espèces sont : 1° la hulotte ou huette, 2° le chat-huant, 3° l'effraie ou fressaie, 4° la chouette ou grande chevêche, 5° la chevêche ou petite chouette ; ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France ; quelques-unes ont des variétés qui paroissent dépendre de la différence des climats ; d'autres ont des représentans dans le nouveau continent ; la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de ceux de l'Europe, pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité, et

*buboni tantùm et oto plumæ velut aures. Lib. xi, cap. 37. Et ailleurs : Otis bubone minor est, noctuis major, auribus plumeis eminentibus, undè et nomen illi ; quidam latinè asionem vocant. Lib. x, cap. 25. Nota, qu'il y a trois espèces de hiboux qui ont en effet des aigrettes de plumes, et que ces trois espèces sont le grand duc, *bubo* ; le moyen duc, *otus* ; et le petit duc, *asio*, que Pline confond avec l'*otus*.*

volent pendant la nuit; et comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* et d'*ægotilas*; et trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* et de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs et habitans des marais ou des rives des eaux et des torrens; il paroît qu'il a réduit à sept espèces tous les hibous et toutes les chouettes qui étoient connus en Grèce de son tems; le hibou ou moyen duc qu'il appelle *otos*, *otus*, précède et conduit, dit-il, les cailles, lorsqu'elles partent pour changer de climat (1); et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*; l'étymologie me paroît sûre, mais le fait est plus qu'incertain. Il est vrai que les cailles qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnoit ou précédoit

(1) *Cum coturnices adeunt loca, sine ducibus pergunt; at cum hinc abeunt, ducibus lingulaca, oto et matrice proficiscuntur.* Arist. Hist. anim. lib. VIII, cap. 12.

DES OISEAUX NOCTURNES. 15

quelquefois ces troupes de cailles ; mais il ne paroît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit, comme la caille, un oiseau de passage ; le seul fait que j'aie trouvé dans les voyageurs, qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la préface de l'Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby ; il dit « qu'à vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les deux continens d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire, à six cents lieues environ de l'un et de l'autre, il vit, en allant à la Caroline, un hibou au dessus du vaisseau où il étoit ; ce qui le surprit d'autant plus, que ces oiseaux ayant les ailes courtes, ne peuvent voler fort loin, et sont aisément lassés par les enfans, ce qui arrive tout au plus à la troisième volée : il ajoute que ce hibou disparut après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vaisseau (1) ».

On peut dire, en faveur du fait, que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque dans la plupart de ces oiseaux elles s'étendent au delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le

(1) Histoire de la Caroline, par M. Catesby, Préface, page 7.

grand duc et le *scops*, ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue; d'ailleurs on voit, ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant; dès-lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi bien qu'aux autres; mais que n'ayant pas d'aussi bons yeux, et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires: on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non seulement en été, au printems, en automne, mais même dans les tems les plus rigoureux de l'hyver: il n'y a que le *scops* ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison; et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne, et arrive au printems; ainsi ce seroit plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourroit attribuer la fonction de conduire les cailles; mais encore une fois ce fait n'est pas prouvé,

et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux, noctua*, selon son interprète Gaza) (1), se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avoit pris dans les bois; et si l'on prétendoit que le mot *glaux, noctua*, indique ici l'effraie, le fait seroit encore moins vrai; car, à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit indiqués par Aristote, sont : ¹*byas*, ²*atos*, ³*scops*, ⁴*phinis*, ⁵*ægotilas*, ⁶*eleos*, ⁷*nycticorax*, ⁸*ægolios*, ⁹*glaux*, ¹⁰*charadrios*, ¹¹*chalcis*, ¹²*ægocephalos*, traduits en latin par Théodore Gaza.

¹*Bubo*, ²*otus*, ³*asio*, ⁴*ossifraga*, ⁵*caprimulgus*, ⁶*aluco*, ⁷ $\left. \begin{array}{l} \textit{cicunia} \\ \textit{cicuma} \\ \textit{ulula} \end{array} \right\}$ ⁸*ulula*, ⁹*noctua*, ¹⁰*charadrius*, ¹¹*chalcis*, ¹²*capriceps*; j'ai cru devoir inter-

(1) *Paucis quibusdam diebus (glaux) noctua latu.*
Arist. Hist. anim. lib. VIII, cap. 16.

préter en français les neuf premiers comme il suit :

Le duc¹ ou grand duc, le hibou² ou moyen duc, le petit duc³, l'orfraie⁴, le tette-chèvre⁵ ou crapaud volant, l'effraie⁶ ou fressaie, la hulotte⁷, la chouette⁸ ou grande chevêche, le chat-huant⁹.

Tous les naturalistes et les littérateurs conviendront aisément avec moi, 1° que le *byas* des grecs, *bubo* des latins, est notre duc ou grand duc ; 2° que *lotos* des grecs, *otus* des latins, est notre hibou ou moyen duc ; 3° que le *scops* des grecs, *asio* des latins, est notre petit duc ; 4° que le *phinis* des grecs, *ossifraga* des latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer ; 5° que l'*ægotilas* des grecs, *caprimulgus* des latins, est notre tette-chèvre ou crapaud volant ; 6° que l'*eleos* des grecs, *aluco* des latins, est notre effraie ou fressaie ; mais ils me demanderont en même tems par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nicticorax* notre hulotte, et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche ; tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé ont

ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadios*, du *chalcis* et du *capriceps*, et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms ; et enfin ils me reprocheront que c'est mal à propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout tems, c'est-à-dire, du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire, et pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres ; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or, les grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse du discernement et la précision des idées, par les noms qu'ils ont imposés aux

objets de la Nature , et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappans, n'auroit eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*), verd de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs ou orangés ou jaunes; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux, qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre : de même ils n'auroient pas appelé *nycticorax*, c'est-à-dire, corbeau de nuit, des oiseaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné avec juste raison ce nom à la hulotte, qui est la seule de tous ces oiseaux nocturnes, qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau, plus qu'aucun autre, par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation; c'est que le *nycticorax*, chez les grecs, les hébreux, étoit un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntoient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*); il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un

DES OISEAUX NOCTURNES. 19

oiseau si solitaire et si rare, qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce : la hulotte est par-tout assez commune ; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire et la plus semblable au corbeau ; toutes les autres espèces en sont absolument différentes. Je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces commentateurs qui ne connoissent pas assez la Nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or, le *glaux* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes ; ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia* ; cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia* ; car Festus, avant Gaza, avoit également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua* ; c'est même à ces noms qu'on pourroit rapporter l'étymologie des mots *zueta* en italien, *chouette* en français. Si Gaza eût fait attention aux

caractères du *nycticorax*, il s'en seroit tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme, car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*. Il me paroît donc, par cet examen comparé de ces différens objets et par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte, et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers, et se contente de copier le mot grec, et de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* et *capriceps* : comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paroissent être des oiseaux de marais et habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention ; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le tems où les hiboux et les chouettes chassent, c'est-à-dire, lorsque la lumière du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne con-

sidérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous ; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops*, ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le *scops* porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivans.

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que, dans celle des oiseaux, on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit ; je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule*, *eule* en allemand ; *owl*, *houlet* en anglais ; *huette*, *hulotte* en français,

vient du latin *ulula*, et celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce. Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes, mais que les petites leur ressemblant par la forme et par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès-lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de-là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure, ou de leur forme particulière, ou de leurs différens cris : par exemple, *stein-eule* en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche ; *kirch-eule* en allemand, *churchowl* en anglais, chouette des églises ou des clochers en français, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule*, chouette voilée, *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes ; *orb-eule* en allemand, *horn-owl* en anglais, chouette ou hibou à oreilles en français, qui est notre hibou ou moyen duc ; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette ; ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux

et de chouettes font ce même bruit avec leur bec : le nom *bubo*, que les latins ont donné à la plus grande espèce de hibou, c'est-à-dire, au grand duc, vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf; et les allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *ulu* (*ouhou*), *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises, et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes : ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes, 1° par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paroît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière; on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour, d'une manière différente de celle des chats : la pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue. 2° Par le sens de l'ouïe : il paroît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux; car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus

grandes qu'aucun des animaux ; il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe (1), qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. 3° Par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais est au contraire garnie de plumes tournées en devant ; et de plus, ils ont le bec

(1) Rien n'est plus remarquable dans l'examen des organes des sens des oiseaux, que celui de l'oreille des chouettes et des hiboux. En effet, comme la nuit n'offre à ces êtres qu'un silence vaste et profond, il leur falloit une grande finesse d'ouïe pour entendre le moindre mouvement de leur proie. La Nature prévoyante et sage y a pourvu ; leurs canaux semi-circulaires, qui paroissent être le siège de l'ouïe, sont plus grands chez les oiseaux nocturnes que dans les diurnes. Scarpa et Comparetti ont bien décrit leur labyrinthe osseux et les cellules acoustiques qui l'entourent. Les cavités attenantes à la caisse de leur tympan, sont d'une étendue très-considérable, et entourent même la base du crâne dans l'*effraie*. Les oiseaux n'ont qu'un osselet de l'ouïe, mais il a deux branches coudées. Les chouettes et les hiboux ont un orifice extérieur de l'oreille fort large et posé dans une grande cavité, revêtué d'une peau nue repliée en cloison, qui en fait une espèce de conque comme dans l'homme. Des plumes à barbes divisées la recouvrent en cercle, et contribuent à donner un aspect de chat à la tête de ces oiseaux. J. J. VIREY.

court et mobile dans ses deux parties comme le bec des perroquets (1) ; et c'est par la facilité de ces deux mouvemens qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux que leur gosier, aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4° Par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière, ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5° Par le vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportoit : ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

(1) *Utrumque rostrum sive mandibulæ ambæ mobiles sunt ; insignesque superiori muscoli ab utrâque parte dati qui illud removeant adducantque ad inferius rostrum relictus adductorum alter in uno latere ab occipite veniens tendinosâ expansione in palato definit.*
Klein, de Avib. pag. 54.

A D D I T I O N
AUX OISEAUX DE PROIE
NOCTURNES,

P A R J. J. V I R E Y.

LA Nature semble passer graduellement, dans les animaux, d'un genre à l'autre. La famille des soubuses, oiseaux foibles et lâches, se rapproche par les habitudes, ainsi que par la forme qui en est le principe, des oiseaux de proie nocturnes.

Rien n'est perdu dans le domaine de la vie. Les animaux qui, étant les plus foibles, sont aussi les plus féconds, sont destinés à devenir la pâture des animaux déprédateurs. Mais, comme l'ombre des nuits pourroit dérober à la destruction des êtres qui y sont voués, il fut créé, dans toutes les classes d'animaux, des espèces, des familles nocturnes, qui, pourvues d'armes puissantes, d'ouïe fine, de vue perçante, parcourussent les sombres asyles où se cachent les races

DES OISEAUX NOCTURNES. 27

timides que la Nature soumit au triste joug d'une mort violente. Parmi les animaux vivipares, on connoît les chauve-souris et le genre des carnivores dont les ongles sont rétractiles, tels que les chats, les tigres, les lions, les panthères, les couguards, les lynxs, etc., peut-être même les ours, les ratons, les coatis, etc. Il est probable qu'il se trouve de même des poissons qui chassent principalement la nuit, comme différens chiens de mer, des roussettes, des gades, etc. Parmi les insectes, on connoît le sphinx, les phalènes, les mélolonthes, les blattes, les ténébrions, les escarbots, etc., qui sont nocturnes et déprédateurs. Ce n'est donc point une loi isolée dans le système des corps vivans, mais un de ces principes généraux qui entrent, comme partie intégrante, dans la considération générale de la Nature animée.

Dans les oiseaux de nuit, on distingue des caractères génériques dont l'importance est facile à sentir, puisqu'ils influent principalement sur les facultés vitales de ces animaux. Les ducs, les chouettes, les chat-huants, les hiboux ont tous une tête plus grosse que celle de la plupart des oiseaux elle est aussi beaucoup plus aplatie, et

d'une manière si remarquable, que tout le monde les reconnoît au premier coup d'œil. Leur langue est fourchue, leur corps bien couvert d'un plumage serré et épais, de gros yeux sortans de leurs orbites et entourés d'un cercle de plumes, un cou très-court, des pattes emplumées, dont la plupart sont leurs marques les plus distinctives.

On a recherché pourquoi ces animaux, et particulièrement la chouette, ont été regardés comme un symbole de pénétration et de prudence; et pourquoi cette dernière fut jadis consacrée à la sage Minerve par les ingénieux athéniens (1). Comment cet hideux animal, et ses hurlemens nocturnes, et ses gestes gauches, gênés, ont-ils pu plaire à la déesse des sciences et des arts? Selon Aristophane, cité par Athénée, cet oiseau étoit fort commun dans les stériles rochers de l'Attique, et fut l'emblème de cette ville célèbre de la Grèce qui a rempli l'univers de sa renommée. Selon quelques-uns, Minerve avoit des yeux de chouette. Dion Chrysostôme cite l'apologue d'Esopé, qui fait entendre que c'étoit par la pénétration de cet oiseau dans les secrets de l'avenir,

(1) Mém. acad. des inscript. t. I, p. 225.

qu'il avoit su plaire à la divine Pallas. Il me semble qu'on n'a pas connu la véritable cause de cette prédilection d'une déesse pour ce triste et sombre oiseau. Qu'on se rappelle combien l'étendue de la masse du cerveau influe sur les facultés intellectuelles, et comment cette latitude peut être mesurée par l'inclinaison et le redressement de l'angle facial ; qu'on se représente surtout combien cette connoissance étoit reçue des artistes grecs, puisqu'ils en ont fait usage dans toutes les statues de leurs divinités, et l'on verra que la chouette présente un crâne fort considérable et une face très-aplatie, qui suppose un grand accroissement d'intelligence dans cet animal. Cependant toute la capacité de la tête n'est pas remplie de cervelle dans la chouette ; mais elle a toutes les apparences extérieures d'un oiseau sage et réfléchi. Tranquille pendant le jour, elle semble méditer profondément ; ses grands yeux, pleins de feu et perçant au loin l'obscurité des nuits, semblent lui donner beaucoup de sagacité. Tous ces caractères s'appliquent plus ou moins à la famille entière des oiseaux de proie nocturnes ; et en effet, quelque mal assurés que paroissent leurs mouvemens pendant le jour, quelque

gauches et contraints qu'ils soient, cela ne doit être imputé qu'à l'éblouissement dont les frappe la lumière du soleil. Voyez-les, lorsque le crépuscule couvre la terre de son crêpe sombre et funèbre ; c'est alors qu'ils déploient leurs membres en liberté ; c'est alors qu'ils font retentir les rochers, les masures, les châteaux en ruines, de leurs tristes accens. Le solitaire superstitieux et sensible, qui se promène parmi les tombeaux, entend cette voix lugubre et plaintive ; il croit qu'elle sort du sein de la terre et de la demeure des morts ; le frôlement léger des ailes de l'oiseau nocturne lui représente le voltigement des ombres infortunées, qui errent en vain sur le sol qui recèlent leurs ossemens. Il lui semble qu'on l'appelle dans son dernier asyle ; la stérile pompe des grandeurs et les plaisirs passagers des hommes ne touchent plus son cœur ; il ne voit plus que le cercueil et cette dernière demeure où se reposent en paix, et confondus ensemble, les rois turbulens et les tranquilles bergers.

Telles sont les idées que le vulgaire timide a conçues dans son ame, lorsque l'obscurité, déroband les objets aux sens, ouvre la carrière la plus vaste à l'imagination

DES OISEAUX NOCTURNES. 51

recueillie. Tel est le préjugé que la foiblesse de la raison propage, et qui fait proscrire les oiseaux nocturnes. Cependant, loin d'être nuisibles, ils font la guerre à ces petites espèces de quadrupèdes rongeurs qui minent sourdement nos demeures, qui pillent nos provisions, ou dévastent nos jardins. Comme ils avalent les souris, les rats, les loirs entier, ils regorgent souvent des pelottes de poils, de peaux et d'os non digérés. Souvent ils rasant, en volant, la surface de la terre où se tient d'ordinaire leur proie; leur vol est mol et léger; ils semblent craindre d'ébruiter leur approche et de troubler le silence des nuits; ils ne font guère entendre leurs clameurs lugubres que dans le tems de l'amour. La plupart d'entre eux nichent dans le creux de quelque arbre ou de quelque mesure. Ils pondent deux ou trois œufs que le père et la mère couvent tour à tour, et veillent sur leur famille naissante avec un soin extrême.

Ces animaux ont une odeur particulière, fade, douceâtre et nauséuse: il paroît qu'elle se trouve aussi dans la plupart des espèces d'oiseaux qui placent leurs nids dans des trous resserrés; peut-être cette odeur dépend-elle de leur nourriture, ou d'une sécrétion

particulière de quelques glandes encore inconnues.

Il paroîtroit que quelques espèces européennes d'oiseaux de proie nocturnes ne sont pas étrangères au nouveau continent, sur-tout dans les régions australes ; ces animaux se tiennent plus communément dans les contrées froides ou tempérées, que dans les pays chauds ; aussi la plupart d'entre eux ont les pieds couverts de plumes.

Leur manière de chasser est plutôt de se mettre en embuscade, et de fondre inopinément sur leur proie, comme les lions, les tigres, les lynxs, que de les poursuivre et de les atteindre à la course ou au vol. Il y a une très-grande analogie entre les habitudes de ces oiseaux et celles de ces quadrupèdes, et leur conformation les rapproche encore plus. Leur tête de chat, leurs grands yeux délicats et voyant de nuit, leurs ongles rétractiles, leurs intestins courts (1),

(1) Voyez Olig. Jacobæus, act. hafniens. 1673. obs. 98. et J. de Muralto, eph. nat. cur. 1682. obs. 51. Collect. acad. tom. IV, p. 293. Ils ne sont guères plus de deux fois la longueur totale de l'animal en vie.

DES OISEAUX NOCTURNES. 33

les assimilent autant qu'il est possible de rassembler des êtres de deux classes différentes.

Nous avons vu ailleurs, qu'à mesure que des sens se perfectionnoient dans un animal, d'autres parties perdoient autant que les premiers gagnoient. Cette loi s'applique aussi aux oiseaux de proie nocturnes; ils ont le vol aussi foible que leur ouïe et leur vue sont meilleures. Peut-être trouvera-t-on encore d'autres différences, lorsqu'on aura perfectionné l'histoire naturelle des oiseaux.

LE DUC (1)

O U

GRAND DUC.

Voyez les planches enluminées, n^{os} 435 et 385 (2);
voyez aussi planche XXV de ce volume.

LES poètes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon; c'est en effet l'aigle de la nuit, et le roi de cette tribu d'oiseaux, qui

(1) En grec, *buas*. En latin, *bubo*. En espagnol, *buho*. En portugais, *mocho*. En italien, *duco*, *dugo*. En savoyard, *chasseton*. En allemand, *uhu*, *huhu*, *schuffut*, *bhu*, *becghu*, *huhuy*, *hub*, *huo*, *puhi*. En polonais, *puhacz*, *sowalezna*. En suédois, *uf*. En anglais, *great horn owl*, *eagle-owl*. — On l'appelle aussi en français, *grand hibou cornu*; en quelques endroits de l'Italie, *barbagiani*; en quelques endroits de la France, *barbaïan*; et en Provence, *petuve*. — *Bubo*. Gesner, *Avium*, pag. 233. — Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 502. — Grand duc. (Belon. *Hist. nat. des oiseaux*, page 135). — Grand chat-huant. (Albin, tome II, page 5, planche IX, avec une figure coloriée). — *Bubo noctua maxima*. Frisch, planche XCIII, avec une figure coloriée.

(2) Le grand duc. *Asio supernè fulvo*, *rufescente*



Barraband del.

Langlois sc.

1. LE GONOSEK
 2. LE GRAND DUC

E

)

C.

et 585 (2);
lume.

upiter, et
igle de la
eaux, qui

espagnol,
co, dugo,
hu, huhu,
uo, puhi,
dois, uf.

l'appelle
quelques
ues en-
petuve.

Aldrov.
n. Hist.
-huant.
rec une
Frisch,

fesc ente

craignent la lumière du jour, et ne volent que quand elle s'éteint : le duc paroît être, au premier coup d'œil, aussi gros, aussi fort que l'aigle commun ; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes ; il a les jambes, le corps et la queue plus courtes que l'aigle,

et nigricante varius, infernè rufus, nigricante longitudinaliter et transversim striatus ; reatricibus interioribus versùs exortum fulvis, nigricante transversim striatis. bubo. Brisson, Ornithol. gen. 11, sp. 1.

Strix corpore rufo. strix bubo. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 1.

Le grand duc. *Strix bubo.* Daudin, Orn. t. II, p. 208.

Le plumage du grand duc est un mélange varié de noirâtre, de fauve et de roux, dans ses parties supérieures. Les côtés de la tête ont des marques de noirâtre et de roux, et une espèce de collier blanchâtre ; toutes les parties inférieures sont fauves et traversées de lignes noires longitudinales, que croisent des stries plus fines ; la queue porte des bandes étroites et obscures placées transversalement ; les pieds sont revêtus d'un duvet, d'un blanc cendré roussâtre ; les ongles et le bec sont noirâtres ; son iris est d'une teinte safranée, comme celle de la plupart des oiseaux diurnes ; les plumes auriculaires, qui s'élèvent en forme de cornes de chaque côté de la tête, sont noirâtres et fauves.

J. J. VIREY.

la tête beaucoup plus grande , les ailes bien moins longues , l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure , à son énorme tête , aux larges et profondes cavernes de ses oreilles , aux deux aigrettes qui surmontent sa tête , et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi ; à son bec court , noir et crochu ; à ses grands yeux fixes et transparens ; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée ; à sa face entourée de poils , ou plutôt de petites plumes blanches , décomposées , qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées ; à ses ongles noirs , très-forts et très-crochus ; à son cou très-court , à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos , et de jaune sur le ventre , marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes , mêlées assez confusément ; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles (1) ; enfin à son cri effrayant (2)

(1) *Nota.* La femelle ne diffère du mâle , qu'en ce que les plumes sur le corps , les ailes et la queue , sont d'une couleur plus sombre.

(2) Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des

húihóu, *hóuhóu*, *bóuhóu*, *póuhóu*, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au dessus des montagnes; il descend rarement dans les plaines, et ne se perchent pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux

différens cris du *puhu schuffut*, ou *grand duc*, qu'il a long-tems gardé vivant : « Lorsqu'il avoit faim, dit cet auteur, il formoit un son assez semblable à celui qui exprime son nom (en allemand, *puhu*) *pouhou*; lorsqu'il entendoit tousser ou cracher un vieillard, il commençoit très-haut et très-fort, à peu près du ton d'un paysan ivre qui éclate en riant, et il faisoit durer son cri *ouhou* ou *pouhou*, autant qu'il pouvoit être de tems sans reprendre haleine. Il m'a paru, ajoute M. Frisch, que cela arrivoit lorsqu'il étoit en amour, et qu'il prenoit ce bruit qu'un homme fait en toussant, pour le cri de sa femelle : mais quand il erie par angoisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, très-fort, et cependant assez semblable à celui des oiseaux de proie diurnes. » (Traduit de l'allemand de Frisch, article du *bubo* ou *grand duc*.)

châteaux. Sa chasse la plus ordinaire sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil (1), les os et la peau en pelotes arrondies; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits: il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge

(1) J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands ducs vivans, et je les ai conservés long-tems; je les nourrissois de chair et de foie de bœuf, dont ils avaloient souvent de fort gros morceaux. Lorsqu'on jetoit des souris à cet oiseau, il leur brisoit les côtes et les autres os avec son bec, puis il les avaloit l'un après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq de suite; au bout de quelques heures, les poils et les os se rassembloient, se pelotonnoient dans son estomac par petites masses, après quoi il les ramenoit en haut, et les rejetoit par le bec. Au défaut d'autre pâture, il mangeoit toutes sortes de poissons de rivière, petits et moyens; et après avoir de même brisé et pelotonné les arêtes dans son estomac, il les ramenoit le long de son cou, et les rejetoit par le bec: il ne vouloit point du tout boire; ce que j'ai observé de même de quelques oiscaux de proie diurnes. *Nota*, qu'à la vérité ces oiseaux peuvent se passer de boire, mais que cependant, quand ils sont à portée, ils boivent en se cachant. (Voyez sur cela l'article du *jean-le-blanc*.)

de provisions ; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière ; l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux , et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année (1) ; ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux , et plus souvent dans des cavernes de rochers , ou dans des trous de hautes et vieilles murailles ; leur nid a près de trois pieds de diamètre , et est composé de petites branches de bois sec entrelassées de racines souples , et garni de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid , et rarement trois ; la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau ; leur grosseur excède celle des œufs de poule : les petits sont très-voraces , et les pères et les mères très-habiles à la chasse qu'ils font dans le silence , et avec beaucoup plus de légèreté que leur

(1) Ces oiseaux sont très-répandus sur le globe ; Levillant en a trouvés au cap de Bonne-Espérance. (La Peyrouse , voy. t. II , p. 286 , en a vus dans les pays les plus éloignés de l'Europe , et dans les contrées les plus sauvages.) J. J. VIREY.

grosse corpulence ne paroît le permettre ; souvent ils se battent avec les buses , et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent ; ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit , car ils sortent de meilleure heure le soir , et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles qui le suivent au vol , et l'environnent par milliers ; il soutient leur choc (1), pousse des cris plus forts qu'elles , et finit par les disperser , et souvent par en prendre quelque'une lorsque la lumière du jour baisse ; quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol , ils ne laissent pas de s'élever assez haut , sur-tout à l'heure du crépuscule ; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan ; on attache au duc une queue de renard , pour rendre sa figure encore plus extraordinaire ; il vole à fleur

(1) *Fortissima avis sæpiùs valdè tumultuatur inter millenarii numeri cornices.* Klein , *Avi.* pag. 54 et suivantes.

de terre , et se pose dans la campagne , sans se percher sur aucun arbre ; le milan qui l'aperçoit de loin , arrive et s'approche du duc , non pas pour le combattre ou l'attaquer , mais comme pour l'admirer , et il se tient auprès de lui assez long-tems pour se laisser tirer par le chasseur , ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc , qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert , afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui , et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et pour ne pas effrayer les faisans , on tire les corneilles avec une sarbacane (1).

On a observé , à l'égard des parties intérieures de cet oiseau , qu'il a la langue courte et assez large , l'estomac très-ample , l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule , et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des autres oiseaux (2) qui , comme les ani-

(1) Voyez Frisch , à l'article du *grand duc*.

(2) Voici ce qu'il en est dit dans les *Ephémérides*

maux quadrupèdes , ont deux membranes qui recouvrent la cervelle (1).

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une

des curieux de la nature , dec. II, an 1. 1682 , obs. 52.
 « Les plumes du hibou sont réfléchies derrière les oreilles, afin de ne pas empêcher les fonctions de cet organe; elles ne sont point crépues comme dans les cils, mais plus larges et plus grandes, de manière qu'elles s'élèvent sur les autres. .. Sur le dos les plumes de cet oiseau (qui étoit apparemment une variété du hibou, mais fort grande), sont d'un bleu céleste. L'abdomen ouvert, on trouva beaucoup de graisse autour du ventre, l'estomac dur, ridé, gras, le pancréas oblong, la valvule du pylore fort grande (car ces oiseaux digèrent promptement). Au dessous du ventricule se trouvoit un plexus de glandes fort considérables; le cholédoque s'inséroit dans le duodenum; il y avoit deux *cæcum*. Les intestins étoient longs d'une aune de Suisse, et leur extrémité évasée; le foie étoit bilobé. Cet oiseau a des muscles particuliers qui appuient la trachée-artère, et qui s'étendent vers les côtés de la poitrine; le crâne est très-spongieux et sans dureté. On n'a pas vu de ventricules distincts au cerveau, bien qu'il en existe; le doigt du milieu est en forme de scie d'un côté, comme chez les hérons ». J. J. VIREY.

(1) *Vide* Schwenckfeld, theriotrop. Sil. pag. 308.
Nota. Ceux qui voudront avoir des connoissances exactes sur la structure des parties intérieures des

seconde ; toutes deux se trouvent en Italie , et ont été indiquées par Aldrovande : on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires* (1) (2), et le second le *duc aux pieds nus* (3) (4). Le premier ne diffère en effet du grand duc

oiseaux de ce genre , les trouveront dans les observations 51 et 52 de Jean de Muralto. (Ephémérid. des curieux de la nature , année 1682 ; et Coll. acad. part. étrangère , tom. III , pag. 474 et 475.

(1) *Bubo noster*. Aldrov. Avi. tom. I , pag. 508. — Grand duc aux ailes noires. (Albin , tom. III , p. 3.) — Le grand hibou cornu d'Athènes. (Edwards , Glanures , pag. 37 , planche ccxxvii.)

(2) Le grand duc d'Italie. *Bubo italicus*. Brisson , Ornithol. gen. 11 , sp. 1 , var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 43 , sp. 1. var. *b*.

Strix bubo atheniensis. Latham, Syst. ornith. gen. 3 , sp. 1 , var. *b*.

Le grand duc athénien. *Bubo atheniensis*. Daudin , Ornith. tom. II , p. 209. J. J. VIREY.

(3) *Bubo noster*. Aldrov. Avi. tom. I , pag. 508.

(4) Le grand duc déchaussé. *Bubo pedibus nudis*. Brisson , Ornithol. gen. 11 , sp. 1 , var. *b*. — Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 43 , sp. 1 , var. *g*. — Latham , Syst. ornith. gen. 3 , sp. 1 , var. *g*.

Grand duc déchaussé. *Bubo nudipes*. Daudin , Ornith. tom. II , pag. 209.

La première variété a le plumage plus foncé , et des pieds plus minces et plus courts ; la seconde a les pieds nus. J. J. VIREY.

commun que par les couleurs qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue ; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes ; ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Laponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus (1), ne paroît être qu'une variété produite par le froid du nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs, ou le deviennent dans les pays très-froids ; il en est

(1) Le grand duc de Laponie. *Asio albus nigris maculis aspersus*... .. *bubo laponicus*. Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 3.

Strix corpore albido. *strix scandiaca*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 2.

Strix capite aurito, corpore toto albo nigris maculis adpersa... .. *strix scandiaca*. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 6.

Grand duc de Laponie. *Bubo albus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 210, var. g. J. J. VIREY.

de même d'un grand nombre d'oiseaux ; celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Laponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun : ainsi on le peut rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud, et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens, au nord et au midi ; et non seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jacurutu du Brésil (1), décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand

(1) Jacurutu brasiliensibus, bufo lusitanis noctua est; magnitudine æquat anseres; eaput habet rotundum instar felis: rostrum aduncum nigrum, superiori parte longius: oculos magnos, elatos, rotundos et splendentes instar crystalli, in quibus interius circulus flavus versus extrema apparet; latitudo oculorum aliquantò major grosso misnio; propè aurium foramina plumas habet duos digitos longas, quæ instar aurium in acutum desinunt et attolluntur: cauda lata est, neque alæ pertingunt ad illius extremitatem; crura pennis vestita usque ad pedes, in quibus quatuor digiti, tres anteriori; unus posteriori versus, atque in quolibet unguis incurvatus, niger, plusquam digitum longus et acutissimus; pennæ totius corporis variegantur e flavo, albo et nigricante pereleganter. (Marcg. Hist. nat. Brasil. pag. 199.)

duc commun ; celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 385 (1), et qui nous a été apporté des terres Magellaniques, ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du voyage à la baie de Hudson, sous le nom de *hibou couronné* (2)(3), et par M. Edwards, sous le nom

(1) Son plumage est d'un jaune sale et noircissant, varié de teintes blanchâtres et fauves ; sa taille est plus petite que celle de notre espèce. Peut-être devroit-on considérer cette variété comme une espèce distincte, si on la connoissoit mieux. Elle habite vers le détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale.

Grand duc magellanique. *Bubo magellanicus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 210.

J. J. VIREY.

(2) Le grand hibou couronné est fort commun dans les terres voisines de la baie de Hudson ; c'est un oiseau fort singulier, et dont la tête n'est guère plus petite que celle d'un chat ; ce qu'on appelle les cornes sont des plumes qui s'élèvent précisément au dessous du bec, où elles sont mêlées de blanc, devenant peu à peu d'un rouge brun, marqueté de noir. (Voyage de la baie de Hudson, tom. I, pag. 55.)

(3) Il paroît que le principal caractère de cet animal est de porter ses aigrettes formées en cornes, précisément à la base du bec ; au reste, elles sont grandes. Cet oiseau se trouve aussi dans la Sibérie, depuis

de *duc de Virginie* (1) (2), sont des variétés

Astracan jusqu'au Kamtschatka. Son cri sonore et effrayant est pour les habitans de ces contrées un présage funeste, et cette opinion est aussi reçue des américains septentrionaux. Cette race ou espèce s'approche très-près du pôle arctique, et souffre aisément un grand froid. Ses jambes et ses doigts sont d'ailleurs recouverts d'un duvet serré, de couleur cendrée.

J. J. VIREY.

(1) « Cet oiseau, dit M. Edwards, est de la plus grande espèce des hiboux, et très-approchant de la grandeur du hibou cornu, que nous appelons *hibou aigle* (grand duc); sa tête est aussi grosse que celle d'un chat. . . le bec est noir, la mandibule supérieure en est crochue et surpasse la mandibule inférieure comme dans les aigles; il est recouvert d'une peau dans laquelle sont placées les narines, et qui est recouverte à la base par des plumes grises qui environnent le bec; les yeux sont grands, et l'iris en est brillante et couleur d'or. . . *Les plumes qui composent les cornes, prennent leur naissance immédiatement au dessus du bec, où elles sont mélangées d'un peu de blanc; mais à mesure qu'elles s'élèvent au dessus de la tête, elles deviennent d'un rouge brun et se terminent par du noir au dehors; le dessus de la tête, du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont d'un brun obscur, taché et entremêlé assez confusément de petites lignes transversales rougeâtres et cendrées. . . le haut de la gorge, sous le bec, est blanc; un peu plus bas, jaune orangé, taché de*

qui se trouvent en Amérique les mêmes

noir ; le bas de la poitrine , le ventre , les jambes et le dessous de la queue est blanc ou d'un gris pâle , assez régulièrement traversé de barres brunes ; le dedans des ailes est varié et coloré de la même façon ; les pieds sont couverts , jusqu'aux ongles , de plumes d'un gris blanc , et les ongles sont d'une couleur de corne brune et foncée. J'ai dessiné , ajoute M. Edwards , cet oiseau vivant à Londres , où il étoit venu de Virginie : j'en ai chez moi la dépouille d'un autre qui est empaillé , et qui a été apporté de la baie de Hudson ; il m'a paru qu'il étoit de la même espèce que le premier , étant de la même grandeur et n'en différant que par quelques nuances de couleur ». Je ne ferai qu'une réflexion sur cette description dont je viens de donner la traduction par extrait ; c'est qu'il n'y a que le caractère des aigrettes partant du bec , et non pas des orcilles , qui puisse faire regarder cet oiseau d'Amérique comme faisant une variété constante dans l'espèce du grand duc , et que cette variété se trouvant en Europe aussi bien qu'en Amérique , elle est non seulement constante , mais générale , et fait une branche particulière , une famille différente dans cette espèce.

(2) Les auteurs ont regardé le duc de Virginie comme une espèce distincte , à la vérité fort voisine de celle du duc. Latham indique aussi que cet oiseau habite les contrées septentrionales de l'Asie.

Le grand duc de Virginie. *Asio supernè obscurè fuscus , lineolis cinereis et rufescentibus variegatus*,
qu'en

qu'en Europe (1); car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun

*infernè dilutè cinereus, fusco transversim striatis...
bubo virginianus.* Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 2.

*Strix, corpore suprà fusco lineis subtilibus rufis
cinereisque vario, subtùs pallidè cinereo, striis trans-
versim fuscis, jugulo et lateralibus pectoris et auran-
tio fuscis striatis. strix virginiana.* Lin. Syst. nat.
edit. 13, gen. 43, sp. 13.

*Strix corpore fusco rufo cinereoque lineato, subtùs
cinerascente striis transversis fuscis, remigibus rec-
tricibusque fusco striatis... strix virginiana.* Latham,
Ornith. gen. 3, sp. 2.

Duc de Virginie. *Strix virginiana.* Daudin, Ornith.
tom. II, p. 210. J. J. VIREY.

(1) Il faut, ce me semble, ajouter ici une nouvelle espèce, ou plutôt une variété du grand duc, qui habite sur les montagnes de l'Oural et dans les contrées du Jaïk. Pallas (Voyage en Russie, tom. II, append. n° 14.) a décrit un due fort petit et qui pèse à peine une livre; mais la disposition des couleurs de son plumage est absolument semblable à celle de notre grand due; cependant le fond en est plus sombre.

Strix minor; corpore rufo... strix deminuta. Lin.
Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 23.

*Strix capite aurito, corpore rufo variegato. strix
deminuta.* Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 17.

Due nain. *Strix deminuta.* Daudin, Ornith. tom. II,
pag. 215. J. J. VIREY.

et le duc de la baie de Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles. Or, on peut voir de même, dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire, le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards. Il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles : s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes, dans ces oiseaux, ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec (1).

(1) Depuis la publication des écrits de l'illustre

auteur de l'histoire naturelle des oiseaux, on a découvert deux variétés de l'espèce du grand duc. Mauduyt (Encyclop. méthod. tom. I, art. *duc.*) a décrit un grand duc qui se trouve dans la Louisiane. Sa taille est un peu moindre que celle du nôtre, et les nuances de son plumage sont moins sombres ; le noir y domine aussi beaucoup moins. Peut-être ne doit-on compter ces petites différences que comme des variations dues à l'âge, ou bien au sexe plutôt encore qu'au climat. (Grand duc de la Louisiane ; *bubo ludovicianus.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 210.) Mauduyt indique aussi un grand duc de Chine dont il ne donne aucun caractère.

La seconde variété est décrite par Levaillant (Hist. des ois. d'Afrique, n° 40, et pl. enlum. id.) sous le titre de grand duc d'Afrique. Ses variations de plumage consistent en des teintes plus brunâtres et plus foncées sur le dos et les ailes ; sa taille est plus petite que celle de notre grand duc, et plus ramassée aussi ; il pond trois œufs. Les autres espèces de ducs se trouvent aussi au cap de Bonne-Espérance ; et le climat paroît n'en leur avoir fait éprouver d'autre changement que celles de teintes plus foncées dans le plumage. J. J. VIREY.

 LE HIBOU (1)

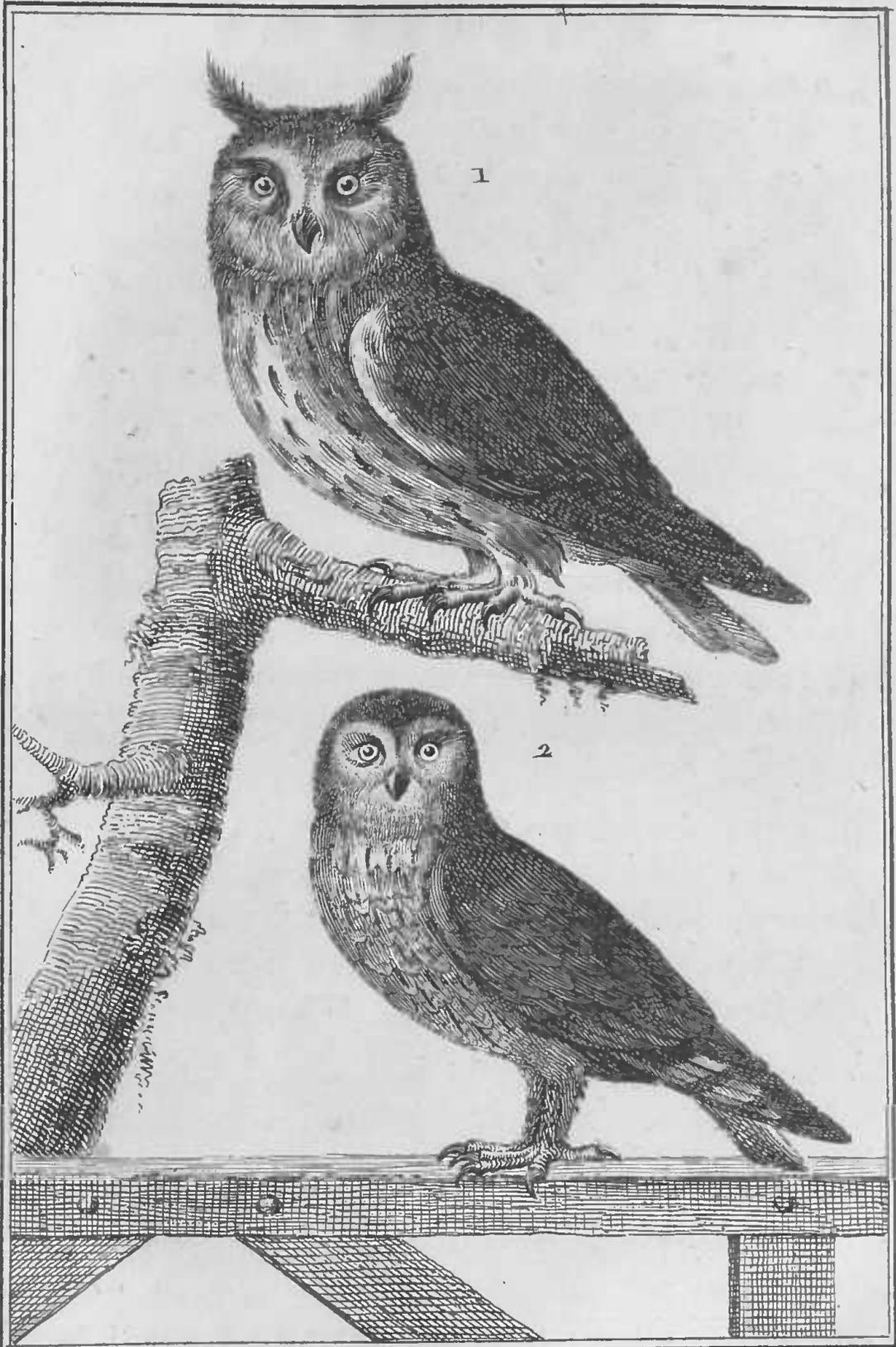
OU

MOYEN DUC (2).

Voyez les planches enluminées, n^{os} 29 et 473 ; et la planche **XXVI** de ce volume.

LE hibou, *otus* ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, et

(1) En grec, *otos*. En latin, *asio* ou *otus*. En italien, *gufo*, *barbagianni*. En espagnol, *mochuelo*. En allemand, *orheule* ou *rautzeule*, *ohrreutz*, *kautzlein*. En polonais, *cluk-nocny* ou *sowa-ursata*. En suédois, *horn-ugla*. En anglais, *horn-owl*. On l'appelle en quelques endroits, *chat-huant cornu* ; en Bourgogne, *choue cornerote* ; en Gascogne, *ducquet*, c'est-à-dire, *petit duc* ; en Sologne, *chat-huant de bruyères*, parce qu'il se tient dans les landes et bruyères ; en Anjou et en Bretagne, *chouant* ; et dans quelques autres endroits, *cloudet*, à cause de son cri *clou*, *cloud*. — *Asio*. Gesner, *Avi.* pag. 223. .. *Otus*, *Idem*, pag. 635. — *Moyen duc* ou *hibou cornu*. (Belon, *Hist. natur. des oiseaux*, pag. 137.) — *Grand duc*. (Albin, tom. I, pag. 6, planche x, avec une figure coloriée. — *Noctua minor aurita*. *Scops*. Frisch, pl. xcix, avec une figure



Barraband del.

Lanlois sc.

1. LE HIBOU ou moyen duc
2. LE SCOPS ou petit duc

surmontées d'une aigrette composée de six

coloriée. — *The long eared owl*. Le hibou à longues oreilles. (*British Zoology*, pl. B 4, fig. 1.)

(2) Le moycn duc, ou le hibou. *Asio supernè fusco, rufescente et albido varius; infernè pennis in exortu rufescentibus, apice albidus, fusco longitudinaliter et transversim striatis vestitus; reatricibus quatuor extremis rufescentibus, fusco transversim striatis... asio*. Brisson, *Ornith. gen.* 11, sp. 4.

Strix auricularum pennis senis. strix otus. Lin. *Syst. nat. edit.* 13, gen. 43, sp. 4. — Latham, *Syst. ornith. gen.* 5, sp. 7.

Duc hibou. *Strix otus*. Daudin, *Ornith. t. II*, p. 212.

Cet animal a 14 pouces de longueur. Ses six plumes auriculaires sont fauves brunâtres; les plumes effilées qui entourent la face sont terminées de noir et d'une couleur blanchâtre dans leur milieu. Tout le dessus du corps est mélangé de teintes rousses jaunâtres, de blanc sale et de brun; quelques taches blanches se font remarquer sur les couvertures des ailes. Un roux sale et jaunâtre, avec des taches brunes et longitudinales, couvre toute la partie inférieure du corps. On voit de petites taches cendrées sur les pennes des ailes. Ces dernières dépassent un peu la queue et ont trois pieds d'envergure. Un duvet roussâtre revêt les pieds de cet oiseau. Ses ongles et son bec sont noirâtres; l'iris de ses yeux est d'un doré vif et brillant.

Lorsque cet animal prend son vol, il pousse un cri aigu et soupirant qui paroît sortir, contre la volonté de la poitrine oppressée, par l'effort des muscles pectoraux qui entrent en contraction. J. J. VIREY.

plumes tournées en avant (1); mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur; elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille; il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes, qui n'ont regardé le moyen et le petit duc, que comme de simples variétés d'une seule et même espèce: le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue; il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le

(1) *Nota.* Aldrovande dit avoir observé que chaque plume auriculaire qui compose l'aigrette, peut se mouvoir séparément, et que la peau qui recouvre la cavité des oreilles, naît de la partie antérieure la plus voisine de l'œil.

ventre sont roux, avec des bandes brunes, irrégulières et étroites; le bec est court et noirâtre; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre. On peut observer de plus, qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchans, le doigt extérieur mobile et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cæcum* de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats (1), que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hyver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hyver qu'en été: il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les

(1) *Nota.* Il est plus commun en France et en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne et dans les montagnes de l'Auvergne.

cavernes des rochers (1), dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, et ne descend guère dans les plaines : lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec ; il se retourne aussi sur le dos, pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie ; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie (2).

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés,

(1) *Sta il gufo nelle grotte, per le buche degli alberi, nell'antriaglie o crepature di muri e tetti di case disabitate, ne dirupi et luoghi eremi.* Olin. Ucceller. fog. 56.

(2) Le capitaine Stedman, dans son voyage à Surinam et à la Guiane, tom. III, p. 32, parle d'un hibou de la Guiane, qu'on y nomme *ourou-coucou* à cause de son cri. Sa grosseur est environ celle d'un pigeon ; son bec est jaune, sa langue fourchue ; ses yeux ont un iris jaune ; ses oreilles sont très-visibles ; un brun clair forme la couleur générale du plumage, mais la gorge et le ventre sont d'un blanc mêlé de taches grises. Cet oiseau est hardi, car il entre dans les habitations ; les nègres le regardent comme un oiseau de mort. Les jambes de cet animal sont courtes et fortes ; peut-être appartient-il à une espèce particulière.

dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande : ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre (1).

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier ; car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid, pour en faire un nouveau ; quelquefois dans des nids de buses ; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou : ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs, et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France (2), il a pu passer d'un continent à l'autre ; il paroît qu'on le retrouve en

(1) Aldrov. Avi. tom. I, pag. 519.

(2) *Strix capite aurito, pennis sex.* Linu. Faun^e Suec. n^o 47.

Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale (1) ; il se pourroit même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby (2), et celui de l'Amérique mé-

(1) *Nota.* 1° C'est au hibou commun ou moyen duc qu'il faut appliquer le passage suivant. « On entend durant la nuit, presque dans toutes nos îles, une sorte de chat-huant qu'on appelle *canot*, qui jette un cri lugubre, comme qui crierait *au canot*, ce qui lui a fait porter ce nom ; ces oiseaux ne sont pas plus gros què des tourterelles, mais ils sont tout semblables, en leur plumage. aux hiboux que nous voyons communément en France ; ils ont deux ou trois petites plumes aux deux côtés de la tête, qui semblent être des oreilles : ils se rassemblent quelquefois sept ou huit de ces oiseaux au dessus des toits, où ils ne cessent de crier pendant toute la nuit ». *Nota.* 2° Par la comparaison de la grandeur de ce hibou avec une tourterelle, il sembleroit que c'est le scops ou petit duc ; mais s'il a, comme le dit l'auteur, plusieurs plumes éminentes aux côtés de la tête, ce ne peut-être qu'une variété de l'espèce du moyen duc. Ce même auteur ajoute que le chat-huant canadien n'a de différence du français, qu'une petite fraise blanche autour du cou, et un cri particulier. (Histoire de la nouvelle France par Charlevoix, tom. III, pag. 56).

(2) Voyez la description et la figure coloriée de cet oiseau dans l'Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby, pag. 7, planch. VII.

ridionale , indiqué par le P. Feuillé (1), ne fussent que des variétés de notre hibou , produites par la différence des climats , d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur , et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs (2).

On se sert du hibou et du chat-huant (3)

(1) *Bubo ocro-cinereus pectore maculoso*. Feuillée, Observ. physiq. pag. 59, avec une figure. *Nota*. Il paroît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale , indiqué par le P. Feuillée , celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *tecololt* , qui se trouve au Mexique et à la nouvelle Espagne ; mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur et de climat , car Fernandès n'a donné non seulement aucune figure des oiseaux dont il parle , mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse le reconnoître (*).

(2) Il ne paroît pas que le hibou soit un oiseau de passage , comme le sont plusieurs oiseaux de proie. Il fait sa ponte au mois d'avril , et pose ordinairement son nid sur des arbres. Il pousse des cris très-forts , et qu'on entend de loin , sur-tout dans le silence de la nuit.

J. J. VIREY.

(3) *Il gufo altramente barbagianni uccellaccio notturno in forma di civetta (chat-huant) grosso quanto una gallina , con le penne dal lato del capo che paion due cornicine , di color giallo , mesticato con profilatura*

(*) Voyez l'article , *duc mexicain*.

J. J. VIREY.

pour attirer les oiseaux à la pipée , et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou , qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé *clow* , *cloud* , qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit , et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant , qui est une voix haute , une espèce d'appel *hohó* , *hohó* : tous deux font , pendant le jour , des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc , *otus* ; Plīne la donne au scops , et appelle ces gestes bizarres , *motus satyricos* ; mais ce scops de Plīne est le même oiseau que l'*otos* d'Aristote ; car les latins confondoient sous le même nom scops , l'*otos* et le *scops* des grecs , le moyen duc et le petit duc , qu'ils réunissoient sous une seule espèce , et sous le même nom , en se contentant d'avertir qu'il existoit néanmoins des grands scops et des petits.

C'est en effet au hibou , *otus* , ou moyen

di nero. Con questo succella a animali grossi come cutte cornachie e nibbii con la civetta a uccelletti d'ogni orte. Olina. Ucceller. fog. 56.

duc , qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvemens satyriques ; et comme de très-habiles physiciens et naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou , mais à un oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie* , qu'il faut rapporter ces passages des anciens , nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question , et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'académie des sciences , qui , dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie , ont voulu établir cette opinion et s'exprimer dans les termes suivans. « L'oiseau , disent-ils , que nous décrivons est appelé *demoiselle de Numidie* , parce qu'il vient de cette province d'Afrique , et qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il sembloit imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grace dans son port et dans son marcher , qui semblent tenir souvent quelque chose de la danse : il y a plus de deux mille ans que les naturalistes qui ont parlé de cet oiseau , l'ont désigné par cette particularité de l'imitation des gestes et des contenance de la femme. Aristote lui a donné le nom de *bateleur* , de *danseur* et

de *bouffon*, contrefaisant ce qu'il voit faire....
 Il y a apparence que cet oiseau danseur et bouffon étoit rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabuleux : en mettant cet animal, qu'il appelle *satyrique*, au rang des pégases, des griffons et des sirènes, il est encore croyable qu'il a été jusqu'à présent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens, la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les grecs, et *asio* par les latins, à qui ils avoient donné le nom de *danseur*, de *bateleur* et de *comédien*; de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens : la description qu'ils nous ont laissée de l'*otus* ou *scops*, consiste en trois particularités remarquables. la première est d'imiter les gestes. la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles. et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être de couleur de plomb. Or, la demoiselle de Numidie a ces trois attributs, et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de

sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête; la plupart des interprètes d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom de l'*otus*, qui signifie, ayant des oreilles; mais ces espèces d'oreilles dans ces oiseaux ne sont pas tout à fait particulières au hibou, et Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces oreilles: toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées, avoient aux côtés des oreilles, ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* des anciens. Leur plumage étoit d'un gris cendré, tel qu'il est décrit par Alexandre Myndien dans l'*otus* ».

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'académie: *Otus noctuæ similis est, pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas: nonnulli eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator et planipes, saltantes*

*enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero circumeunte ut noctua. L'otus, c'est-à-dire, le hibou ou moyen duc est semblable au noctua, c'est-à-dire, au chat-huant; ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles; tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux de même genre et d'une espèce très-voisine; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente, et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'otus ne diffère, pour ainsi dire, du noctua, que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles, et c'est pour distinguer l'une de l'autre, qu'Aristote dit: *Pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit quasi auritum dicas*. Ce sont des petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrette auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie. Ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, quasi *auritus*; c'est au contraire*

contraire du hibou qu'on pourroit appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote, *nonnulli eum (otum) ululam appellant, alii asionem*. C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques-uns lui donnoient ces noms; ce n'est donc point la demoiselle de Numidie aussi différente de tous ces oiseaux, qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé, que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens, et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie; elle a, en effet, ces gestes bien supérieurement au hibou, mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard (1); *hallucinator*,

(1) M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent et fort, qu'il ressemble aux huées des enfans lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. (Voyez Frisch, à l'article des *oiseaux nocturnes*).

se contrefaisant ; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je pourrais m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et en comparant ce que dit Pline à ce sujet ; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, et pour assurer que l'*otos* des grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit, auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc* : j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satyriques* attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit (1), et que dans le fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête, en haut, en bas et de tous côtés, à des craquemens de bec,

(1) Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes, et paroissent une fois plus gros ; ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent, mais ils se relèvent promptement, comme étonnés ; ils font craquer deux ou trois fois leur bec. *Idem, ibidem.*

à des trépidations de jambes, et des mouvemens de pieds dont ils portent un doigt, tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité; mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente, dès qu'ils sont enfermés. (1)

(1) Brisson cite, d'après Aldrovande, une variété de hibou qu'il nomme *asio italicus* (Ornith. gen. XI, sp. 4, var. A, hibou d'Italie.) Sa taille est plus grande que celle du hibou commun; un cendré roussâtre, pointillé dans les parties supérieures du corps de taches brunes, revêt tout son corps; des teintes ferrugineuses se remarquent aussi sur le dos; les plumes de la queue sont terminées d'une couleur plombée, avec des lignes noires en zig-zag et ondulées. Peut-être n'est-ce qu'une variété d'âge, de sexe ou de climat.

Daudin (Ornithol. tom. II, pag. 212, var. A) cite sous le nom de hibou à cravate blanche, *otus albicollis*, une variété fort approchante du hibou commun, mais qui a une espèce de cravate blanche. Les plumes qui avoisinent l'anus, sont aussi d'une couleur blanche; cette variété se rencontre dans différentes contrées d'Europe. J. J. VIREY.

 L E S C O P S (1)

O U

P E T I T D U C (2).

Voyez les planches enluminées, n° 436 ; et la planche XXVI de ce volume.

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux , c'est-à-dire , des oiseaux

(1) En grec , *eucop*. En latin , *asio*. En italien , *zivetta* ou *zuetta* , *alochavello* , *chivino*. En allemand , *stokeule*. En polonais , *sowka*. En anglais , *little horn-owl*. *Scops Aldrovandi*. Avi. tom. I , pag. 530. — Huette ou hulotte ou chouette , nommée par aucuns , *petit duc*. Belon , Hist. nat. des oiseaux , pag. 141. Et portraits d'oiseaux , pag. 27. — *Noctua minor* , *noctua aucuparia*. *Scops Plinii*. Rzac. Hist. nat. pol. pag. 228. *Noctua minor*. *Scops Aldrovandi*. Rzac. Auct. Hist. nat. pol. pag. 598. — *Scops Aldrovandi*. Willulghby , Ornith. pag. 65 , tab. XII. — Le petit duc. pl. XXXVII , fig. 1. Ornith. — *The short eared owl*. Le hibou à oreilles courtes. British Zoology , pl. B 3 ; et pl. B 4 , fig. 2. Nota. C'est pour ne rien omettre et pour tout indiquer , que je cite ici la Zoologie britannique ; car cet ouvrage , dont le

de nuit, qui portent des plumes élevées au

principal mérite consiste dans les planches, est même à cet égard encore très-défectueux : par exemple, les aigrettes des hiboux, qui ne sont composées que de plumes, y sont représentées comme si c'étoit de vraies oreilles de chair, etc. De même il est dit dans le texte que le hibou à oreilles courtes a treize pouces et demi anglais de longueur. ce qui fait plus de douze pouces et demi de France : or, ce même oiseau n'a que sept pouces et demi tout au plus : ainsi c'est probablement le moyen duc, que l'auteur aura pris pour le petit duc ; et ce qui prouve encore son peu de connoissance et d'exactitude, c'est d'avoir également indiqué ce même oiseau dans les pl. *B 3* et *B 4*, fig. 2. On voit, au premier coup d'œil, que ce ne doit pas être le même oiseau, puisque la figure représentée dans la planche *B 4*, fig. 2, est d'un tiers plus petite que celle qui est représentée dans la planche *B 3*, et que le moyen duc qui est représenté dans la planche *B 4*, fig. 1, n'est pas plus grand que le petit duc, *B 4*, fig. 2 : or, le moyen duc ayant, comme le dit Willulghby, quatorze pouces et demi, si le petit duc en avoit treize et demi, comme le dit l'auteur de la Zoologie britannique, pourquoi ne pas appuyer sur ce fait et relever l'erreur de ceux qui ne lui donnent que sept pouces ? ou bien dire qu'en Angleterre les petits ducs sont plus gros qu'ailleurs, ou bien encore que c'est une espèce particulière à la Grande-Bretagne : cela valoit bien la peine d'être discuté ; mais cet auteur ne discute rien, ne dit rien de nouveau, ni même

dessus de la tête, et elle est aisée à distin-

rien de moderne, car il paroît ignorer beaucoup de choses qui ont été dites avant lui sur les sujets qu'il traite. L'ouvrage de M. Edwards est infiniment meilleur; car, indépendamment de ce que les dessins et les planches coloriées sont plus correctes, c'est que ses descriptions sont plus exactes, ses comparaisons plus justes, et que par-tout il paroît avoir une pleine connoissance de ce qui a été fait avant lui sur les objets qui ont rapport à ceux qu'il nous présente (*).

(2) Le petit duc. *Asio griseo, rufo, fusco et nigricante varius, remigibus exterius albo-rufescente transversim maculatis*. .. *scops*. Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 5.

Strix auricularum pennâ solitariâ... *strix scops*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 5. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 18.

Duc scops. *Strix scops*. Daudin, Ornith. t. II, p. 218.

Cet oiseau est fort petit, car sa longueur ne surpasse guère un demi-pied. Les plumes des oreilles, élevées

(*) L'oiseau dont il est fait mention dans la Zoologie britannique, et qui y est si mal décrit, est une nouvelle espèce que Forster a fait mieux connoître, et que nous décrirons à la suite de l'histoire du scops. Cet oiseau, qui se trouve en Europe, habite aussi les contrées les plus reculées du globe, puisqu'on l'a rencontré même aux îles Sandwich, au sein de la mer Pacifique. Il paroît aussi que cet oiseau est de passage en Angleterre parce qu'on ne l'y rencontre que dans certaines saisons, en automne et en hyver. J. J. VIREY.

D U P E T I T D U C. 71

gner des deux autres; d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume (1); ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen et du grand duc, et on le reconnoîtra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite, par rap-

en aigrettes, sont assez courtes et peu distinctes des autres plumes de la tête; son corsage est ramassé, court et trapu; le plumage du dessus du corps est brun, mêlé de quelques nuances grisâtres et de fauve terne et noirci; en dessous un fauve de bistre noircissant, avec les tiges des plumes brunâtres, revêt tout le ventre et la poitrine. On observe des taches transversales d'un blanc sale et cendré, sur le bord externe des pennes des ailes; la queue est courte et de la couleur du dos. Jusqu'à l'origine des doigts, les pieds sont revêtus d'un duvet roux grisâtre; l'iris des yeux est jaune; le bec et les ongles sont bruns.

J. J. VIREY.

(1) *Aures vel plumulæ in aurium modum surrectæ, in mortuo vix apparent, in vivo manifestiores, ex unâ tantùm pinnulâ constantes.* Aldrov. Avi. tom. I. pag. 551.

port au corps, que celle des deux autres ; et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres , car tout son corps est très-joliment varié de gris , de roux , de brun et de noir ; et les jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des ongles , de plumes d'un gris roussâtre mêlé de taches brunes. Il diffère aussi des deux autres par le naturel, car il se réunit en troupe en automne et au printemps , pour passer dans d'autres climats ; il n'en reste que très-peu , ou point du tout en hyver dans nos provinces , et on les voit partir après les hirondelles , et arriver à peu près en même tems. Quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés , ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés , et y font un grand bien par la destruction de ces animaux, qui se multiplient toujours trop, et qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme : on a souvent vu , dans les tems de cette espèce de fléau , les petits ducs arriver en troupe , et faire si bonne guerre aux mulots qu'en peu de jours ils

en purgent la terre (1) ; les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent ; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires , mais ces assemblées sont rares , au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans ; d'ailleurs c'est pour voyager (2) qu'ils semblent se rassembler,

(1) *Nota.* 1° Samuel Dale en cite deux exemples d'après Childrey , et il les rapporte dans les termes suivans. *In the year 1580 at hallontide an army of mices so overrun the marshes near south minster that the eat up the grass to the very roots. But at lenght a great number of Strange painted owls came and devoured all the mice. The like happened again in Essex anno 1648.* Childrey *Britanniâ botanicâ* , pag. 100. — *Dale's appendix tho the history of Harwich.* London , 1752 , pag. 597. *Nota.* 2° Quoique Dale rapporte ces faits à l'otus ou moyen duc , je erois qu'il faut les attribuer au scops ou petit due , à cause de l'indication *Strange painted owls* , qui suffit pour faire reconnoître ici le scops ou petit due.

(2) D'autres observateurs ont prétendu que le scops n'étoit point voyageur , mais seulement erratique. On le voit le plus souvent réuni par paires , mais assez rarement en troupe ; il niche dans des creux d'arbres et y dépose sa ponte. Cet animal paroît être répandu dans diverses contrées de la terre. Mauduyt

et il n'en reste point au pays (1), au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout tems ; il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, et qu'ils passent d'un continent à

assure qu'on l'envoie de Cayenne et de la Guiane. Levillant en a rencontré dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, au Camdeboo.

Scopoli (Ann. hist. nat. annus 1, pag. 19) parle d'un duc nommé *chiu* ou *giu*, dans quelques contrées d'Italie, qui avoisinent la Carniole. Son corps est tout entier d'une couleur cendrée blanchâtre, avec des stries et des marques transversales noirâtres. Kramer (dans son *Elenchus animalium Austricæ*, class. 2, n° 3 pag. 323), en donne une description un peu différente ; il dit que sa couleur est variée de noir, de brun et de blanc, en ondulations très-fines. Cet animal a l'iris jaune, la queue brune et tachée ; les six premières plumes de l'aile ont un côté blanchâtre. C'est dans les forêts les plus froides des montagnes de la Carniole, dans les creux des rochers, et les cavités des troncs d'arbres, qu'on rencontre cet oiseau ; c'est là qu'il dépose ses deux ou quatre œufs blancs ; il nourrit ses petits avec le *scarabeus majalis* Linn.

J. J. VIREY.

(1) On assure qu'il ne se trouve point de scops ou petits ducs en Angleterre, ce qui est assez singulier, puisque cet oiseau est de passage et peut ainsi fixer sa demeure par-tout où le climat lui est convenable.

J. J. VIREY.

l'autre. L'oiseau de la nouvelle Espagne, indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicuatli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc (1) : au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare par-tout, et difficile à prendre ; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs, ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes, et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe ; ils sont tout gris dans le premier âge ; il y en a de plus bruns les uns

(1) *Exoticum oti genus talchicuatli videtur : cornuta avis est sive auriculata, parva corpore, resima, rostro brevi, nigra lumine, luteâ erubescens iride fusca et cinerea plumis usque ad crura, atra et incurva unguibus. Cætera similis nostrati oto. Euseb. Nieremb. Hist. nat. lib. 10, cap. 59, pag. 221.*

que les autres quand ils sont adultes ; la couleur des yeux paroît suivre celle du plumage ; les gris n'ont les yeux que d'un jaune très - pâle ; les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune , mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

L E D U C

A C O U R T E S O R E I L L E S (1),

P A R J. J. V I R E Y.

V O I C I une de ces espèces d'animaux, qui, bien que foibles par leur conformation, et bornées par le cercle même de leurs habitudes naturelles, s'étendent cependant dans des climats bien différens. Du sein de la vaste mer Pacifique jusqu'aux confins de l'Asie et de l'Amérique boréales, et dans nos propres contrées, on peut rencontrer cet oiseau nocturne et voyageur. Toutefois, il faut que l'espèce en soit rare et peu nombreuse en France, puisqu'on ne l'a pas encore observée, mais elle se trouve en Espagne,

(1) *Strix auricularum pennâ brevi, corpore suprâ fusco; pennis margine flavis, subtùs pallidè flavo, longitudinaliter striato. . . strix brachyotos. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 17, — D'après Forster, Philos. trans. tom. LXII, n° 2, pag. 384.*

puisque la Faune arragonaise en fait mention. Pennant (1) et Lewin l'ont décrit comme un oiseau de la Grande - Bretagne ; il est vrai que le peu de choses qu'ils en ont fait connoître laissoit son histoire dans l'obscurité. Nous devons à G. Forster (2) une description plus exacte de sa forme et de son plumage. Sa taille approche de quatorze pouces. Il ne porte qu'une seule plume auriculaire de chaque côté ; encore est-elle si courte qu'elle n'est plus apparente lorsqu'il la baisse en mourant (3). Son plumage est brun en dessus , avec un bord fauve à chaque plume. Le dessous du corps est d'un fauve pâle, avec des stries longitudinales plus foncées. Sa queue est d'un brun obscur, et ses plumes intermédiaires sont marquées de cercles jaunâtres.

Cet animal est courageux et hardi ; il fait sa nourriture ordinaire des petits quadrupèdes rongeurs, ainsi que ses congénères.

(1) Short-eared owl, British zoology, tom. II, tab. 31, n° 66 ; et du même, Arctic zoology, tom. II, n° 116.

(2) Philos. trans. tom. LXII, pag. 383.

(3) Latham, Synops of birds, tom. I, class. 1, n° 9.

D U P E T I T D U C. 79

Il paroît préférer les contrées boréales de la terre , comme le nord de l'Europe , de l'Asie et de l'Amérique. Ce duc semble fort analogue à la chouette aigrettée que Levaillant a décrite, et qu'il a reçue de la Guiane. Nous la décrirons dans la suite. Il semble que ces deux oiseaux fassent un passage intermédiaire entre les ducs et les chouettes.

LE ZORCA,

PAR J. J. VIREY.

DANS la Sardaigne et les parties orientales de l'Italie, se trouve une petite espèce de duc, qui vit solitaire et sauvage dans les lieux retirés. Il pousse souvent des hurlemens aigres et plaintifs. Cette espèce reste toute l'année dans les mêmes contrées et n'est point voyageuse comme plusieurs autres de ce genre.

Cetti, dans son Histoire naturelle des oiseaux de la Sardaigne (1), a donné une description trop succincte de cet animal. Il le distingue par les huit ou neuf plumes de ses aigrettes auriculaires; son bec est d'un jaune verdâtre; ses jambes sont couvertes de duvet, mais ses doigts sont nus. La longueur totale de l'oiseau est de sept pouces.

(1) Uccelli di Sardegna. pag. 60.

Le duc. *Zorca*. Daudin, Ornithol. t. II, pag. 218.

✓



Barraband del.

Hubert sc.

1. LA HULOTTE
2. LE CHAT-HUANT.

LA HULOTTE (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 441, et pl. XXVII
de ce volume.

LA hulotte, qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les grecs appeloient *nycticorax* ou le *corbeau de nuit*, est la

(1) En grec , *nycticoraxy*. En latin , *ulula* , et aussi en italien, selon Gesner; *aloch* et quelquefois *lucharo* selon Aldrovande. En portugais, *corusa*. En Catalogne, *xura* , *kuta*. En allemand , *huhu*. En polonais , *lelok* , *sowka* , *puszlik*. En anglais , *howlet*. On l'appelle en Bourgogne *choue* , ce qui est un augmentatif de *chouette*. Salerne dit qu'on l'appelle en Champagne le *trembleur* , parce que cet oiseau crie comme en frissonnant et tremblant de froid. *Ulula*. Gesner , *Avi.* pag. 772. — Aldrov. *Avi.* tom. I , pag. 538. — *Ulula latinis*. Ray , *Syn. Avi.* pag. 26 , n° 4. *Ulula gesnery* , *idem* , *ibidem* , n° 5. — *Ulula Aldrovandi*. Willugh. *Ornith.* pag. 68. — Hibou sans cornes ou chat-huant. (Belon , *Hist. nat. des oiseaux* , pag. 139.. Hibou , chat-huant , appelé aussi *dame*. *Idem*. *Portraits d'oiseaux* , pag. 26 *A*.

Nota. Cette dénomination *dame* vient probablement de ce que cet oiseau a la face environnée d'un collier et d'une espèce de chaperon assez semblable à

plus grande de toutes les chouettes ; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles ; elle

ceux que portent les femmes pour se couvrir la tête ; mais on peut dire la même chose de l'effraie et du chat-huant. — *Ulula*. Aldrov. Avi. tom. I, p. 538... *Aluco*. *Idem*, tom. I, pag. 534. — Chouette noire. (Albin, tom. III, pag. 4, planche VIII, avec une figure mal coloriée.) *Nota*. Albin me paroît avoir fait une faute, en disant, dans sa description, que cet oiseau a l'iris des yeux jaune, à moins qu'il n'appelle jaune le brun couleur de noisette, couleur où il entre en effet un peu de jaune obscur. — *Noctua major*. Frisch planche xciv, avec une figure bien coloriée.

(2) La hulotte. *Strix supernè cinerea maculis albicantibus et nigris variegata, infernè alba, tæniis nigris longitudinaliter et transversim varia; remigibus reetricibusque nigro et cinereo rufo transversim striatis. . . ulula*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 3.

Strix capite ferrugineo, iridibus atris, remigibus primoribus serratis. . . strix aluco. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 7.

Strix capite lævi, corpore ferrugineo iridibus atris. . . strix aluco. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 26.

Chouette chat-huant. *Strix stridula*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 194.

La hulotte a quinze pouces de longueur ; les plumcs de la face sont grisâtres sales ; une couleur ferrugineuse, tirant sur le roux et tachée de noirâtre, forme la teinte générale du dessus du corps ; en outre on y voit des

a la tête très-grosse, bien arrondie et sans aigrettes, la face enfoncée et comme en-cavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées, l'iris des yeux noirâtre ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur noisette obscure, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces, les ailes s'étendant un peu

ondes noirâtres linéaires et transversales, mais elles sont peu distinctes. Une nuance ferrugineuse et terreuse revêt toute la partie inférieure de l'animal. On remarque des taches blanchâtres sur les couvertures des ailes et vers le sommet de la tête. Le devant du corps est ondé de lignes brunâtres et transversales; il y a des bandes rousses et brunes sur les pennes des ailes et de la queue. Les individus jeunes ont un plumage bien moins foncé et blanchâtre vers l'abdomen et les cuisses; celles-ci sont aussi pointillées de noir. Les femelles sont un peu plus grosses que les mâles, et la teinte de leur plumage est plus terne et plus pâle. Le mâle a 2 pieds et demi d'envergure; ses jambes sont couvertes de duvet; son iris est bleuâtre.

J. J. VIREY.

F 2

au delà de son extrémité, l'étendue du vol de trois pieds, les jambes couvertes jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs (1): ces caractères sont plus que suffisans pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes. Elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté comme toutes les autres chouettes; c'est son cri (2), *hou, ou ou ou ou ou ou*, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, hurler ou crier comme le loup, et c'est par cette même analogie que les allemands l'appellent *hu hu*, ou plutôt *hou hou* (3).

(1) On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif; c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième; au lieu que, dans l'effraie, la seconde et la troisième sont les plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

(2) Cet oiseau pousse la nuit, sur-tout quand il gèle, une voix terrible, qui fait peur aux femmes et aux enfans. (Salerne, Ornith. pag. 53.)

(3) *Nota.* C'est d'après Gesner que je dis que les

La hulotte se tient, pendant l'été, dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche, en hyver, de nos habitations (1); elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats; elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres,

allemands appellent cette chouette *hu hu*; cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom: il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* et *eul*. M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, et dit que les autres surnoms qu'on lui donne en allemand, sont sans fondement, comme celui de *knapp eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes sont également; et *nacht eul*, qui signifie *chouette de nuit*, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.

(1) Les peuples calmouks ont une grande vénération pour cet animal, et le laissent approcher de leurs tentes. Il se trouve dans ces contrées asiatiques, et y fait une grande destruction des petites espèces de quadrupèdes rongeurs, selon Samuel George Gmelin, et Lepéchin. J. J. VIREY.

et elle se fourre dans les taillis les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour, sans changer de lieu. Dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort qu'à la nuit; ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des cresserelles, des corneilles et des pies; elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

LE CHAT-HUANT (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 437; et pl. XXVII de ce volume.

APRÈS la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, et qui a les yeux noirs, se trouvent le chat-huant, qui les a

(1) En grec, *glauzi*. En latin, *noctua*. En Catalogne, *cabeca*. En allemand, *milchsanger*, *kinder*, *melcker*, *stock-eule*. En anglais, *common brown-owl* ou *leech-owl*. — *Strix*. Gesner, *Avi*, pag. 738. — Aldrov. *Avi*, tom. I, pag. 561. — Chouette. (Albin, tome I, p. 10, planche IX, avec une figure mal coloriée.) — *Noctua major*. Frisch, planche xcvi, avec une figure coloriée de la femelle. — *The tawny owl*. *British zoology*, pl. B 3. *Nota*, que faute d'exactitude, l'auteur de la *Zoologie britannique* a marqué du même numéro B 3, deux planches différentes, et que l'une de ces planches représente le hibou ou moyen due, et l'autre le chat-huant dont il est ici question.

(2) Le chat-huant. *Strix supernè rufo-ferruginea medio*, *pennarum nigricante*, *infernè alba*, *rufo ferrugineo admixto*, *tæniis nigricantibus longitudinaliter et transversim variegata*; *remigibus*, *rectricibusque*

bleuâtres, et l'effraie, qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur ; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extré-

fusco et rufo transversim striatis... *strix*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 1.

Strix corpore ferrugineo, remige tertiâ longiore.
strix stridula. Lin. edit. 15, gen. 43, sp. 9.

Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertiâ longiore. .. *strix stridula*. Latham, Syst. ornith. gen. 5, sp. 25.

Chat-huant. *Strix stridula*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 194.

Le cri de cet animal est traînant, foible et triste ; il semble prononcer *ho-hou-ho-hou-ou* ; sa nourriture ordinaire n'est pas seulement de petits quadrupèdes et d'oiseaux, mais même de phalènes et d'escarbots.

Mauduyt décrit une variété du chat-huant, dont le plumage est plus foncé et plus sombre dans les parties supérieures ; le dessous du corps est presque sans tache. Elle se trouve à St. Domingue. Daudin parle de deux autres variétés du chat-huant d'Europe ; l'une, qui se trouve dans les montagnes du Jura, se distingue par des plumes blanches au croupion ; l'autre, qui habite dans l'Italie et diverses autres contrées de l'Europe méridionale, a son plumage d'un roux ferrugineux plus ardent et plus clair ; du reste il est assez semblable à l'espèce vulgaire.

Nous ajouterons ici une autre variété que Latham a

mité des pieds; ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte, mais ils paroissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnoîtra le chat-huant (1) d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage (2); et enfin à son cri, *hohó, hohó,*

fait connoître (*) et qu'il appelle *strix barbata*. Des teintes rembrunies revêtent la face et la gorge; le reste du plumage est cendré; chaque aile a une plume crénelée dans son extrémité; son bec est jaune et son iris safrané. Cet oiseau se rencontre dans les montagnes inhabitées de la Sibérie orientale.

J. J. VIREY.

(1) Cet animal, que des auteurs ont réuni avec la hulotte, qu'ils ont regardée comme un jeune individu, en diffère cependant par quelques dispositions de la couleur du plumage, et par d'autres caractères qu'il sera facile de comparer. Le chat-huant a le corps d'un brun testacé, ferrugineux en dessus, avec des taches plus foncées et des points noirâtres. Un jaune roussâtre terne mêlé de blanc recouvre la poitrine et l'abdomen avec des stries brunes. La queue a des taches et des lignes d'un ferrugineux pâle et noirâtre. La troisième plume de l'aile est la plus longue. Cet oiseau pèse dix-neuf à vingt onces. J. J. VIREY.

(2) Voyez-en la description très-détaillée et très-exacte dans l'Ornithologie de M. Brisson, tom. I,

(*) Mountain owl. Synops. of birds, t. 1.

hohohoho, par lequel il semble huer, hôler ou appeler à haute voix.

Gesner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce ; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter. *Strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire, comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec ; Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient, par le passage suivant :

— *Strigum*

Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ

Canities pennis, unguibus hamus inest.

Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus

Causa quod horrenda stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en liameçon, sont des caractères communs à tous ces

pag. 500 et suivantes : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles de la hulotte ; le mâle chat-huant est à la vérité plus brun que la femelle, mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte, qui de toutes les chouettes est la plus grande et la plus brune.

oiseaux ; mais la blancheur du plumage, *cannities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre ; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *gre, grei* de l'effraie ; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement qu'un grincement.

On ne trouve guère les chat-huants ailleurs que dans les bois ; en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes ; ils se tiennent dans des arbres creux ; et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le tems le plus rigoureux de l'hyver ; ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que très-rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa *planche cotée* xciv est la hulotte ; la *planche* xcv, la femelle du chat-huant, et la *planche* xcvi, le chat-huant mâle : ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes, ou, si l'on vouloit que le chat-huant ne fût qu'une

variété de l'espèce de la hulotte, il faudroit pouvoir nier les différences constantes et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paroissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées (1).

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du nord (2), il a pu passer d'un continent à l'autre; aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds (3). Il y a au cabinet de M. Mau-

(1) Levaillant a voulu aussi reprendre Buffon, d'avoir séparé la hulotte du chat-huant; il assure que la première n'est que le jeune chat-huant. Cette imputation n'est pas nouvelle, et Buffon savoit que Frisch regardoit ces deux oiseaux comme étant de la même espèce. Levaillant assure qu'il s'est convaincu, en élevant, dit-il, plus de dix nichées, de la vérité de l'observation de Frisch. Cependant, dans un sujet si susceptible d'erreur, il est bon d'attendre une confirmation que le tems peut seul apporter.

J. J. VIREY.

(2) *Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertiâ longiore.* Linn. Faun. Suec. n° 55.

(3) Il est assez fréquent dans les déserts de la Tartarie australe, et dans les montagnes arides qui séparent cette vaste contrée de l'Asie méridionale. Pennant le compte aussi parmi les oiseaux voisins du pôle arctique dans les deux continens. (Arct. zool. tom. II, pag. 237).

J. J. VIREY.

duyt un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps (1).

(1) Je pense qu'il faut réunir à cette espèce la chouette rousse dont Scopoli a fait mention dans ses *Anni hist. nat.* an. 1, n° 16, pag. 22. Sa taille est assez petite, puisqu'elle n'a guère que la grandeur d'un pigeon médiocre; de même que le chat-huant, elle a l'iris d'une couleur bleuâtre. Tout son corps est de couleur ferrugineuse rousse, entre-mêlée de taches brunes; la description extrêmement succincte de cet animal ne permet pas d'en faire connoître plus de détails. Il habite dans les forêts et les montagnes de la Carniole, près d'Idria. Daudin, qui en fait une espèce distincte, soupçonne qu'on peut y rapporter la chouette dont Gérini a donné une figure assez peu exacte dans son *Ornithologie*, tom. I, pl. 96, pag. 90.

J. J. VIREY.

L'EFFRAIE

O U

LA FRESAIE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 474 et 440 ; et la planche XXVIII de ce volume.

L'EFFRAIE, qu'on appelle communément la *chouette des clochers*, effraie en effet par ses soufflemens, *ché, chéi, chéû, chióú*, ses

(1) En grec, *éleos*. En latin, *aluco*. En allemand et en flamand, *kirch-eule*, ce qui signifie *chouette des églises*; *schleyer-eule*, *chouette voilée*, parce qu'elle semble avoir la tête encapuchonnée; *perl-eule*, parce que son plumage est parsemé de taches rondes comme des perles ou des gouttes de liqueur. En anglais, *white-owl*, *chouette blanche*. *Nota*. Salerne dit qu'on l'appelle dans l'Orléanois, la Sologne, etc. *frésaie*. En Poitou, *présaie*. En Gascogne, *bresague* ou *fresaco*; dans le Vendômois, *chouart*. — Effraie ou fresaie. (Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, pag. 142. Petit chat-huant plombé. *Idem*. *Portraits d'oiseaux*, pag. 26, B. *Nota*. Il paroît que Belon confond, à quelques égards, l'effraie ou fresaie avec le tette-



Barraband del.

Hubert sc.

1. L'EFFRAIE
2. LA CHOUETTE

cris âcres et lugubres, *grei*, *gre*, *crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit ; elle est, pour

chèvre ou crapaud-volant, et Gesner le lui a reproché avec juste raison. — *Aluco minor*, Aldrov. Avi. tom. I, pag. 536. *Ululæ genus alterum quod quidam flammeatum cognominant*. Gesner, Avi. pag. 774. — *Aluco minor Aldrovandi*. Willulgh. Ornith. pag. 67, tab. 15. — Lucheran ou chouette blanche. (Albin, tom. II, pag. 7, planche XI, avec une figure coloriée). — *Noctua guttata*. Frisch, planche xcvi, avec une figure coloriée. — *The White owl*. British zoology. pl. B.

(2) Le petit chat-huant. *Strix supernè rufescens, lineolis undatis griseis et fuscis varia, punctulis albidis aspersa, infernè alba aut albo-rufescens punctulis nigricantibus variegata aut immaculata; reatricibus lateralibus interiùs albo-rufescentibus, fusco transversim striatis; extimâ albâ fusco transversim striatâ.. aluco*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 2.

Strix corpore luteo, punctis albis, subtùs albido punctis nigricantibus. strix flammea. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 43, sp. 8. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 28.

Chouette effraie. *Strix flammea*. Daudin, Ornith. tom II, pag. 197.

La longueur de cet oiseau est d'environ treize ou quatorze pouces. Le devant de la tête est d'une couleur blanche tirant sur le roux ; un jaune luisant

ainsi dire , domestique , et habite au milieu des villes les mieux peuplées ; les tours , les clochers , les toits des églises et des autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour , et elle en sort à l'heure du crépuscule : son soufflement , qu'elle réitère sans cesse , ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte ; elle pousse aussi , en volant et en se reposant , différens sons

et assez clair , est le fond de la partie supérieure du corps. Il est ondé de lignes brunes et grises , avec des points blanchâtres , mais le dessous du corps est d'un blanc assez pur , avec des marques fines et brunâtres pour l'ordinaire ; dans quelques individus , le fond est roussâtre et les points sont plus bruns. Les plumes portent la même livrée que le dessus du corps ; les pattes sont couvertes d'un duvet blanchâtre ; la couleur de l'iris est obscure ; le dessous de l'aile est blanchâtre. Cet oiseau est fort joli , mais son cri est effrayant et lamentable.

L'oiseau du Brésil , décrit par Marcgrave , sous le nom de *tuidara* paroît être la même espèce. Mauduyt regarde le chat-huant de Cayenne de la 442^e planche enluminée de Buffon , comme une variété de l'effraie d'Europe. Des lignes ondées , fines , brunes et transversales , sont placées sur un fond roux sur le dos , la poitrine et le ventre. Un blanc sale avec des raies noirâtres entoure la face ; l'iris est safrané.

J. J. VIREY.

aigres ,

aigres, tous si désagréables, que cela joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfans, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjuges, et qui croient aux revenans, aux sorciers, aux augures; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messenger de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant : elle a un pied ou treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur : elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs ; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs ; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches, et si fines, qu'on les prendroit pour des

poils ; l'iris d'un beau jaune, le bec blanc, excepté le bout du crochet, qui est brun ; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres. Il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paroissent au premier coup d'œil être assez différentes ; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs ; d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire ; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache, telle que la planche, n^o 440, la représente.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes ; il est fort aisé de les prendre, en opposant un petit filet, une trouble à poisson aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens ; elles vivent 10 ou 12 jours dans les volières où elles sont renfermées, mais elles refusent toute nourriture, et meurent d'inanition au bout de ce tems. Le jour, elles se tiennent sans bouger au bas de la volière ; le soir, elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement, *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au dessus de

la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*), *crei*, *grei*, dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et partout très-commune en Europe; comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France (1), elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi. Marcgrave l'a vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara* (2).

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le

(1) *Strix capite lævi, corpore luteo*. Lin. Faun. Suec. n° 49. *Nota*. M. Salerne s'est trompé lorsqu'il a dit que Linnæus n'en parle point, et qu'apparemment la fresaie ne se trouve point en Suède. (Voyez Salerne, Ornithol. pag. 50.)

(2) *Tuidara brasiliensibus; ululæ est species, germanis SCHLEIER-EULE, Belgis kerkuyle*. ..
Describitur et à Gesnero. Marcgr. Hist. nat. brasil. pag. 205.

chat-huant, pondre dans des nids étrangers; elle dépose ses œufs à crud dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres; elle n'y met ni herbes ni racines, ni feuilles pour les recevoir; elle pond de très-bonne heure au printems, c'est-à-dire, dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs, et quelquefois six, et même sept, d'une forme alongée, et de couleur blanchâtre; elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris; ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris; ils boivent aussi assez souvent, ou plutôt mangent l'huile des lampes, sur-tout si elle vient à se figer; ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées; leurs excréments sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins, mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du

soir ; et quand la nuit arrive , ils se laissent tomber de leur trou , et volent en culbutant presque jusqu'à terre : lorsque le froid est rigoureux , on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou , ou cachées dans les fourrages ; elles y cherchent l'abri , l'air tempéré et la nourriture : les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre tems. En automne , elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejettoires* et des lacets pour prendre des bécasses et des grives (1) ; elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues , et les mangent sur le lieu ; mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets ; elles les avalent souvent entiers et avec la plume , mais elles déplument ordinairement , avant de les manger , ceux qui sont un peu plus gros : ces dernières habitudes , aussi bien que celle de voler de travers , c'est-à-dire , comme si le vent les emportoit , et sans faire aucun bruit des ailes ,

(1) *Rejettoire* , baguette de bois verd courbée , au bout de laquelle on attache un lacet , et qui , par son ressort , en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

sont communes à l'effraie (1), au chat-huant, à la hulotte et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

(1) L'oiseau dont on décrit ici l'histoire, se trouve dans les contrées septentrionales de l'Amérique. Pen-
nant, dans son *Arctic zoology* (tom. II, pag. 235, n° 124), l'appelle chouette blanche. Il est plus probable qu'elle ait un plumage plus blanc dans ces pays rigoureux que sous des zones plus tempérées, où l'éclat du soleil colore plus fortement les productions organisées.

L'effraie se trouve aussi dans les vastes déserts de la Tartarie; les hordes mongoles qui les parcourent, regardent cet oiseau comme sacré. Il me semble que cette opinion tiende moins encore à la superstition qui se répand sur tout le genre humain dans l'état de barbarie, qu'à des idées religieuses inspirées par les sorciers et les schamans. On sait que l'idolâtrie de ces peuples du nord offre de grandes ressemblances avec la cosmogonie reçue dans toute l'Inde payenne; et ces systèmes théologiques n'ont pas été inconnus aux grecs et aux égyptiens, qui ont aussi honoré les oiseaux de nuit. J. J. VIREY.

L A C H O U E T T E

O U

LA GRANDE CHEVÊCHE (1) (2).

Voyez les planch. enluminées, n° 438, et pl. XXVIII
de ce volume.

CETTE espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler la *chouette des rochers* ou la *grande chevêche*, est assez

(1) En grec, *aigolios*. En latin, *cicuma*. En allemand, *stein-hutz* ou *stein-eule*. En polonais, *sowa*. En anglais, *great brown owl*. — *Noctua quam saxatilem helvetii cognominant. Noctua saxatilis*. Gesner, *Avi.* pag. 622. — Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 545. — Grande chevêche. (Belon, *Histoire naturelle des oiseaux*, pag. 140..) Chevêche grimaut; machette. *Idem.* *Portraits d'oiseaux*, pag. 27. *A.* Grande chouette brune. (Albin, tom. III, pag. 4, planche VII, avec une figure mal coloriée. *Ulula flammeata. Kutz* jaune sans oreilles, ou *stein-eule*. Chouette ou souette. (Frisch, planche xcVIII, avec une bonne figure coloriée.)

(2) La grande chouette. *Strix albo rufescens, maculis longitudinalibus fuscis varia; remigibus exterius*

commune, mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie; elle se tient plus volontiers dans les carrières,

rufis, tæniis transversis fuscis variis, interiùs albo-rufescentibus; reatricibus rufescentibus, fusco transversim striatis. . . noctua major. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 4.

Strix corpore suprâ fusco albo-maculato, reatricibus fasciis linearibus albis. . . strix ulula. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 10.

Strix capite lævi, suprâ rufescens, maculis longitudinalibus fuscis, subtùs albida lineolis fuscis, caudâ fasciis fuscis. . . strix ulula. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 27.

Chouette hurleuse. *Strix ulula.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 196.

On reconnoît cet oiseau à la couleur de sa tête, de son cou, du dessous de son corps, de sa poitrine et de ses flancs, qui est d'un blanchâtre tirant sur le roux et nuancé foiblement de brun. Des marques longues et brunes sont placées longitudinalement sur chaque plume; les parties postérieures du corps, comme le croupion et le dessus de la queue, sont d'un roussâtre lavé, avec des marques brunes et terreuses; le ventre est blanc; les pennes des ailes sont chamarrées de roussâtre et de brun, avec une extrémité brune; la queue porte des bandes transversales brunes; un duvet d'un jaunâtre lavé de roux revêt les jambes et les doigts; l'iris est jaune; le bec et les ongles sont noirâtres. Les couleurs de la femelle sont plus ternes,

dans les rochers, dans les bâtimens ruinés, et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans des arbres creux (1). On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant, par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre; on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à peu près de la même grandeur; mais la

plus lavées, et les taches brunes sont moins larges; le duvet des jeunes chevêches est d'un blanchâtre gris mêlé de brun; ensuite il lui succède des plumes roussâtres. J. J. VIREY.

(1) Nous laisserons, dit M. Frisch, à cette chouette son nom distinctif *stein-eule*, parce que je ne l'ai jamais trouvée dans des arbres creux, mais seulement dans des bâtimens en ruines, ou du moins abandonnés depuis long-tems, et dans les rochers. (Frisch, article *des oiseaux nocturnes.*)

chouette des rochers est en général plus brune, marquée de taches plus grandes, et longues comme de petites flammes ; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes, etc'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata* : elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, et le bec tout brun ; tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires, et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevêche* : ce nom n'est pas impropre, car cet oiseau ressemble assez, par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche, que nous appelons simplement *chevêche* ; il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois : ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier *chevêche* en français. M. Salerne dit que

la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevéche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche*; que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, et que quand il doit pleuvoir, elle change de cri et semble dire *goyon*; qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, et gros comme ceux d'un pigeon ramier. Il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Oline se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hyver: cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même tems. Et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article

suivant; elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, sur-tout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée sous le nom de *chevêche-lapin* (1) (2), et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe, car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusait lui-même son trou,

(1) Espèce de chevêche lapin ou *ulula cunicularia*. Feuillée, Journal des observations physiques, p. 562, où l'on peut en voir la description.

(2) Cette chouette, assez bien décrite par Molina, dans son histoire naturelle du Chili, paroît être une espèce distincte, et nous la décrivons comme telle à l'article des oiseaux de proie nocturnes étrangers.

comme le P. Feuillée paroît le croire, ce seroit une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche (1), et même que toutes nos autres chouettes (2); mais

(1) *Nota.* 1^o Le P du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard; qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc et de noir; qu'il repaire sur les plus hautes montagnes; qu'il se terroit, comme le lapin, dans les trous qu'il fait dans la terre, où il pond ses œufs, les y couve et élève ses petits. . . . qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, et qu'en volant il fait un cri fort lugubre et effroyable. (Histoire des Antilles, tom. II, pag. 257.) *Nota.* 2^o. Cct oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée, et quelques-uns des habitans de nos îles se trouvèrent peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger et y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs, s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.

(2) On trouve, dans le *Museum carlsonianum* de Sparrmann, (Fascic. 3, pag. 51, et tab. *id.*), un oiseau qu'il nomme *chouette arctique*. Elle paroît n'être qu'une variété de notre grande chevêche. Sa longueur est plus grande, car elle a dix-huit pouces, tandis que la nôtre n'en a guère que quatorze. Celle-ci a le tour des yeux noir, la face blanche; le dessus de la tête est couvert de plumes noires, bordées de roussâtre

il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé ; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.

fauve. Toute la partie supérieure du plumage est tachée de ferrugineux. Les ailes sont blanches en dessous, avec une bande noire au milieu. Des taches noires, sur un fond testacé, couvrent la poitrine ; le ventre est blanc et taché de noir ; la queue porte des bandes noires et d'autres ferrugineuses ; les pieds sont couverts d'un duvet blanc. Cette variété se trouve dans le nord de la Suède. J. J. VIREY.

LA CHOUETTE DE SOLOGNE,

PAR J. J. VIREY.

M. SALERNE (1) a fait connoître une espèce de chouette de 15 à 18 pouces de longueur, et qui pèse environ une demi-livre. Elle a paru assez différente de la chouette et de la chevêche pour que les ornithologistes aient cru devoir en former une espèce distincte. Peut-être n'est-elle en effet qu'une jeune effraie. Sa face est blanche, sa collerette et le sommet de sa tête sont variés de taches blanches et de rous-sâtre. Un brun noirâtre, nuancé de fauve,

(1) Ornithol. pag. 56. *Ulula sive noctua minor dorso ferrugineo, ventre albido.*

Strix corpore suprâ ex atro fusco, fulvo admisto, subtùs albo, caudâ albâ versus apicem lineis nigricantibus decussantibus.... strix soloniensis. Linn. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 33. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 33.

Chouette de Sologne. *Strix soloniensis.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 204.

recouvre le dessus du corps. Le ventre et le dessous des ailes sont colorés en blanchâtre, ainsi que le dessous de la queue. Celle-ci porte des stigmates noirâtres au bord de ses pennes. Ses pieds sont duvetés et courts, ainsi que les doigts; le bec est court et noirâtre, de même que les ongles. La langue est fendue.

Cette espèce se trouve en diverses contrées de la France intérieure. Il y a sans doute plusieurs autres chouettes encore peu connues ou mal décrites. On ne peut trop inviter les amis de la science à compléter, par quelques recherches aussi amusantes qu'instructives, cette partie de l'ornithologie.

Nous ajouterons ici, par exemple, trois chouettes dont Scopoli nous a laissé une courte notice dans son *Annus I, historiconat.* n° 13, 14 et 15, pag. 21 et 22. On peut voir ce que nous avons dit de celle du n° 16 à l'article du *chat-huant*.

La première, la chouette sylvestre, est de la taille d'une bonne poule. Son bec est jaunâtre. Un rayon de plumes blanches parcourt de la base d'une oreille à l'autre oreille. Tout le corps est blanc, mêlé de brun. L'iris est d'un verd de mer. Elle
habite

habite dans les forêts de la Carniole (1). Je serois porté à penser que ce n'est qu'un jeune duc.

La chouette à ventre blanc, sous le n° 14, est moins grosse que la précédente (2). Son masque, ou sa face, est entouré et bordé de roux, mais le milieu est blanc. Le dessus du corps est d'un gris brunâtre tacheté; le dessous est blanc, et les pennes des ailes et de la queue sont liserées de roux, avec l'extrémité blanche. Cet oiseau, qui se trouve dans le Tyrol et l'Autriche, paroît être une effraie.

La troisième, appelée *noctuelle* (3), est

(1) *Strix capillitio eleganti iridibus glaucis, corpore albo fuscoque vario. . . strix sylvestris*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 29, d'après Scopoli.

Strix capite lævi, corpore albo fuscoque variegato, regione periophthalmica albida. . . strix sylvestris. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 29.

(2) *Strix corpore suprâ rufo griseo maculato, subtùs albo, remigibus, reatricibusque rufis, his apice albis. . . strix alba*. Lin. gen. 43, sp. 30, d'après Scopoli.

Strix capite lævi, corpore rufo griseoque vario subtùs albo, regione periophthalmica margine rufo, reatricibus, apice albis. . . strix alba. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 30.

(3) *Strix iridibus fuscis, corpore pallidè rufo, ma-*

de la taille d'un fort ramier. Tout le corps est lavé de roussâtre clair avec des taches brunes placées longitudinalement. La couleur de son iris est noisette. Elle habite communément les forêts de la Carniole, et sur-tout aux environs de Laback.

Nous n'avons aucun autre détail sur ces animaux, qui ne me semblent être que des variétés. Si, par la suite, des observations ultérieures en déterminent les espèces, on pourra profiter de ces indications, toutes imparfaites qu'on les trouve.

culis fuscis longitudinalibus.... strix noctua. Lin. gen. 43, sp. 31, d'après Scopoli. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 31.



Barraband del.

Duhamel Sc.

1. LE HAREFANG

2. LA CHEVÊCHE ou petite Chouette

L A C H E V Ê C H E (1) (2)

O U

P E T I T E C H O U E T T E.

Voyez les planches enluminées, n° 459, et pl. XXIX
de ce volume.

LA chevêche et le scops ou petit duc, sont à peu près de la même grandeur (3); ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux

(1) *Nota.* Les grecs et les latins n'ont pas distingué cette espèce par un nom particulier, et ils l'ont vraisemblablement confondue avec celle du scops ou petit duc, *asio*. Il en est de même des italiens, qui les appellent tous deux *zuetta* ou *civetta*. En espagnol, *bechuza*. En portugais, *mocho*. En allemand, *kutz* ou plutôt *kautzlein*. En polonais, *szowa*. En anglais, *little owl*. *Noctuæ genus parvum*. Gesner, *Icon. Avi.* p. 15. — Petite chevêche. (Belon, *Histoire naturelle des oiseaux*, pag. 140.) — *Noctua*. Aldrovande, *Avi.* tom. I, pag. 545. — Petite chouette. (Albin, tom. II, pag. 8, planche XII, avec une figure coloriée.) — Petit hibou. (Edwards, *Glanures*, pag. 59, pl. CCXXVIII, avec une bonne figure coloriée.) — *The little owl*. *Bristich zoology*, planche B 5. *Nota.* M. Edwards,

et des chouettes ; ils ont sept ou huit pouces de longueur , depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles , et ne sont que de

M. Frisch et l'auteur de la Zoologie britannique ont chacun donné une planche coloriée de cet oiseau : la meilleure et la plus ressemblante à la nature , est celle de M. Edwards ; elle représente la femelle de cette espèce. La planche de la Zoologie britannique et celle de M. Frisch représentent le mâle ; mais ce dernier auteur a fait une faute en donnant des yeux d'un bleu noirâtre à cet oiseau , car il les a d'un jaune pâle.

(2) La petite chouette ou la chevêche. *Strix supernè fusca , maculis albis variegata , infernè alba , maculis longitudinalibus fuscis varia , rectricibus in utroque latere rufescente transversim variegatis , apice albidis . . . noctua minor.* Brisson , Ornithol. gen. 12 , sp. 5.

Strix remigibus maculis albis quinque ordinum . strix passerina. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 43 , sp. 12. — Latham , Syst. ornithol. gen. 3 , sp. 46.

J. J. VIREY.

(3) On distingue la chevêche à son aspect et à sa taille , qui est assez petite , puisqu'elle n'a guère que huit pouces de longueur.

Du brun mêlé de blanc , est la couleur de sa face , avec une marque blanche longitudinale sur chaque plume de la tête. Le fond du plumage est d'un brun obscur et terreux , qui est parsemé de taches blanches sur le cou , la poitrine et le dos ; la gorge est blanche ,

la grosseur d'un merle ; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre , si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes , qui sont à la vérité très-courtes et composées d'une seule plume , et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes ; d'ailleurs , elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle , le bec brun à sa base et jaune vers le bout ; au lieu que le petit duc a tout le bec noir ; elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs , et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps , et aussi par

ainsi que les plumes du ventre , mais celles-ci sont brunes dans leur milieu ; les pennes des ailes sont fort grandes et dépassent la queue ; celle-ci est brune et rayée transversalement de bandes roussâtres interrompues ; les ailes déployées ont près de deux pieds d'envergure ; un duvet blanc lavé de fauve recouvre les jambes et même les doigts ; le bec est jaune , les ongles bruns ; l'iris est jaunâtre.

Samuel George Gmelin a décrit dans les nov. comm. Petropol. tom. XV , pag. 447 , tab. 12 , une espèce d'oiseau de proie nocturne , sous le nom de *noctua minor*. Elle doit se rapporter à l'espèce de notre chevêche , mais elle est plus grande. Sa stature est de près d'un pied ; les pennes de l'aile sont variées de brun et de jaunâtre ; un jaune clair forme le fond de la couleur du ventre. J. J. VIREY.

sa queue courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche; elle a un cri ordinaire, *poupou*, *poupou*, qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit, *ai-me*, *hé-me*, *és-me*, plusieurs fois de suite (1). Elle se tient rarement dans les bois; son domicile ordinaire est dans les mesures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit

(1) *Nota.* Etant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri *hémé*, *édmé*: comme je prêtois l'oreille à cette voix, qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes gens, qui étoit couché dans la chambre au dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et trompé par la ressemblance du son bien articulé *édmé*, répondre à l'oiseau; *qui es-tu là-bas, je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyoit, en effet, que c'étoit un homme qui en appeloit un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, et articule distinctement ce mot.

pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche; elle n'est pas absolument oiseau de nuit; elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoiqu'assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler en entier, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger; au lieu que les hiboux, la hulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite, sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à crud dans des trous de rochers ou de vieilles murailles.

M. Frisch dit que comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre*, *kircken-oder*, *leich enhuhu*, et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeoit quelquefois autour des maisons

où il y avoit des mourans. . . Le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevêche qu'appartiennent toutes ces imputations, car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie (1); elle ne se tient pas, comme celle-ci, dans les clochers, dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre, ni le cri âcre et effrayant de l'autre; et ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paroît être une variété dans l'espèce de notre chevêche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a

(1) La chevêche est solitaire; elle fait la guerre aux chauve-souris, et se nourrit aussi de grillons et d'autres insectes; elle pond deux œufs blancs, et quelquefois davantage. Dans le nord de l'Europe, elle choisit pour sa retraite les arbres conifères, de préférence.

aussi l'iris des yeux noir , au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune , et a l'iris des yeux jaune. Nous avons aussi au cabinet une variété de l'espèce de la chevêche , qui nous a été envoyée de Saint-Domingue , et qui ne diffère de notre chevêche de France , qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge , et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières ; au lieu que dans notre chevêche , il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci , et d'une manière plus facile à saisir , les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler , nous dirons : 1° Que la hulotte est la plus grande et la plus grosse ; qu'elle a les yeux noirs , le plumage noirâtre , et le bec d'un blanc jaunâtre ; qu'on peut la nommer la *grosse chouette noire aux yeux noirs* : 2° Que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte ; qu'il a les yeux bleuâtres , le plumage roux , mêlé de gris de fer , le bec d'un blanc verdâtre , et qu'on peut l'appeler la *chouette rousse et gris de fer aux yeux bleus* : 3° Que l'effraie est à

peu près de la même grandeur que le chat-huant ; qu'elle a les yeux jaunes , le plumage d'un jaune blanchâtre , varié de taches bien distinctes , et le bec blanc avec le bout du crochet brun , et qu'on peut l'appeler la *chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés* : 4° Que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie , quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse ; qu'elle a le plumage brun , les yeux d'un beau jaune et le bec brun , et qu'on peut l'appeler la *chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun* : 5° Que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres ; qu'elle a le plumage brun , régulièrement taché de blanc , les yeux d'un jaune pâle et le bec brun à la base , et jaune vers le bout , et qu'on peut l'appeler la *petite chouette brune aux yeux jaunâtres , au bec brun et orangé*. Ces caractères se trouveront vrais en général , les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs , pour que les différences ne soient pas fort sensibles ; cependant il y a ici , comme dans toute la Nature , des variétés assez considérables , sur-tout dans les couleurs (1) ;

(1) Outre la variété décrite par S. G. Gmelin,

il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres , des chats-huants , plutôt couleur de plomb que gris de fer foncé , des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres , des chouettes ou chevêches grandes et petites , plutôt fauves que brunes ; mais , en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer , je crois que tout le monde pourra les reconnoître , c'est-à-dire , les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.

dont nous avons fait mention , on connoît encore une chevêche d'Allemagne , dont le plumage est d'une couleur plus obscure , et dont l'iris est noir , ce qui est assez remarquable.

Daudin cite encore une autre variété de chevêche de Saint-Domingue , qui a la gorge moins blanche que les précédentes , et des bandes brunes transversales qui parcourent la poitrine et le ventre.

J. J. VIREY.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES.

LE DUC CABURE (1).

L'OISEAU appelé *cabure* ou *caboure* par les indiens du Brésil, a des aigrettes de plumes sur la tête, et n'est pas plus gros qu'une

(1) Le hibou du Brésil. *Asio supernè dilutè fusco-ferrugineus; albis maculis variegatus, infernè albicans, maculis dilutè fusco-ferrugineis varius; reatricibus dilutè fusco-ferrugineis, albo undatis.... asio brasiliensis.* Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 8.

Strix corpore suprà pallidè ex ferrugineo fusco albo maculato, subtùs albido maculis ex ferrugineo fuscis... strix brasiliensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 18.

Strix capite aurito corpore ferrugineo fusco albo maculato, subtùs albido maculis ferrugineo fuscis, reatricibus albo fasciatis. strix brasiliana. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 12.

Duc cabure. *Strix brasiliana.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 220.

J. J. VIREY.

litorne ou grive des genevriers. Ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau (1) ; il n'en donne pas la figure ; « c'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*) ; il a la tête ronde, le bec court, jaune et crochu avec deux trous pour narines ; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes avec la pupille noire ; sous les yeux et à côté du bec, il y a des poils languets et bruns ; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes ; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles sémi-lunaires, noirs et aigus ; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes ; le corps, le dos, les ailes et la queue, sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur ; la queue est onnée de blanc ; la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle, c'est-à-dire, d'un brun clair. Marcgrave ajoute

(1) Marcgrave, Hist. bras. pag. 212.

que cet oiseau s'apprivoise aisément ; qu'il peut tourner la tête et alonger le cou , de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos ; qu'il joue avec les hommes comme un singe , et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquemens de bec ; qu'il peut , outre cela , remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête , de manière qu'elles se dressent et représentent des petites cornes ou des oreilles (1) ; enfin qu'il vit de chair crue. On voit , par cette description , combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Eu-

(1) Cette faculté de redresser les plumes de la tête n'est pas seulement particulière aux ducs , mais à tous les oiseaux aigrettés , et même à ceux qui ne le sont pas. Cette action est due à la contraction du muscle , occipito-frontal , qui se retrouve aussi chez les quadrupèdes et dans l'homme. Quand la frayeur fait dresser les cheveux sur la tête , selon l'expression vulgaire , ce muscle se contracte vers le front et la peau , où le cuir chevelu entre en constriction par une action nerveuse particulière qui fait rétrécir ses pores. Ceci peut donner une idée de la cause des mouvemens des plumes qui recouvrent la tête des oiseaux. C'est principalement lorsque ces animaux éprouvent quelques affections , qu'on remarque ce redressement ; la huppe en offre des exemples assez marqués.

J. J. VIREY,

rope , et je ne serois pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se trouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap , sont de la même taille que celles d'Europe ; que leurs plumes sont partie rouges et partie noires , avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées , qu'on voit courir autour de leurs maisons , et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris (1). Quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Margrave , on peut croire que ces chouettes du Cap , qui s'apprivoisent aisément , comme les hiboux du Brésil , sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe , parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Brésil et au Cap , et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

(1) Description du cap de Bonne-Espérance, t. III , pag. 198 et 199.

 LA CHOUETTE ÉPERVIER (1).

L'OISEAU de la baie de Hudson, appelé dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch*, a été très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl* (2), chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet

(1) Le chat-huant de la baie de Hudson. *Strix supernè fusca, oris pennarum albis, infernè alba, fusco transversim striata; uropygio obscure fusco, fusco dilutiore transversim striato; remigibus exterius maculis albis notatis; rectricibus albo transversim striatis.... strix freti Hudsonis*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 7.

Strix corporis pennis suprâ fuscis margine albis, subtùs albis, lineis transversis nigris, rostro iridibusque aurantiis.. strix hudsonia. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 43, sp. 34.

Strix corpore fusco, iridibus flavis.. .. strix funerea. Ibid. sp. 11.—Latham, Syst. ornit. gen. 3, sp. 35.

Chouette funèbre. *Strix funerea*. Daudin, Ornith. tom. II, p. 183. J. J. VIREY.

(2) *The little hawk-owl*. Edwards, Hist. of Birds, tom. II, pag. 62, planche LXII, avec une bonne figure coloriée.

la nuance entre ces deux genres d'oiseaux; il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce { *sparrow-hawk* } ; la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes; cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes. Son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes; l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire, orangée; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches languettes et de couleur obscure; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles; au delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc; le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqué de petites taches blanches et rondes; le tour du cou et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordées

de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales, d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans taches ni bordure blanche, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales étroites et blanches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes, plus étroites et

plus courtes; les ongles sont crochus, aigus et d'un brun foncé (1).

Un autre individu de la même espèce étoit un peu plus gros, et avoit les couleurs plus claires; ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle, et ce second-ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre, par M. Light, à M. Edwards.

(1) Cette chouette à le corps svelte, alongé, et une queue assez longue; la tête est d'une médiocre grosseur. Elle tient de la forme des éperviers.

J. J. VIREY.

LA CHOUETTE
DES MONTS OURALS (1),

PAR J. J. VIREY.

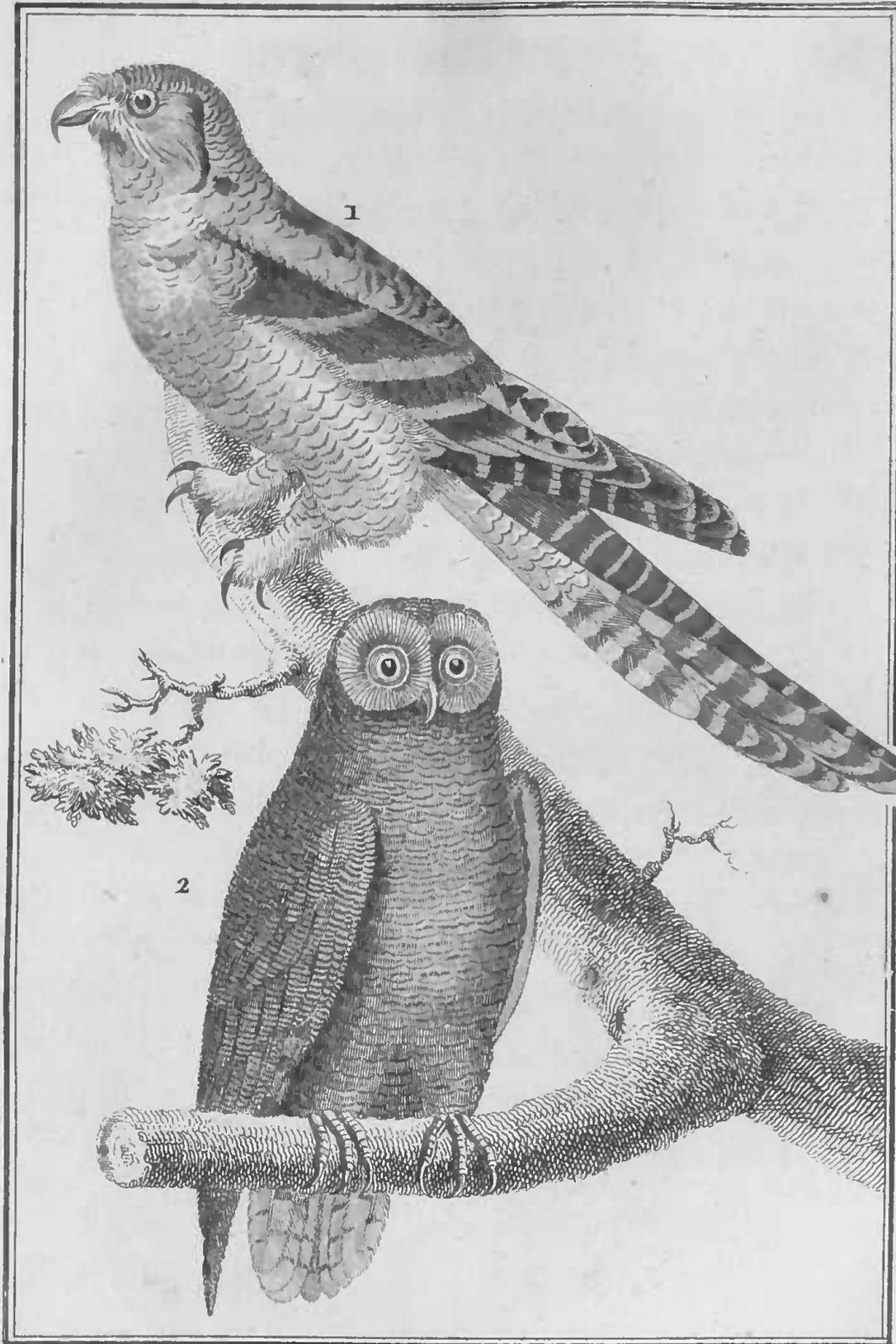
Voyez planche XXX de ce volume.

ON regarde la chouette à longue queue de Sibérie, que Buffon a fait graver dans le n^o 463 de ses planches enluminées, comme une espèce véritablement distincte du caparacoch. Cependant Latham pense qu'elle n'est qu'une simple variété du chat-huant de la baie de Hudson. Son plumage est toutefois assez différent pour que nous n'omettions pas de le décrire. Tout le corps est d'une couleur blanchâtre, avec une marque brune longitudinale à chaque plume ; la couleur du

(1) Lepéchin, Voy. en Sib. tom. II, fig. 3, et Pallas, Voy. tom. I.

*Strix corpore albido maculis in singularum pen-
narum medio longitudinalibus fuscis.. strix ura-
lensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 35. —

Chouette de l'Oural. *Strix uralensis.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 184.



Barraband del.

Duhamel sc.

1. LA CHOUETTE des Monts Ourals.
2. LE CHAT-HUANT de Cayenne.

bec est d'un jaune de cire ; l'iris et les paupières sont noires. Le masque de la face est cendré ; le croupion est blanc, et la queue longue a la forme d'un coin. Les ailes sont marquetées de brun, et leurs trois premières pennes sont dentées en scie. La queue porte des barres brunâtres ; les pieds sont couverts d'un duvet sale et laineux sans taches. Il paroît que cet oiseau, qui est de la taille de notre hulotte, est assez fréquent dans les diverses contrées de la Sibérie. On pense qu'elle jeûne dans les tems très-froids, parce qu'elle se retire dans quelque creux de roche, et n'en sort qu'à l'approche des jours plus doux.

 L E H A R F A N G (1).

Voyez les planches enluminées, n° 458 ; et pl. XXIX
de ce volume.

L'OISEAU qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continents, que nous

(1) Le chat-huant blanc de la baie de Hudson. *Strix alba* supernè maculis fuscis variegata ; remigibus exterius maculis fuscis notatis ; rectricibus lateralibus immaculatis... *strix alba freti Hudsonis*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 8.

Strix corpore albido, maculis lunatis distantibus fuscis.... strix nyctea. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 6. — Latham, Syst. ornith. gen 3, sp. 20.

Chouette harfang. *Strix nyctea*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 188.

La couleur générale du harfang est très-uniforme ; c'est un fond blanc qui n'est interrompu que par une tache noire à chaque extrémité des plumes. La gorge, la face et les cuisses sont d'un blanc pur ; les bouts extérieurs des quatre premières plumes des ailes sont crénelés en scie ; les ailes sont assez courtes, puisqu'elles n'atteignent guère qu'à la moitié de la queue. Les doigts sont couverts de duvet blanc ; les ongles et le bec sont noirs ; le plumage des jeunes est obscur, avec des raies sur la tête et le dos. Il est assez remarquable que la plupart des jeunes

appellerons *harfang*, du nom *harfaong* (1), qu'il porte en Suède, est, par sa grandeur, à l'égard des chouettes, ce que le grand duc est à l'égard des hiboux; car ce *harfang* n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc; comme la plupart des oiseaux du nord, il est presque par-tout d'un très-beau blanc (2);

oiseaux, dont les parens ont naturellement le plumage blanc, sont bruns et sombres, comme les petits cygnes.

La longueur du *harfang* est de près de deux pieds. On en trouve, non seulement en Sibérie et vers la baie de Hudson, mais même jusqu'à la Louisiane.

J. J. VIREY.

(1) *Strix capite lævi, corpore albido*. Harfaong. Lin. Faun. Suec. n° 54. Nyctea. *Strix capite lævi, corpore albido, maculis lunatis distantibus fuscis*. Idem. Syst. nat. edit. 10.... *Noctua scandiana maxima ex albo et cinereo variegata*. Rudbek cité par Linnæus. *Ibid.*

(2) On voit au Museum d'histoire naturelle de Paris, un *harfang* à plumage presque totalement blanc.

On a tué près d'Abbeville un *harfang* qui a des taches brunâtres, disposées sur le plumage en raies transversales. Il se trouve aussi à la Louisiane.

Daudin cite une variété de cet oiseau qui se trouve au Groenland, et dont les taches sont

mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici que de traduire de l'anglais la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer. « La grande chouette blanche, dit cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de proie nocturnes, et c'est en même tems l'espèce la plus belle, à cause de son plumage, qui est blanc comme neige; sa tête n'est pas si grosse à proportion que celle des autres chouettes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces (anglais), depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur. On dit que c'est un oiseau diurne (1), et qu'il prend en plein jour les perdrix blanches dans les terres de la baie de Hudson (2), où il demeure pendant

roussâtres. Il niche dans les cavités inaccessibles des rochers du nord. J. J. VIREY.

(1) Gérini le nomme *aluco albus diurnus* dans son Ornithologie, à cause de cela. L'éclat de la neige n'éblouit pas ses yeux, et ne l'empêche pas de poursuivre avec ardeur les gélinites, les lièvres, les lagopèdes, qui habitent dans les bois de sapins du nord. J. J. VIREY.

(2) *Nota.* Que ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gélinites.

toute l'année. Son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines; il est, de plus, presque entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec, et se retournant en dehors; la pupille des yeux est environnée d'une iris brillante et jaune; la tête, aussi bien que le corps, les ailes et la queue, sont d'un blanc pur; le dessus de la tête est seulement marqué de petites taches brunes; la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes; les côtés, sous les ailes, sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites et plus claires; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs; il y a aussi des taches brunes sur les couvertures des ailes, mais leurs couvertures en dessous sont purement blanches; le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes blanches; les ongles sont longs, forts, d'une couleur noire, et très-aigus. J'ai eu un autre individu de cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différoit de celui-ci qu'en ce qu'il avoit des taches plus fréquentes et d'une couleur

plus foncée (1) ». Cet oiseau , qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du nord , car il est très-rare en Pensilvanie , dans le nouveau continent et en Europe; on ne le trouve plus en deçà de la Suède et du pays de Dantzick : il est presque blanc et sans taches dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau , qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivans pendant plusieurs mois (2), en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire, cette grande chouette

(1) Edwards , Hist. of birds, tom. II, pag. 61, planche LXI, avec une bonne figure coloriée.

(2) — *Ulula alba maculi terrei coloris.* (*Hûrfang*, Suec. *Weissebunte schlictete-eule.*) Ejusmodi avem anno 1747, 3 jan. infarctam inter curiosa societa gâaris reposui. Pondus æquabat 3 liv. $\frac{1}{2}$ postea marem et foeminam vivos obtinui, post menses sex foeminâ mortuâ; marem libertate donavi. Eadem apud Edwardum, tom. II, p. 61. Ab unco rostri ad exitum caudæ $1 \frac{1}{16}$ ulnæ dant alis expansis $2 \frac{5}{8}$, rostrum et ungues nigri; genæ, alæ infernæ, uropygium pedes pilosa lactea; truncus supernè super albo ex cinereo marmoratus. (Klein, Avi. pag. 54.)

blanche), abonde aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire, le grand duc) dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson. Il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paroît pendant toute l'année; il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux perdrix blanches (1). On voit par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes (2), se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continents (3), mais qu'apparemment cet oiseau

(1) Voyage de la baie de Hudson, tome I, pag. 55 et 56. *Nota.* J'ai déjà averti que ces perdrix étoient des gélinottes.

(2) Cette grande espèce de chouette a le corps ramassé et assez court, ce qui doit rendre son vol fort lourd. Sa queue est d'une longueur médiocre, et sa tête assez grosse. J. J. VIREY.

(3) *Nota.* On le trouve, comme on voit, en Laponie, en Suède et dans le nord de l'Allemagne; on le trouve à la baie de Hudson et en Pensilvanie; on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner et graver. (Voyez la Description de l'Islande, par Anderson, t. I, p. 85, pl. I); et quoique Horrebous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il

craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du midi.

n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif et général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paroît que le but principal étoit de contredire Anderson.

LE CHAT-HUANT

DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n^o 442, et pl. XXX
de ce volume.

L'OISEAU que nous avons cru devoir appeler le *chat-huant de Cayenne*, n'a été indiqué par aucun naturaliste; il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère par la couleur des yeux

(1) *Strix corpore rufo striato, transversim fusco undulato, iridibus flavis. strix cayanensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 59.

Strix capite lævi, iridibus fulvis, corpore rufo lineis undulatis transversis fuscis. strix cayanensis. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 41.

Mauduyt a pensé que cet oiseau étoit une variété de l'effraie; la couleur de son plumage est rousse, avec des lignes transversales qui sont fort étroites et brunes sur les parties supérieures, sur le ventre et la poitrine; un blanc sale, avec les tiges des plumes noires, entoure la face; le bec est coloré en rougeâtre; les ongles sont noirs; l'iris est jaune.

Daudin a réuni cet animal à l'espèce de l'effraie.

J. J. VIREY.

qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs; cette courte description, avec la planche enluminée, suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

LA CHOUETTE

O U

GRANDE CHEVÊCHE

DE CANADA (1).

CET oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson, sous le nom de *chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup

(1) Le chat-huant de Canada. *Strix supernè fusca, maculis albis variegata, infernè alba, fusco in pectore castaneo in ventre transversim striata; remigibus maculis albis variegatis; rectricibus albo transversim striatis... strix canadensis*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 6. et pl. xxxvii, fig. 2.

Strix corpore fusco iridibus flavis. strix funerea. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 11.

Strix capite lævi, corpore fusca albo maculato, subtùs albo fuscoque fasciolato, remigibus maculis albis variegatis rectricibus albo fasciatis... strix funerea. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 55.

Chouette funèbre. *Strix funerea*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 183. J. J. VIREY,

plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom ; la planche enluminée qui le représente, comparée avec celle de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second ; elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales, régulièrement disposées ; et c'est une chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considéré que comme une variété de cette petite espèce.

LA CHOUETTE
 OU
 GRANDE CHEVÊCHE
 DE SAINT-DOMINGUE (1).

CET oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paroît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes; nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe (2), parce qu'elle s'en éloigne

(1) *Strix corpore subtùs rufo, pectore parumpér maculato. . . strix dominicensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 40.

Strix capite lævi, abdomine rufo, pectore maculis sparsis longitudinalibus. . . strix dominicensis. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 40.

J. J. VIREY.

(2) Daudin semble avoir réuni, ou même confondu cette espèce avec sa chouette hurleuse; au moins il

moins que d'aucun autre ; mais , dans le réel , elle nous paroît faire une espèce à part , et qui mériteroit un nom particulier : elle a le bec plus grand , plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouette , et elle diffère encore de notre grande chevêche , en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre uniforme , et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales ; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre , de grandes taches brunes , oblongues et pointues , qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée , *noctua flammeata*.

n'en fait pas d'article à part dans son ouvrage ; cependant Latham , d'après Buffon , a cru devoir en faire une espèce distincte , avec d'autant plus de raison que ses caractères ne tiennent pas uniquement à des différences de plumage , mais même à la figure du bec ; ce qui forme un caractère moins sujet à des variations.

J. J. VIREY.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX DUCS.

LE DUC GENTIL (1),

PAR J. J. VIREY.

DANS ces contrées sauvages et inhabitées de la Tartarie, où règne un hyver éternel, se trouvent divers oiseaux de proie qui en interrompent le silence uniforme et plus effrayant que leurs cris funèbres. C'est encore quelque chose de vivant que d'entendre les clameurs tristes, les hurlemens nocturnes des espèces carnivores ; on les préfère même à cette silencieuse, à cette

(1) *Strix minima*, corpore toto griseo, fusco, ferrugineo alboque vario... *strix pulchella*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 24, d'après Pallas.

Strix minima capite aurito, corpore pulveratim cinereo-maculato subtus albido, alis fasciato pulveratis, liturâ ad nares albâ... *strix pulchella*. Latham, Syst. ornith. gen. 5, sp. 19.

Duc gentil ; *strix pulchella*. Daudin, Ornith. t. II, pag. 220.

immense solitude, qui plonge l'ame dans la terreur et l'épouvante.

La jolie espèce de duc, trouvée par le célèbre professeur Pallas, et qu'il a décrite⁽¹⁾, habite, pour l'ordinaire, dans le voisinage des habitations de la Sibérie, près de Catherinebourg; elle se tient aussi près des rivages du Volga et dans les régions australes couvertes de broussailles arides, vers la Samara et le Jaïk.

Sa taille est d'un peu plus de 9 pouces de longueur; elle est plus gracieuse que celle de notre chevêche. Elle ne pèse pas trois onces. Une jolie teinte grise et cendrée, finement ondulée de taches brunes ferrugineuses, et de points blancs, recouvre le dessous de son corps. Des taches blanches oblongues parsèment ses ailes. Sa queue fauve porte des bandes brunes, avec des points de la même couleur. L'iris de ses yeux est jaune; le dessous de son corps est blanchâtre et ondé de quelques taches noirâtres. Une des plumes de l'aile est crenelée; la longueur des ailes surpasse le bout de la

(1) Pallas, Voy. tom. I, appendix, n° 8, pag. 711. Et nov. Comment. Petrop. tom. XV, pag. 490, tab. 26, fig. 1.

queue, qui est ronde; les jambes sont revêtues d'un duvet à taches ondulées; les ongles sont bruns.

Nous n'avons pas de détails sur les habitudes naturelles de cet oiseau, et sur sa ponte; mais on peut croire avec assez de fondement qu'elles sont analogues à celles des espèces du même genre. La forme de cet animal se rapproche cependant du chat-huant, et il paroît que ses plumes auriculaires sont peu apparentes.

 LE SCOPS DE LA CAROLINE (1),

 PAR J. J. VIRÉY.

CATESBY décrit un petit duc de l'Amérique (2) septentrionale, qu'on rencontre depuis la Caroline jusqu'au Groenland, puisque Pennant (3) l'a rangé dans son catalogue des animaux du pôle arctique. Un individu, qui est dans la collection du Museum de Paris, vient des Etats-Unis d'Amérique.

(1) *Asio supernè fusco-rufescens, infernè sordidè albus, fusco-rufescente admixto; remigibus maculis albis variegatis, rectricibus saturatè fuscis. scops caroliniensis.* Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 6.

Strix corpore suprà ferrugineo, subtùs cinereo, alis punctis quinque albis. strix asio. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 5. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 10.

(2) Hist. of Carol. tom. I, pag. 7 tab. 7. *little owl.*

(3) Arctic zoology, tom. II, n° 117, tab. 11, pag. 231.

Duc asio; *strix asio.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 216.

La grandeur de cet animal surpasse d'un tiers notre petit duc, car il a dix à onze pouces de longueur. Un blanc cendré roussâtre forme la couleur des plumes de la face ; mais celles du bas sont bordées de noir. Toute la partie supérieure du corps est teinte en roux ferrugineux et testacé, avec des stries et des taches noires. Celles-ci sont sur-tout remarquables sur les pennes des ailes, qui ont aussi des marques blanches. Le dessous du corps est lavé de cendré roussâtre, plus foncé sur les cuisses. Les plumes de l'anús sont blanches ; la queue est plus courte que les ailes, et fauve, avec des lignes légères et brunes. Les pieds sont couverts de plumes roussâtres, avec des points roux. Latham assure que la femelle a un plumage plus obscur et plus brun.

 LE DUC TACHETÉ (1).

 PAR J. J. VIREY.

ON trouve dans la province de New-Yorck une espèce de petit duc, que Pennant a décrite très-succinctement (2). Elle pond ses œufs dans le mois de mai, et ses petits sont communément au nombre de deux ou trois. La longueur totale de cet oiseau est de onze pouces. Sa face est blanchâtre, avec de légères taches brunâtres. Les couvertures des ailes

(1) *Strix*, corpore griseo, subtus pallidior, utrinque maculis ferrugineis et nigris, capitis, pectorisque pennis nigro punctatis. . . *strix naevia*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 19, d'après Pennant.

Strix capite aurito, corpore griseo ferrugineoque vario, regione periophthalmica pectorisque pennis apice nigris. strix varia. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 13.

Duc tacheté; *strix naevia*. Daudin, Ornith. t. II, pag. 217.

(2) Arctic zoology, tom. II, pag. 231, tab. II, n° 118. *mottled owl*.

portent de grandes taches blanches sur un fond grisâtre et ferrugineux, qui couvre toutes les parties supérieures. Les plumes de la poitrine sont pointillées de noir. Le dessous du corps est d'un roussâtre pâle lavé de ferrugineux, avec des taches de couleur de canelle, et noires sur les flancs. Chaque plume de la poitrine est terminée de blanc.

On n'a aucun éclaircissement sur les mœurs de cet animal; mais on peut présumer qu'elles sont analogues aux habitudes de la famille.

LE BAKKA - MUNA,

PAR J. J. VIREY.

LE même Pennant a fait connoître un petit oiseau nocturne qu'il nomme *chouette-épervier*, quoiqu'il porte des plumes auriculaires en forme de cornes comme les ducs (1). Il paroît que c'est le même animal qu'a décrit Forster d'après Lotten, qui l'a figuré le premier, et qu'il lui a laissé le nom chingalais qu'il porte (2). Cet oiseau est rare à Ceylan

(1) Indic. Zoolog. tab. 3, pag. 13.

Strix dorso obscuro, tectricibus alarum griseis nigro lineatis, pectore bubalino, maculis exiguis nigris sagittatis... strix indica. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 20.

Strix capite aurito, dorso fusco, pectore luteo maculis sagittatis nigris, remigibus nigro alboque fasciatis.. strix bakkamuna. Latham, Ornith. gen. 3, sp. 14.

Duc bakkamuna; *strix bakkamuna.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 218.

(2) Joh. Reinold Forster, Zoologia indica, edit. 2^e, Halæ, 1795, fol. pag. 13, tab. 3.

sa patrie. Celui qu'a dépeint Forster nous paroît être un individu jeune, puisqu'il est écourté. Ses plumes auriculaires ne doivent pas prendre naissance à la base du bec, comme dans la figure qu'il en a donnée.

Le bec, entouré de longues soies, brunes est foncé noirâtre. Un cendré sombre s'étend sur la tête, à l'entour de ses yeux, et sur les couvertures des ailes. Un cercle brunâtre entoure la face. Les plumes auriculaires sont brunâtres dans leur moitié extérieure. Le dos est brun, la poitrine jaunâtre fauve, avec des taches noirâtres en fer de flèche. Sur les couvertures des ailes on voit de petites lignes noirâtres longitudinales à chaque plume. Les grandes pennes des ailes sont alternativement rayées de bandes noires et blanches. Les jambes sont à demi-nues.

LE GRAND DUC DE CEYLAN (1),

PAR J. J. VIREY.

VOICI une grande espèce de duc qui a été trouvée dans l'île de Ceylan, et qui habite probablement aussi sur diverses côtes de l'Asie méridionale. On peut aussi soupçonner qu'elle se trouve dans l'île de Sumatra, puisque Marsden, qui a donné une bonne histoire de cette île, parle d'une espèce d'oiseau de nuit (2); mais il ne donne

(1) *Strix corpore supra ex rufescente fusco, subtus ex flavicante albo, circulis faciei ex rufescente fuscis, nigro striatis..... strix zeilonensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 14, d'après Browne, Illustrat. zoolog. tab. 4, pag. 8.

Strix corpore rufo fuscoque nigro striato, subtus lutescente, remigibus reatricibusque nigro albo rufescenteque striatis.... strix ceylanensis. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 3.

Duc de Ceylan; *strix ceylanensis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 211

(2) Histoire et description de l'île de Sumatra, tom. I, c. 13.

aucune description qui puisse faire reconnoître l'identité des espèces.

Le duc de Ceylan a presque deux pieds de longueur. Ses plumes auriculaires sont courtes et pointues. Son iris est safrané. Un brun noir est la teinte de son corps, mais elle se lave et s'éclaircit en tirant sur le jaune sur les parties inférieures. Les plumes qui ceignent la face sont d'un roux tirant sur le brun, strié de raies noires. Celles-ci se remarquent aussi sur les premières pennes des ailes et sur la queue transversalement. Cette dernière porte aussi des lignes blanches et fauves. Les pattes sont presque nues; les ongles et le bec sont d'une couleur obscure.

Nous devons à Browne la connoissance de cet oiseau avec une figure assez correcte. On ignore ses mœurs, et la manière dont il fait sa ponte. Il se plaît dans les rochers et les bois de ces îles, et paroît moins sensible au grand éclat du jour que les autres espèces congénères.

LE DUC

DE LA COTE DE COROMANDEL (1),

PAR J. J. VIREY.

L'OISEAU que Sonnerat a décrit sous le nom de *petit hibou de la côte de Coromandel*, est moins gros d'un tiers que le hibou commun. Un gris roussâtre taché de blanc, lavé de roux, forme la couleur générale du plumage sur les parties supérieures de l'animal. Les taches sont moins grandes vers la tête et le cou, et la même teinte se remarque sur les petites pennes des ailes; en outre, elles ont des bandes transversales de la même couleur, et sont bordées par une raie rougeâtre; les grandes pennes sont plus obscures, avec des taches roussâtres

(1) Sonnerat, Voy. aux Indes et à la Chine, t. II, pag. 185.

Duc de Coromandel; *strix coromanda*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 215.

arrondies ; tout le dessous du corps est d'un fond roussâtre , traversé par des bandes noires lunées et placées transversalement. Les pieds, couverts de plumes, sont rougeâtres. Le bec et les ongles sont bruns. L'iris est jaune.

LE DUC DE LA CHINE (1),

PAR J. J. VIREY.

LE même voyageur nous a fait encore connoître une autre espèce de duc qu'il nomme *hibou*. Sa grandeur est la même que celle de notre hibou commun. Toute la couleur du dessus du corps et des ailes est variée de noir et de brun roussâtre, sur une teinte de canelle. On aperçoit de fines lignes noires ondulées sur tout le dos et sur les ailes ; celles-ci portent , en outre , quatre bandes transversales , d'un roux plus lavé , avec des taches rousses blanchâtres.

(1) Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. II, pag. 185.

Duc chinois ; *strix sinensis*. Daudin , Ornithol. tom. II, pag. 215.

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le grand duc de Chine (*bubo sinensis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 209.) que Mauduyt n'a fait qu'énoncer dans son Ornithologie. Ce n'est qu'une variété peu importante de notre grand duc ordinaire.

Un

Un joli roux clair colore le devant du cou, avec des marques noires triangulaires; un fauve assez foncé recouvre la poitrine, le ventre et les cuisses, et il est entrecoupé d'une bande noire longitudinale, divisée transversalement par des bandes blanches. Le bec est noir, ainsi que les pieds, qui sont sans doute nus, quoique l'auteur n'en parle pas.

Nous ne connoissons de cet oiseau que la simple description physique.

 LE DUC MEXICAIN (1),

 PAR J. J. VIREY,

IL paroît que l'illustre Buffon n'avoit pas vu l'oiseau dont nous allons donner ici la description sur un individu qui se trouve

(1) Le hibou d'Amérique. *Asio supernè saturatè cinereus, infernè ferrugineus; uropygio et imo ventre albis, nigro maculatis; remigibus, reatricibusque ferrugineis saturatè cinereo, sordidè albo admixto, transversim striatis...* *asio americanus*. Brisson, Ornith. gen. 11, sp. 7.

Le hibou du Mexique. *Asio fusco et nigro in toto corpore varius...* *asio mexicanus*. Brisson, gen. 11, sp. 9.

Strix capite et corpore suprà cinereo, subtùs ferrugineo, uropygio albo, nigro maculato, alis caudâque ferrugineis lineis transversis cinereis et griseis... *strix americana*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 16.

Strix corpore ex fusco et nigro varia.... strix mexicana. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 15.

Strix capite aurito, corpore cinereo subtùs ferrugineo, uropygio colloque albis nigro maculatis, remigibus

dans la galerie du museum de Paris. Nous rapporterons aussi à cette espèce l'*asio americanus* de M. Brisson (1), qui est le même animal, et qui porte le même nom *tecolotl*, suivant le témoignage de Fernandez (2). Cette espèce se rapproche beaucoup, à la vérité, du hibou ou moyen duc; c'est pourquoi le célèbre auteur de l'histoire des oiseaux avoit cru devoir réunir ces races. Il seroit peut-être difficile de montrer qu'elles sont très-éloignées et totalement différentes; mais il vaut mieux, dans l'incertitude, faire connoître plus que moins.

La longueur totale de l'animal est de quinze pouces, à peu près comme le hibou vulgaire. Le masque de la figure est blanchâtre, mais les plumes de sa fraise ou collerette sont bordées de roussâtre, et noires dans leur longueur. Cette couleur rousse pâle, tachée

rectricibusque ferrugineis cinereo griseoque fasciatis... strix americana. — *Strix capite aurito, corpore nigro fuscoque variegato... strix mexicana.* Latham, Syst. ornith. gen. 5, sp. 8 et 9.

Duc mexicain; *strix mexicana.* Daudin, Ornith. tom. II, p. 214.

(1) Ornithol. gen. 11, sp. 9, pag. 492.

(2) Hist. nov. Hispan. pag. 55, cap. 102. — Euseb. Niéremberg, Hist. nat. pag. 221.

et pointillée longitudinalement de noir, revêt toute la partie supérieure du corps. Plusieurs plumes rousses et blanches, avec quelques tiges noires, se marquent sous la gorge. Des bandes noirâtres et cendrées transversales parcourent les ailes. La queue porte des raies larges irrégulières, d'un brun noir. Le dessous du corps est ferrugineux. La poitrine a des taches ochracées. Le croupion et l'anus sont d'un blanc entremêlé de taches noires. Le bord de quelques pennes de l'aile est crénelé. Celle-ci est un peu plus courte que la queue. Les plumes des jambes et des pieds sont d'un roux cendré. L'iris est safrané; les orbites sont cendrés, le bec jaune, ainsi que les pattes; les ongles sont noirs.

Le P. Feuillée a trouvé aussi cet animal au Mexique (1), et il en a donné une figure assez exacte. Pierre Barrère décrit aussi cet animal sous le nom de *feliceps americanus* (2). On ne connoît, au reste, aucune de ses mœurs.

(1) Journal des observ. physiq. tom. I, pag. 59, edit. Paris, 1725, in-4°.

(2) Ornithol. class. 3, gen. 6, sp. 3. Et Histoire de la France équinoxiale, pag. 127.

A la Guiane Française on l'appelle *chat-huant*.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUETTES.

LA CHOUETTE BLANCHE

A AIGRETTES (1),

P A R J. J. V I R E Y.

S'IL falloit trouver un passage de la famille des ducs à celle des chouettes, sans doute cette espèce décrite par Levaillant serviroit d'intermédiaire.

Ce ne sont pas des espèces de cornes que porte cette chouette, mais bien plutôt des plumes longues et flexibles, qui ne se redressent point, et qui retombent aux côtés de la tête : elles prennent naissance près de la racine du bec, et, passant au dessus des yeux, descendent vers le bas du cou. La couleur de ces plumes est très-éclatante,

(1) Hist. nat. des ois. d'Afrique, n° 45; et pl. enlum. *ibid.*

Chouette à aigrettes; *strix cristata*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 207.

et les dernières sont plus longues que les premières.

La taille de l'oiseau approche de celle du moyen duc. Ses ailes n'atteignent que jusqu'à la moitié de sa queue. Une couleur brune rousse, finement rayée de lignes brunes foncées, et entremêlées de taches blanches sur les ailes et la queue, forme la teinte générale des parties supérieures ; le devant et le dessous du corps a un fond blanchâtre, lavé d'un roux léger sur les côtés et sur la poitrine, et couvert de stries fines de brun. La queue est arrondie à son extrémité. Les jambes sont couvertes de duvet. Les doigts sont brunâtres. Le bec est jaune.

On trouve cette espèce, décrite par Levaillant, dans la Guiane ; elle paroît être assez rare, et offre quelques rapports avec le duc à courtes cornes ou *brachyotos* de Linnæus.

L A C H O U E T T E
D E C O Q U I M B O (1),
P A R J. J. V I R E Y.

CET oiseau, assez singulier par l'habitude qu'on lui attribue de se creuser des terriers comme les lapins, est de la taille d'un pigeon commun. Soit qu'en effet il puisse gratter la terre avec ses doigts garnis de tubercules, comme semble le penser Molina (2), soit

(1) *Strix griseo-fulva, maculis albis variegata, ventre et caudâ sordidè albis. . . noctua coquimbana.* Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 11.

Strix corpore suprâ fusco, subtùs albo, pedibus tuberculatis, pilosis. . . strix cunicularia. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 28. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 58.

Chouette à terrier; *strix cunicularia.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 201.

(2) Hist. nat. du Chili, pag. 255, en italien. — Feuillée, Journal des obs. phys. et math. Paris, 1714, in-4, tom. I, pag. 562. — Klein, Hist. avium. p. 57

plutôt qu'il choisisse pour sa ponte des cavités pratiquées dans la terre par des quadrupèdes, et abandonnées ensuite, il paroît qu'il préfère cette coutume à celle des autres espèces congénères, qui font leur nid dans des roches creuses ou dans des trous d'arbres.

Cette chouette à terrier vole quelquefois pendant le jour, accompagnée de sa femelle, et fait sa nourriture ordinaire de lézards, de grenouilles et d'insectes. La femelle pond communément, dans des terriers creux et longs, quatre œufs panachés de blanc et de jaune sale.

Une teinte d'un brun testacé et grisâtre recouvre le dessus du corps, ainsi que le cou et la poitrine ; on y voit aussi plusieurs taches blanches. Le ventre et l'anus sont de couleur blanche grisâtre ; les ailes sont aussi longues que la queue ; l'iris est jaunâtre, le bec cendré ; les pieds sont couverts de duvet, et ses ongles sont noirs ; la queue est d'une couleur cendrée blanchâtre.

LA CHOUETTE CASPIENNE (1),

PAR J. J. VIREY.

Voici une chouette très-voisine de l'espèce de la grande chevêche, à laquelle on l'a même rapportée. Nous croyons cependant, avec Pallas, qu'elle peut être regardée comme une espèce distincte (2). Il sembleroit que ses habitudes offrent quelque analogie avec la chouette à terrier de Coquimbo, car elle choisit pour faire son nid quelque dépression de la terre sur le sol nu des déserts qui avoisinent les rivages de la mer Caspienne.

(1) *Strix corpore supra lutescente, subtus ex lutescente albo, lineis utrinque longitudinalibus nigricantibus subtus guttatis, iridibus citrinis. strix accipitrina*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 56, d'après Pallas. — Latham, Syst. ornith. gen. 5. sp. 27 var. g.

Chouette accipitrine; *strix accipitrina*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 185.

(2) Pallas, Voyag. en Russie, tom. I, pag. 465, append. n° 6.

Elle est aussi répandue dans diverses autres contrées de la Tartarie sibérienne , où S. G. Gmelin l'avoit déjà rencontrée (1) avant Pallas.

La taille de cet oiseau approche de celle de notre chouette ; la fraise de sa face est d'un blanc assez pur , mêlé de quelques traits noirs et jaunâtres ; tout le corps supérieur a un fond jaunâtre qui est plus pâle et plus lavé en dessous ; des lignes longitudinales noirâtres le parcourent : celles-ci prennent la forme de larmes en dessous du corps. Les plumes des ailes sont jaunâtres , et marquées de brun noir ; la queue , plus courte que les ailes , est arrondie , noirâtre , et porte des bandes plus foncées ; en outre , ses bords sont blanchâtres. Il y a une tache noirâtre au dessus des yeux. Un duvet jaunâtre recouvre les pieds , dont les doigts ont des ongles noirâtres ; le bec est noir , l'iris d'un jaune pâle.

(1) *Iter sibiricum*. tom. II , tab. 9 , pag. 163.

LE WAPACUTHU (1),

PAR J. J. VIREY.

LA chouette dont Pennant a donné une description dans sa Zoologie arctique (2), paroît avoir beaucoup d'analogie avec le harfang : sa taille est de deux pieds, et son poids est de cinq livres. C'est dans les bruyères arides ou les forêts de pins et de bouleaux de la baie de Hudson que se tient cet animal. Les habitans du pays lui font la

(1) *Strix dorso et tectricibus caudæ albis, obscure maculatis, pectore et abdomine sordidè albis, lineis rufescentibus decussantibus.* *strix wapacuthu.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 27, d'après Pennant.

Strix capite lævi, corpore albo pallidè rubro nigroque maculato, subtùs albido lineis numerosis rufescentibus... *strix wapacuthu.* Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 21.

Chouette wapacuthu; *strix vapacuthu.* Daudin, Ornith. tom. II, page 189.

(2) Tom. II, n° 119, pag. 251.

guerre pour la manger, car sa chair est assez agréable au goût. Le wapacuthu, comme les espèces précédentes, pose son nid à terre, et le construit avec de la mousse. Il fait sa nourriture ordinaire des petits oiseaux et des rats de ce pays.

Le dos et les couvertures de la queue de cet oiseau sont blancs, avec quelques taches obscures répandues sans ordre ; un blanc sale et cendré recouvre la poitrine et le ventre ; de nombreuses raies roussâtres, qui s'entre-croisent, règnent sur les parties inférieures du corps ; entre les yeux et le bec il y a un espace blanc. L'extrémité des plumes de la tête est noire ; les couvertures des ailes ont un fond blanc, avec des taches roussâtres ; le bec et les ongles sont noirs et fort crochus ; l'iris est citrin. Les individus jeunes ont un plumage blanchâtre assez uniforme, tandis que les petits harfangs sont d'un brun obscur.

LA CHOUETTE BLANCHE (1),

PAR J. J. VIREY

LEVAILLANT décrit une fort belle espèce de chouette qu'il a vue dans une riche collection d'oiseaux, appartenant à un particulier d'Amsterdam. Il ignore le pays qu'elle habite, mais il présume, peut-être à cause de sa couleur et de ses pieds couverts d'un duvet soyeux jusqu'au bout des doigts, qu'elle doit se trouver dans quelque climat froid. Ce soupçon n'est pas cependant entièrement concluant, parce qu'on voit diverses espèces d'oiseaux de proie nocturnes, aussi colorées dans le nord, que quelques-unes de celles qu'on trouve dans des contrées plus méridionales.

Les caractères de cette chouette sont une

(1) Levaillant, Hist. nat. des ois. d'Afrique, n° 45, et pl. enlum. *ibid.*

Chouette blanche; *strix nivea*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 190.

grosse tête, un corps ramassé et moins grand que celui du harfang. Elle en diffère encore par la longueur de ses ailes, qui surpassent la queue de plusieurs pouces, tandis que c'est tout le contraire dans le harfang. La taille de cette chouette blanche égale celle du grand duc; son plumage est entièrement d'un beau blanc de neige; seulement de légères taches noires en fort petit nombre, et répandues sur les ailes, en rompent l'uniformité. Le duvet des pattes est très-épais; le bec et les ongles sont noirs.

LA CHOUETTE DE JAVA (1),

PAR J. J. VIREY

LES différentes espèces d'oiseaux nocturnes se sont répandues dans les contrées les plus éloignées du globe, et sur les deux continents. En effet, ce ne sont point, comme dans la classe des quadrupèdes, des êtres fixés

(1) *Strix corpore cinereo hinc indè rufescente , maculis albis et nigris , subtùs sordidè albo hinc indè rufescente , maculis nigris. strix javanica. Lin. Syst. nat. ed. 15 , gen. 45 , sp. 57 d'après de Wurmè , dans le magas. scientif. de Lichtenberg , tom. IV , part. 2 , pag. 10.*

Strix corpore cinereo , hinc indè rufescente maculis albis et nigris , subtùs sordidè albo , hinc indè rufescente maculis nigris. strix javanica. Latham Syst. ornith. gen. 3 , sp. 59.

Chouette de Java ; *strix javanica. Daudin Ornith. tom. II , pag. 202.*

sur le sol, et qu'arrête l'immense désert de l'Océan. Transportés par des ailes puissantes, et mus par des muscles presque infatigables, les oiseaux de haut vol, et les espèces palmipèdes parcourent la vaste latitude de la terre. Nos espèces même d'oiseaux nocturnes, qui semblent trop foibles pour de longs voyages, et qui ne peuvent guère voler pendant le jour, dont l'éclat les of-fusque, se retrouvent pour la plupart au cap de Bonne-Espérance, et souvent aussi dans diverses contrées américaines; et comme elles sont acclimatées depuis long-tems dans ces demeures lointaines, elles ont subi, comme tous les corps vivans, l'influence des températures et du sol. Les oiseaux n'ont pas une patrie circonscrite, comme les quadrupèdes, dans les mêmes régions. L'oiseau du nord peut vivre sous l'ardeur de la zone équatoriale, mais le quadrupède, plus attaché au sol et plus soumis à sa vive puissance, ne peut pas également braver les glaces des poles, ni affronter les feux du midi.

M. Wurm b a rencontré, dans l'île de Java, une chouette qu'il décrit très-succintement. Son corps est cendré, avec
des

DES CHOUETTES. 177

des nuances roussâtres ; on remarque sur le dessus du corps des taches blanches, et d'autres noires. Ces dernières seules se trouvent aussi en dessous du corps, dont le fond est d'un blanc lavé de jaunâtre cendré et sale, plus foncé sur les flancs.

LA CHOUETTE
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE,
PAR J. J. VIREY.

FORSTER a rapporté de son voyage autour du globe, avec le célèbre capitaine Cook, une espèce de chouette qu'il a trouvée dans la nouvelle Zélande, et que Latham a décrite (1). Sa taille est assez petite, car elle n'a guère plus de dix pouces de longueur. Son port approche assez de celui de la

(1) Dans son *Synopsis of birds*, tom. I, cl. 1, n° 59, 149. *New-Zeeland owl*.

Strix iridibus flavis, corpore suprâ fusco albo maculato, subtùs fulvo. . . strix novæ Zelandiæ.
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, n° 38.

*Strix capite lævi, corpore fusco, marginibus pen-
narum fulvis, regione periophthalmica fulva, reatricibus
fasciis pallidis. . . strix fulva.* Latham, Syst. ornith.
gen. 3, pag. 45.

Chouette fauve; *strix fulva*. Daudin, Ornithol.
tom. II, pag. 202.

DES CHOUETTES. 179

chevêche ou petite chouette; la couleur de son plumage est entièrement brun, mais, excepté le croupion et le dos, chaque plume est liserée de fauve; le brun des jambes est pointillé de blanc, et la queue porte des bandes pâles de fauve. Un autre individu, qui n'étoit peut-être que la femelle, étoit également brun, mais avoit en dessus des taches blanches; le dessous étoit fauve et sans taches. Le bec est d'une couleur obscure, avec son extrémité noire; l'iris est jaune, et la face fauve.

 LE CHICHICTLI (1)

ET

LE TOLCHIQUATLI (2),

PAR J. J. VIREY.

Nous avons cru devoir réunir ces deux oiseaux dont a parlé Fernandez, parce que 1° tous deux, étant fort petits de corps,

(1) Le chat-huant du Mexique; *strix fulvo, albo, fusco, et nigro in toto corpore varia. strix mexicana*. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 9. — Ray, Synops. avi. p. 160.

Strix corpore fulvo, albo, fusco et nigro vario, oculis nigris, palpebris cæruleis. strix chichictli. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 45, sp. 42. — Fernandez, p. 1°, cap. 18.

Strix capite lævi, oculis nigris, corpore fulvo albo fusco nigroque vario palpebris cæruleis. . . strix chichictli. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 36.

Chouette chichictli; *strix chichictli*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 201.

(2) Chouette du Mexique; *strix supernè ex nigro*

paroissent d'une même grosseur assez considérable, qui est celle d'une poule; 2^o parce que tous les deux ont les mêmes habitudes de voltiger autour des lacs, pour y faire leur nourriture de grenouilles et d'autres reptiles; 3^o parce qu'ils ont tous deux les yeux noirs, le plumage varié de fauve, de noir, de blanc, de jaune pâle, de brun et de noir, et les pieds couverts de plumes d'un blanc fauve; enfin tous les deux se trouvent dans le Mexique et dans les mêmes lieux. Peut-être les différences légères qu'on peut observer entre eux, dépendent soit des sexes, soit de l'âge, soit de variations individuelles; et je ne pense pas qu'elles suffisent pour constituer deux espèces, comme l'a fait M. Brisson, et même Latham. Au

pallido, candido, et fulvo varia, ventre albo, tectricibus alarum inferioribus nigris, fulvo mixtis...
noctua mexicana. Brisson, Ornith. gen. 12, sp. 10. — Fernandez, Hist. nov. Hisp. p. 56, cap. 107.

Strix iridibus pallidè flavis, corpore suprâ nigro pallidè flavo albo et fulvo vario, subtis albo. ..
strix tolchiquatli. Lin. gen. 45 sp. 41. — Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 57

Chouette tolchiquatli; *strix tolchiquatli.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 201.

reste, la seule différence, c'est que le *chi-chictli* a des paupières bleuâtres, et le *tol-chiquatli* a les petites couvertures de ses ailes d'un brun noir; le premier paroît aussi répandu dans diverses contrées de la nouvelle Espagne. Tous deux chassent de nuit.

LA PETITE CHEVÊCHE
D'UPLANDE (1),

PAR J. J. VIREY.

ON trouve, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, année 1783, une note de Tengmalm sur une petite chouette, qui habite dans les contrées du nord de la Suède et dans l'Uplande. Sa grandeur ne surpasse pas celle d'un merle. Tout le corps est d'une nuance de cendré, plus foncée vers le dos, avec des taches blanches rondes, de la lar-

(1) *Strix corpore griseo, maculis pisiformibus albis, iridibus flavis. . . strix Tengmalmi*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 44, d'après Tengmalm, act. Stockholm, 1783, trimest. 1.

Strix capite lævi, corpore griseo maculis pisiformibus albis, iridibus flavis. . . strix Tengmalmi. Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 42.

Chevêchette de Tengmalm; *strix Tengmalmi*. Daudin, Ornith. II, p. 205.

geur d'un pois. Son masque ou sa face est blanche, avec des marques brunes. Il y a un trait noir entre les yeux et le bec, qui est d'une couleur obscure, avec son extrémité blanche. L'iris est jaune. On n'a aucun détail sur ses habitudes.

LA CHOUETTE D'ACADIE (1),

PAR J. J. VIREY.

UNE autre chouette, longue de sept pouces, et qui se rencontre dans diverses régions de l'Amérique septentrionale, a été décrite par Latham. Le dessus du corps est de la couleur de peau d'oignon, avec des taches blanches; la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, mêlé de ferrugineux; l'iris est jaune, le bec brun; les paupières sont cendrées, les doigts brunâtres; des taches pâles se remarquent vers le sommet de la tête.

Il est assez fréquent que les naturalistes se

(1) *Strix corpore suprâ spadiceo albo maculato, subtùs sordidè albo ferrugineo intermisto... strix acadica.* Lin. gen. 43, sp. 43, d'après Latham, Synops. of birds, t. I, cl. 1, n° 58, tab. 5, fig. 2.

Strix capite lævi, regione periophthalmica cinerea, corpore suprâ rubro fusco maculis albis, subtùs sordidè albo maculis longitudinalibus ferrugineis.
strix acadensis. Latham, Syst. ornithol. gen. 5, sp. 61.

contentent de la simple description physique d'un objet qu'ils découvrent, sans prendre la moindre peine pour reconnoître ses habitudes et son genre de vie. C'est décharner l'Histoire naturelle et lui ôter ses charmes, loin de l'embellir; c'est la vie des ouvrages de la Nature, qui plaît, et non pas ces squelettes insensibles dont on fait minutieusement la description.

LA CHEVÊCHETTE (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous ne connoissons jusqu'à présent aucune espèce d'oiseau de nuit plus petite que la chevêchette que Levaillant a décrite. Sa ressemblance à notre chevêche lui a mérité le nom qu'elle porte. Daudin assure que l'individu qui est dans la Collection de Levaillant, a été tué à Gibraltar; cependant ce dernier avoue qu'il ne connoît pas le pays de cette jolie petite chevêche, qui lui a été donnée par Dufresne, aide-naturaliste du museum d'histoire naturelle de Paris.

Cet animal, qui n'a que six pouces de longueur, a le plumage d'un brun foncé sur la tête, les ailes et la queue, avec des taches

(1) Levaillant, Hist. nat. des ois. d'Afrique, pl. enlum. 46, grandeur naturelle, et n° 46, descript.

Chouette chevêchette; *strix pusilla*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 205.

blanches; celles-ci sont petites et nombreuses sur le front et les joues. La queue, qui est proportionnellement plus longue que celle de la chevêche ordinaire, et dont les ailes ne dépassent pas la base, est traversée de quatre bandes blanchâtres; un brun clair, mêlé à un fond blanc, couvre la gorge, le cou, le ventre et le derrière de l'anus; du brun, varié de blanc sale, se remarque sur la poitrine; les doigts sont entièrement emplumés comme les jambes, et les griffes sont d'un brun noir; le bec est jaune.

LA CHOUETTE
DE L'ILE DE LA TRINITÉ (1),
PAR J. J. VIREY.

LA riche collection du museum d'histoire naturelle de Paris, qu'augmentent journellement les tributs des naturalistes et des voyageurs, renferme une espèce de chouette qui n'est pas plus grosse que la chevêchette de Levaillant; elle n'a guère que six pouces de longueur. Un plumage fauve revêt le corps en dessus, avec six taches blanches sur les couvertures des ailes; la face est variée de roux et de blanc, ainsi que toute la partie inférieure du corps; la queue est courte et les ailes la recouvrent; les jambes et les doigts sont garnis d'un duvet roussâtre; les ongles et le bec sont noirâtres..

Nous devons cette nouvelle espèce au

(1) Chouette phalénoïde; *strix phalenoïdes*. Daudin, Ornith. t. II, pag. 206.

capitaine Baudin, qui a plusieurs fois affronté les dangers d'une longue navigation pour l'avancement des sciences, et particulièrement de l'histoire naturelle. Il est probable que cet oiseau, trouvé à l'île de la Trinité, s'étend aussi sur le continent de l'Amérique.

LE CHOUCOUHOU (1),

PAR J. J. VIREY.

VERS les rives fleuries de la rivière d'Orange et dans le pays des grands namaquois, à l'extrémité méridionale de l'Afrique, Levaillant a vu fréquemment une nouvelle espèce de chouette qui semble s'écarter un peu de la famille pour s'approcher des oiseaux de proie diurnes. Bien qu'elle chasse seulement pendant la nuit, elle vole cependant très-bien à la clarté du grand jour quand elle y est obligée ; mais alors les petits oiseaux, fiers de la foiblesse de la vue de cette ennemie, viennent la huer et la poursuivre, tandis qu'elle ne peut leur nuire ; mais à peine les ombres de la nuit ont-elles

(1) Hist. nat. des ois. d'Afrique, n° 59.

Chouette choucouhou ; *strix nisuella*. Daudin, Ornith. t. II, p. 187.

couvert la terre, qu'elle déploie son ardeur pour la chasse, et porte l'épouvante chez ces espèces timides, qui ne montrent de l'audace que loin du danger. Le choucouhou pousse en volant un petit cri plaintif comme notre effraie, et fait aussi entendre un craquement de bec assez singulier, mais qui n'est pas étranger à plusieurs autres espèces de la même famille. Il paroît que la lumière qu'on leur présente pendant la nuit, les attire; elles marquent leur étonnement par de lugubres clameurs.

La taille de cet oiseau égale celle du moyen duc; le bec est presque caché dans les plumes qui l'entourent. Son iris est d'un jaune de topaze; sur la gorge, on voit une plaque de plumes blanches. Tout le plumage est d'un fond brun moins foncé en dessous, davantage en dessus, et varié de blanc; il y a sur la poitrine une rayure festonnée à ses bords; le ventre et les jambes ont une couleur plus lavée et plus gaie; les ailes atteignent aux trois quarts de la queue, qui porte des raies brunes foncées et d'un blanc roussi en dessous, avec du blanc pur et du brun léger en dessus; elle est longue et étagée; les jambes, qui sont grandes, sont
revêtues

DES CHOUETTES. 195

revêtues, comme les doigts, de plumes soyeuses, grisâtres; les ongles et le bec sont d'un brun noirâtre; le corsage de l'animal est svelte et moins ramassé qu'aux chouettes. La femelle, un peu plus grosse, a moins de blanc dans le plumage.

L E C H O U C O U (1),**P A R J. J. V I R E Y.**

DANS chaque famille des corps organisés, il existe des espèces qui semblent en dévier plus ou moins pour s'approcher des familles les plus voisines, et en former des liaisons intermédiaires. Déjà le caparacoch décrit par Buffon en offroit un exemple si remarquable, que M. Edwards lui avoit donné le nom de *chouette - épervier*.

Le choucouhou, comme nous venons de le dire, imite cette espèce de gradation intermédiaire; enfin le choucou en est un témoignage encore plus éclatant, par sa forme allongée, par son vol très-rapide, enfin, par la plupart de ses habitudes. Il est cependant assez singulier que cet oiseau,

(1) Levaillant, Hist. nat. des ois. d'Afrique. n° 38, pl. enlum. *ibid*.

Chouette choucou; *strix choucou*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 186.

DES CHOUËTTES. 193

si voisin des espèces diurnes, ne chasse point pendant le jour, comme le fait le capara-coch, et qu'on ne le voie pas même voler tant que le soleil brille; on peut donc soupçonner, avec beaucoup de vraisemblance, que sa vue est extrêmement délicate. Ses mouvemens, ses gestes ont une grande analogie avec ceux de nos oiseaux de nuit, mais ils paroissent moins gauches, moins stupides. Quoique Levaiillant n'ait trouvé dans l'estomac de l'un d'eux, que des débris d'insectes et d'une petite rainue ou grenouille qui se tient sur les buissons, il me semble que cet oiseau a le vol trop bon pour ne pouvoir pas atteindre d'autre proie. Il est vrai que cette espèce doit être lâche, si l'on en juge par la petitesse de ses jambes et leur peu de force, car nous avons vu ci-devant que le courage étoit toujours proportionné à la nature des armes dont les animaux sont pourvus.

C'est peut-être à cause de cette foiblesse que le choucou se cache si bien pendant le jour. Il paroît qu'il se réfugie dans les trous d'arbres, et qu'il y dépose sa ponte. Les hottentots assurent que ses œufs sont blancs.

Le choucou exhale une odeur assez

désagréable, qui n'est point étrangère à tous les oiseaux qui nichent dans des endroits resserrés, et dans lesquels l'air circule difficilement.

Dans son vol, le choucou fait sans cesse entendre un cri rêche et âcre ; il répète neuf fois la syllabe *cri*, avec une petite pause après la troisième et la sixième. Cet animal est peu farouche ; il vole même assez près de l'homme, et il précipite alors son cri désagréable. La grande lumière l'incommode tant, qu'il ferme ses yeux et cache sa tête lorsqu'on l'expose au soleil.

Ces oiseaux se trouvent dans le pays d'Anteniquoi et vers le Sondag ; vraisemblablement aussi dans la plupart des contrées intérieures de la pointe du cap de Bonne-Espérance. Ils ne sortent qu'après le crépuscule, et long-tems même après les autres oiseaux nocturnes ; ils rasent la terre dans leur vol extrêmement vite. Leur corps est alongé, mince, leur tête arrondie, le bec très-court, les jambes petites. Leurs ailes, quoique fort longues, ne vont que jusqu'à la moitié de la queue, qui est étagée. La faculté de tourner un doigt antérieur en arrière, faculté commune à tous les oiseaux de proie nocturnes, est encore plus

remarquable dans le choucou que dans aucun autre. Tout le dessous de son corps est couvert de plumes d'un blanc pur et d'un éclat soyeux. Celles qui revêtent les jambes descendent jusque sur les pieds, qu'elles couvrent entièrement. Les griffes et le bec, qu'on aperçoit à peine, par sa petitesse, au milieu des plumes sétacées qui l'environnent, sont noirs. L'iris est d'une teinte orangée brillante. Un gris brun roussâtre recouvre les parties supérieures du corps; sur les ailes on remarque, en outre, des taches blanches; toutes les pennes des ailes ont un bord blanchâtre léger. La queue porte des bandes transversales d'un blanc pur, excepté vers le milieu de la queue, qui est de la même teinte que le dos.

Il me paroît que Levaillant a donné à cet oiseau le nom de *choucou*, à cause de sa grande ressemblance avec le coucou d'Europe, par sa taille svelte et ses jambes courtes. En outre, cet animal me paroît avoir quelques rapports avec la petite famille des engoulevents.

LE HUHUL (1),**PAR J. J. VIREY.**

ON pourroit établir, dans la famille des chouettes, une sous-division naturelle qui comprendroit toutes les espèces dont les formes approchent des oiseaux de proie diurnes ; et cette section renfermeroit cette espèce avec les deux précédentes et le caparacoch. En effet, les habitudes des chouettes de cette section se rapportent à celles des soubuses ; leur corsage alongé et svelte, leurs jambes courtes et foibles, leur bec assez petit, leur queue longue, semblent confirmer encore davantage cette opinion. Mauduyt et Levaillant ont décrit une chouette de Cayenne, qui vole et chasse pendant le

(1) Mauduyt, Encyclop. méthod. tom. I, Ornith. article *chouette de Cayenne*.

Le huhul de Levaillant, Hist. nat. des oiseaux d'Afrique, pl. enlum. n° 41.

Chouette huhul ; *strix huhula*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 190.

jour. Sa taille est celle de la chouette vulgaire. Tout son corps est d'une couleur sombre et noirâtre, bigarrée de taches blanches, qui sont plus larges sous le corps, plus petites sur la tête. Les moyennes pennes des ailes et les plumes de leurs petites couvertures sont terminées par du blanc. L'aile n'atteint guère que le milieu de la queue, qui est marbrée de trois lignes blanches irrégulières, et terminées de blanc. Elle est longue et arrondie à son extrémité. Les jambes sont couvertes de plumes noirâtres, tachetées de blanc. Le bec et les ongles sont jaunes, ainsi que les doigts. La couleur des ailes est celle du café rôti, avec des bordures blanches à chaque plume.

CHOUETTE DE PORTO-RICO (1),

PAR J. J. VIREY.

ON voit dans le museum d'histoire naturelle de Paris une nouvelle espèce de chouette que Maugé a rapportée d'Amérique, de l'île de Porto-Rico, et qui se trouve aussi à Cayenne. Daudin l'a décrite sous le nom de *chouette nudipède*, ce qui, n'étant pas un caractère propre à cette seule espèce, ne peut lui être assez exactement appliqué.

La taille de cet animal est d'environ sept pouces. Un fauve brunâtre recouvre le dos. Les petites couvertures des ailes ont de petites taches blanches, et il y en a une surtout remarquable vers les deux côtés du cou. Tout le dessous du corps est d'un fond blanc, avec des taches brunâtres lyrées, placées longitudinalement. Les ailes sont aussi

(1) Chouette nudipède ; *strix nudipes*. Daudin, Ornith. tom. II, p. 199.

DES CHOUETTES. 201

longues que la queue. Les jambes sont allongées, nues et brunes. Le bec et les ongles sont noirâtres. Les individus jeunes ont des taches lyrées sur le ventre, beaucoup moins apparentes; c'est pourquoi le ventre paroît d'une couleur plus pure et plus blanche.

CHOUETTE NÉBULEUSE (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous réunirons, ainsi que l'a fait Daudin, les deux chouettes décrites par Forster et Pennant, dont on a fait deux espèces. Outre

(1) *Strix, capite, collo, pectore, dorso et tectricibus alarum fuscis, albo maculatis, abdomine et crisso sordidè albis fusco striatis, caudâ fusco et albido fasciatâ, apice albidâ.. strix nebulosa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 25, d'après Forster, Philos. trans. t. LXII, pag. 224 et 386.

Strix, capite, cervice, et tectricibus alarum fuliginosis, lineis sordidè albis, pectore et abdomine albidis, maculis magnis oblongis obscurè fuscis... strix cinerea. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 43, sp. 26, d'après Pennant, Arctic zoology, tom. II, pag. 232, n° 120.

Strix capite lævi, corpore fusco albido undulatim striato remige sexto longiore, apice nigricante.... strix nebulosa. Latham, Syst. ornithol. gen. 3, sp. 13.

Strix cinereo fugilinoso, nigro transversim lineata, subtùs albido cinereoque nebulosa, regione perioph-

les rapports du plumage et des couleurs, les proportions et la taille les rassemblent encore ; leur grandeur approche de deux pieds ; un brun noirâtre fuligineux, avec des ondes plus colorées, parcourent le dessus du corps ; il est parsemé aussi de nombreuses taches blanches posées en travers ; les plumes de l'anus et du ventre sont blanchâtres, avec des marques noirâtres longitudinales. On remarque des raies transversales, blanchâtres et noirâtres sur les pennes des ailes et de la queue ; un duvet grisâtre revêt les jambes et les doigts, et cette couleur se voit aussi sur la face ; l'extrémité de la queue est blanchâtre, le bec jaunâtre, et l'iris est d'une couleur de citron ; les ongles sont noirs. On a trouvé que la variété cendrée avoit une ligne étendue, depuis la gorge jusqu'à la queue, privée de plumes. Si ce caractère est constant et indépendant de la jeunesse, il doit constituer une espèce distincte.

Ces animaux habitent communément par

talmica circulis concentricis nigris.. strix cinerea.
Latham, Syst. ornith. gen. 5, sp. 22.

Chouette nébuleuse ; *strix nebulosa*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 191.

paires vers la baie de Hudson; le mâle et la femelle ne se séparent que rarement. Au mois de mai, ils choisissent quelque pin touffu et solitaire pour y faire leur nichée. La femelle pond communément deux œufs, marqués de taches brunes.

Ces oiseaux font la chasse, non seulement aux rats et à quelques petites espèces d'oiseaux, mais ils attaquent et enlèvent des lagopèdes, des lièvres, des hérons, etc. On trouve aussi cette même espèce dans l'Amérique septentrionale, et particulièrement dans la province de New-Yorck, d'où l'on a rapporté deux individus qu'on voit au museum d'histoire naturelle de Paris.

CHOUETTE A MASQUE NOIR (1),

PAR J. J. VIREY.

RIEN n'est plus facile à reconnoître que cette chouette. Les deux orbes de plumes sétacées, qui entourent les yeux, sont noires. Un beau plumage blanc, cotonneux forme la couleur du plumage, à l'exception des pennes des ailes et de la queue, qui sont brunâtres. Les ailes vont presque vers le bout de la queue; les scapulaires, qui sont bises, ont quelques taches blanches et d'autres noires; les pieds et les doigts sont couverts de plumes blanches et fines; les ongles et le bec sont noirâtres.

Il paroît que cette jolie chouette, qui appartenoit à M. Dorcy, et que Levaillant a décrite, avoit été tuée dans le tems de la

(1) Levaillant, Hist. nat. des ois. d'Afrique, n° 44, pl. enlum.

Chouette masquée; *strix personata*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 192.

mue et dans le jeune âge, suivant l'observation de ce dernier ; il est donc très-probable que cet individu adulte a le plumage différent. Cet oiseau, qu'on dit être de Cayenne, a tant de rapport avec une espèce de chouette du même pays, décrite par Latham (1), que j'ai cru devoir les rapporter sous le même titre. L'individu décrit par l'ornithologiste anglais avoit vingt-un pouces. Sa tête étoit petite, couverte d'un plumage blanc et cotonneux, avec une couleur de châtaigne sur la face, la gorge et le dessus du corps ; une bande de même couleur passe sur la poitrine ; le ventre est d'un brun roux ; les pieds sont couverts de plumes, ainsi que les doigts.

(1) Synopsis of birds, supplem. fig. 107.

Strix capite lævi tomentoso albo, regione periorbitalmica gulâ corpore suprâ fasciâque pectoris rubro-fuscis, abdomine rufo albo.. strix perspicillata.

Latham, Syst. ornith. gen. 3, sp. 21.

Chouette à lunettes ; *strix perspicillata*. Daudin, Ornith. tom. II, p. 192.

CHOUETTE A COLLIER (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous devons à Levaillant la description et la figure d'une nouvelle espèce de chouette très-rare qui se trouve à Surinam. Sa taille est fort grande, et tient le milieu entre celle du grand duc et de la hulotte. Rien n'est plus remarquable que deux larges bandes blanches surciliaires, et la gorge blanche de cet oiseau; ce plumage est fortement tranché par une couleur brunc de chocolat qui entoure les yeux, couvre le sommet de la tête, et ceint la poitrine d'un large collier. Tout le manteau et le dessus du corps de l'animal sont de cette même couleur brunc, mais les plumes sont bordées de blanc, avec des rayures transversales de la même cou-

(1) Levaillant, Hist. nat. des ois. d'Afrique, n° 42, pl. enlum. *ibid.*

Chouette à collier; *strix torquata*. Daudin, Ornith. tom. II, p. 193.

leur ; le ventre , les flancs et l'anüs sont blancs ; des raies grisâtres parcourent les plumes scapulaires , et les couvertures des ailes ; une couleur bise teint le dessous de la queue , qui porte des raies brunes foncées. Des plumes soyeuses , d'un blanc éclatant , recouvrent les pattes et leurs doigts ; les griffes sont noires ; le bec est bleuâtre et son bout est jaune.

O I S E A U X
QUI NE PEUVENT VOLER.

DES oiseaux les plus légers et qui percent les nues, nous passons aux plus pesans, qui ne peuvent quitter la terre ; le pas est brusque, mais la comparaison est la voie de toutes nos connoissances ; et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux, que par l'opposition, les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La Nature, déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables pour que leurs différences soient difficiles à saisir ; cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur, c'est une large trame ou

plutôt un faisceau , qui , d'intervalle à intervalle , jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre ; et c'est sur-tout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient , se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu , dans l'ordre des quadrupèdes , l'une des extrémités de la chaîne s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches , les roussettes , les chauve-souris , qui , comme eux , ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne , par son autre extrémité , se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacées par les phoques , les morses , les lamantins. Nous avons vu , dans le milieu de cette chaîne , une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot , le gibbon , le pithèque et l'orang-outang. Nous l'avons vu , dans un autre point , jeter un double et triple rameau , d'un côté vers les reptiles par les fourmilliers , les phatagins , les pangolins , dont la forme approche de celle des crocodiles , des iguanes , des lézards ; et d'autre côté vers les crustacées par les tatous , dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux , si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les

plus légers, les mieux volans; nous descendrons par degrés et même par nuances presque insensibles aux oiseaux les plus pesans, les moins agiles, et qui, dénués des instrumens nécessaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air, et nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau, se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'antruche, le touyou, le casoar, le dronte, etc., qui ne peuvent quitter la terre; et l'autre se projette de côté sur les pingoins et autres oiseaux aquatiques, auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre et de l'air sont également interdits, et qui ne peuvent s'élever au dessus de la surface de l'eau, qui paroît être leur élément particulier. Ce sont-là les deux extrêmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins, ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, et sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connoissions pas les limites de la Nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue mé-

taphysique toute son étendue, et en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche, qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou piquans dont ses ailes sont armées, doit donc suivre les quadrupèdes ; mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires, et le peuple des naturalistes, qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, et n'auroit regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le désir de faire autrement que les autres : cependant on verra qu'indépendamment des deux rapports antérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de la grandeur, qui seul suffiroit pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiseaux, elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, et que, tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux, elle doit être donnée

comme faisant la nuance entre l'un et l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaînes, qui soutiennent un ordre entier de la Nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts et ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler, se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six; et il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faisceau principal; elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de ressemblances, d'analogies, et n'ont que quelques rapports et quelques convenances avec les autres ordres; ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la Nature paroît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance, et faire sentir au philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.

L'AUTRUCHE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 457; et pl. XXI de ce volume.

L'AUTRUCHE est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans le plus ancien des livres : il falloit

(1) Autruche, en hébreu, *jacuah* (*). En arabe, *neamah* (**). En grec, *strouthos*. En latin, *struthio*. En espagnol, *avestruz*. En italien, *strutzo*. En allemand, *struss* ou *strauss*. En anglais, *ostrich* (***).—Autruche. (Belon, Histoire naturelle des oiseaux, pag. 231. — Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie II, pag. 113, avec une assez bonne figure. — Albin, tom. III, pag. 13, planche xxxi, avec une figure coloriée.)

(2) *Struthio pennis nigris in toto corpore vestitus, albis et griseis quandoque admixtis; remigibus majoribus*

(*) *Jaanah* est le nom hébreu de l'autruche femelle; celui du mâle est *thachmas*. Vid. Scheuchzeri physic. sacr. 1

SONNINI.

(**) Et aussi *thar eds jamons*, c'est-à-dire, l'oiseau de chameau.

SONNINI.

(***) Les grecs modernes appellent l'autruche *striphocamelos*; les catalans, *abastrus*; les flamands, *vogel struiss*; les illyriens, *pstros*; les polonais, *strus*; les suédois, *strutz*.

SONNINI.



Barraband del.

L'AUTRUCHE .

Berthault sc.

même qu'il fût très-connu, car il fournit aux écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs et de ses habitudes (1); et plus anciennement encore, sa chair étoit, selon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puisque le législateur des juifs la leur interdit comme une nourriture immonde (2); enfin, il en est question dans Hérodote, le plus ancien des historiens profanes (3), et dans les écrits

rectricibusque candidis. struthio. Brisson, Ornith. gen. 62, sp. 1.

Struthio pedibus didactylis. struthio camelus. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 95, sp. 1.

Struthio camelus. Latham, Syst. ornith. gen. 61, sp. unica. SONNINI.

(1) *Habitabuut ibi struthiones.* Isaïe, cap. 15, v. 21. — *Filia populi mei crudelis quasi struthio in deserto.* Jérém. Thren. cap. 4, v. 5. — *Luctum quasi struthionum.* Mich. cap. 1, v. 8.

(2) *Levitic.* cap. 11, v. 16. — *Deuteron.* cap. 14, v. 15.

(3) *Nota.* Hérodote, si l'on en croit M. de Salerne (Ornithologie, page 79), parle de trois sortes d'autruches; le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *plye*; l'*aérien*, qui est notre moineau et le *terrestre* (*katagaios*) qui est notre autruche. De ces trois espèces, la dernière est la seule dont j'aie trouvé l'indication dans Hérodote

des premiers philosophes qui ont traité des choses naturelles; en effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si

(*la Melpomene, versus finem*); encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la manière d'entendre le *strouthos katagaios*, qui, selon moi, doit être ici traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre*, non que j'admets de telles autruches, mais parce que Hérodote parle en cet endroit de productions singulières et propres à une certaine région de l'Afrique, et non de celles qui lui étoient communes avec d'autres contrées (*Hæ sunt illic feræ, et item quæ alibi.*). Or, l'autruche ordinaire étant très-répandue, et par conséquent très-connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en auroit pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'étoit pas une production propre au pays dont il parloit, ou du moins s'il en eût fait mention, il auroit omis l'épithète de terrestre, qui n'ajoutoit rien à l'idée que tout le monde en avoit; et en cela cet historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puisqu'il dit ailleurs (*in Thalia*), en parlant du chameau, *Græcis utpotè scientibus non puto describendum*. Il faut donc, pour donner au passage ci-dessus un sens conforme à l'esprit de l'auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable, et qu'il est question, dans le même passage, de choses encore plus étranges, comme de serpents et d'ânes cornus, d'acéphales, etc., et l'on sait que ce père de l'histoire

remarquable par sa forme , si étonnant par sa fécondité , attaché d'ailleurs , par sa nature , à un certain climat , qui est l'Afrique et une partie de l'Asie , auroit-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés , où il se trouve à la vérité des déserts , mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés et parcourus ?

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne , puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers tems , mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne ; elle a su se conserver

n'étoit pas toujours ennemi des fables , ni du merveilleux.

A l'égard des deux autres espèces de *strouthos* , l'aérien et l'aquatique , je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau et le poisson nommé *plie* , ni imputer avec lui à la langue grecque , si riche , si belle , si sage , l'énorme disparate de comprendre sous un même nom des êtres aussi dissimilaires que l'autruche , le moineau et une espèce de poisson. S'il falloit prendre un parti sur les deux dernières sortes de *strouthos* , l'aérien et l'aquatique , je dirois que le premier est cette outarde à long cou , qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom d'*autruche volante* , et que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la foiblesse de ses ailes ne permet pas de voler.

pendant cette longue suite de siècles, et toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée et distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappans qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux, mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux; je veux dire la puissance de voler: l'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations, pesoit, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres toute écorchée et vidée de ses parties intérieures; en sorte que, passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties et pour la graisse qui lui manquoit (1), on peut, sans rien outrer,

(1) Ses deux ventricules, bien nettoyés, pesoient seuls six livres; le foie, une livre huit onces; le cœur, avec ses oreillettes et les troncs des gros vaisseaux une livre sept onces; les deux pancréas, une livre; et il faut remarquer que les intestins, qui sont très-longs et très-gros, doivent être d'un poids considérable. (Voyez *Notomia dello Struzzo*, tome I des *Œuvres de Vallisnieri*, pages 239 et suivantes.)

fixer le poids moyen d'une autruche vivante et médiocrement grasse, à soixante et quinze ou quatre-vingt livres : or, quelle force ne faudroit-il pas dans les ailes et dans les muscles moteurs de ces ailes, pour soulever et soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante? Les forces de la Nature paroissent infinies lorsqu'on la contemple en gros et d'une vue générale; mais lorsqu'on la considère de près et en détail, on trouve que tout est limité; et c'est à bien saisir les limites que s'est prescrit la Nature, par sagesse et non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier et ses ouvrages et ses opérations. Ici un poids de soixante et quinze livres est supérieur, par sa seule résistance, à tous les moyens que la Nature sait employer pour élever et faire voguer, dans le fluide de l'atmosphère, des corps dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; et c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le touyou (1), le

(1) Il ne faut pas confondre, comme je le montrerai dans la suite, le touyou avec l'autruche des terres Magellaniques. SONNINI.

casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler; il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes (1), etc. feroient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande: or, toutes ces conditions leur manquent absolument; car, pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes effilées, décomposées, et que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, et ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des pennes de l'aile; celles de la queue peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même

(1) *Nota.* J'appelle, et dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile et de la queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à sa direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine et à l'usage des écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis.* Virgil.

disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, et en prenant différentes inclinations; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même. L'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes, les unes lanugineuses et duvetées, qui sont immédiatement sur la peau; les autres, d'une consistance plus ferme et plus serrée, qui recouvrent les premières; et d'autres encore plus longues, qui servent au mouvement, et répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vives* dans un vaisseau: toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce, toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque; en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol: aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur et la conformation de ses ailes; et elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air; aussi-a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux; comme eux, elle a sur la plus

grande partie du corps, du poil plutôt que des plumes; sa tête et ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses, qui sont très-grosses, très-muscleuses, et où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux et charnus, qui n'ont que deux doigts, ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau, qui, lui-même, est un animal singulier, entre les quadrupèdes, par la forme de ses pieds; ses ailes armées de deux piquans, semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras, qui lui ont été donnés pour se défendre. L'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, et bordée de longs cils comme dans l'homme et l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, et ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet (1); enfin les espaces calleux et dénués de plumes et de poils qu'elle a, comme

(1) Voyez Mémoires de l'académie, année 1735, page 146.

le chameau, au bas du *sternum*, et à l'endroit des os *pubis*, en déposant de sa grande pesauteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, et qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot étoit si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau dromadaire (1), qu'il a cru lui voir une bosse sur le dos (2); mais, quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux et des dromadaires.

Si, de l'examen de la forme extérieure, nous passons à celui de la conformation intérieure, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, et de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite (3), aplatie, et com-

(1) *Nota.* Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau, soient en effet bien frappans, puisque les grecs modernes, les turcs, les persans, etc. l'ont nommée, chacun dans leur langue, *oiseau chameau*: son ancien nom grec, *strouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

(2) Voyage de Thévenot tom. I, pag. 513.

(3) *Nota.* Scaliger a remarqué que plusieurs autres oiseaux pesans, tels que le coq, le paon, le dindon, etc.

posée d'os très-tendres et très foibles (1), mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, et composée de dix-sept vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horison ; le dos a deux pieds de long et sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses et cinq de vraies : ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée d'une troisième paire de fausses côtes ; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineuses au *sternum*, qui ne descend point jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux ; il est aussi beaucoup moins saillant au dehors : sa forme a du rapport avec celle

avoient aussi la tête petite ; au lieu que la plupart des oiseaux qui volent bien, petits et grands, ont la tête plus grosse à proportion. (Exercit. in Cardanum, fol. 308, verso.)

(1) MM. de l'Académie ont trouvé une fracture au crâne de l'un des sujets qu'ils ont disséqués. (Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie III, pag. 151.)

d'un

d'un bouclier , et il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres humaines ; le fémur a un pied de long, le tibia et le tarse, un pied et demi chacun, et chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, et contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges (1).

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, et que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre (2), capable d'une très-grande ouverture, une langue fort courte et sans aucun vestige de papilles ; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, et qui peut admettre un corps de la grosseur du poing ; l'œsophage est aussi très-

(1) Voyez Ambr. Paré, lib. 24, cap. 22 ; et Vallisnieri, tom. I, pag. 246 et seq.

(2) *Nota.* M. Brisson dit que le bec est unguiculé ; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse et sans crochet : la langue n'est point non plus d'une forme ni d'une grandeur constante dans tous les individus. (Voyez Animaux de Perrault, partie II, page 125 ; et Vallisnieri, *ubi supra.*)

large et très-fort, et aboutit au premier ventricule, qui fait ici trois fonctions ; celle de jabot , parce qu'il est le premier ; celle de ventricule , parce qu'il est en partie musculoux , et en partie muni de fibres musculouses, longitudinales et circulaires (1) ; enfin celle du bulbe glanduleux , qui se trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes ; et ces glandes sont conglomérées, et non conglobées comme dans la plupart des oiseaux (2). Ce premier ventricule est situé plus bas que le second ; en sorte que l'entrée de celui-ci , que l'on nomme communément *l'orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation. Ce second ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, et quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paroît point au dehors ; il est parsemé de glandes, et revêtu intérieure-

(1) Vallisnieri , *ubi supra*. — Ramby , n^{os} 386 et 413 des Trans. philosophiques de Londres.

(2) Mémoire pour servir à l'histoire des animaux , pag. 129.

ment d'une tunique villeuse, presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, et criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes. Il n'est pas aussi fort que le sont communément les gésiers des oiseaux, mais il est fortifié par dehors de muscles très-puissans, dont quelques-uns sont épais de trois pouces; sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. du Verney a prétendu que le canal hépatique se terminoit dans ce second ventricule (1), comme cela a lieu dans la tanche et plusieurs autres poissons, et même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien (2); mais Ramby (3) et Vallisnieri (4) assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au dessous du pylore; et Vallisnieri indique ce qui auroit pu occasionner cette méprise, si

(1) Histoire de l'académie royale des sciences, année 1694, pag. 215.

(2) Vallisnieri, *ubi supra*.

(3) Transactions philosophiques, n° 386.

(4) Vallisnieri, tome I, pag. 241.

c'en est une, en ajoutant plus bas, qu'il avoit vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin, portant du sang au foie et non de la bile au ventricule (1).

Le pylore est plus ou moins large dans différens sujets, ordinairement teint en jaune et imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule; ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum*, et sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui est le plus étroit des intestins, et où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied et quelquefois deux et trois pieds au dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum*; l'ileon en a quelques-unes aux approches de sa jonction avec le colon: ces trois intestins grêles font à peu près la moitié

(1) Vallisnieri, tom. I, pag. 245.

de la longueur de tout le tube intestinal, et cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante pieds dans les uns (1), et de vingt-neuf dans les autres (2).

Les deux *cæcum* naissent ou du commencement du colon, selon les anatomistes de l'académie, ou de la fin de l'ileon, selon le docteur Ramby (3); chaque *cæcum* forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin, et dans le renard marin, la raie, la torpille, l'aiguille de mer, etc.

Le colon a aussi ses valvules en feuillets; mais, au lieu de tourner en spirale, comme dans le *cæcum*, la lame ou feuillet de chaque valvule forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon; en sorte que les extrémités des croissans

(1) Voyez Collections philosophiques, n° 5, article 8.

(2) Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie II, page 132.

(3) Transactions philosophiques, n° 386.

opposés empiètent un peu les unes sur les autres, et se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle; structure qui se retrouve dans le colon du singe et dans le *jejunum* de l'homme, et qui se marque au dehors de l'intestin par des cannelures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, et répondant aux feuillets intérieurs; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuillets ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts, l'un plus large et garni de ces feuillets intérieurs en forme de croissans, sur une longueur d'environ huit pieds; l'autre plus étroit et plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, et s'étend jusqu'au *rectum*; c'est dans ce second colon que les excréments commencent à se figurer selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, et muni à son extrémité de fibres charnues: il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, et dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine (1); car les uretères s'y rendent

(1) *Nota.* L'urine d'autruche enlève les taches

aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; et non seulement ils y charient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excréments de tous les oiseaux.

Cette première poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique par un orifice muni d'une espèce de sphincter à une seconde et dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine et aux excréments solides, et qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérant par sa base à la jonction des os pubis, et refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excréments solides ressemblent beaucoup à ceux des brebis et des chèvres; ils sont divisés en petites masses, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des

d'encre, selon Hermolaüs; ce fait peut n'être point vrai, mais Gesner a eu tort de le nier, sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avoit d'urine; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, et par conséquent de l'urine, et ils ne diffèrent des quadrupèdes, sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie.

intestins où ils se sont formés : dans les intestins grêles, ils se présentent sous la forme d'une bouillie, tantôt verte et tantôt noire, selon la quantité des alimens, qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins, mais qui ne se figurent, comme je l'ai déjà dit, que dans le second colon (1).

On trouve quelquefois aux environs de *Panus*, de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions et les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute son étendue, et large d'un pied en de certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques ; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère sont fort apparens, et il ajoute que les glandes en sont à peine visibles (2) ; mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme, mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, et n'a point de vésicule du fiel : la rate est

(1) Vallisnieri, *ubi supra*.

(2) Transactions philosophiques, n° 386.

contiguë au premier estomac, et pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance (1).

L'épiploon est très-petit, et ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois, sur les intestins et sur tout le ventre, une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces (2); et c'est de cette graisse mêlée avec le sang, que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas : cette graisse étoit fort estimée et fort chère chez les romains, qui, selon le témoignage de

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 142.

(2) Ramby Transactions philosophiques, n° 586. — G. Warren *ibid.* n° 594. — Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 129.

Pline, la croyoient plus efficace que celle de l'oie, contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; et encore aujourd'hui les arabes l'emploient aux mêmes usages (1). Vallisnieri est peut-être le seul qui, ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro comme uno struzzo*; il ajoute, que les deux qu'il a observées, paroisoient, étant disséquées, des squelettes décharnés; ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs (2).

Si des organes de la digestion, je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente; l'autruche

(1) *The Wold Displayed*, tom. XIII, pag. 15.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 127. — Vallisnieri, tome I, pag. 251 et 252.

en a une assez considérable, composée de deux ligamens blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité : dans quelques sujets, on a aperçu de plus, dans cette partie, une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux, en un mot, fort approchant des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres ; le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse et moins dure : cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui pût donner issue à la matière séminale, selon MM. les anatomistes de l'académie (1) ; mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche, dont la verge, longue de cinq pouces et demi, étoit creusée longitudinalement dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière, qui lui parut être le conduit de la semence (2). Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligamens, soit que G. Warren

(1) Partie II page 135.

(2) Transactions philosophiques n° 394, article 5.

se soit mépris, en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure et la forme de cette partie soient sujettes à varier en différens sujets, il paroît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où, se repliant en dessous, elle passe par la petite poche, et sort par son orifice externe, qui est l'*anus*, et qui, étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche (1).

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'*anus* et à la verge, et de - là résulte entre ces parties, une correspondance de mouvement, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces (2).

Les testicules sont de différentes grosseurs en différens sujets, et varient à cet égard

(1) Collections philosophiques, n° 5, art. 8.

(2) *Nota.* Warren a appris ce fait de ceux qui étoient chargés du soin de plusieurs autruches en Angleterre. (Voyez Trans. philos. n° 394.)

dans la proportion de quarante-huit à un, sans doute selon l'âge, la saison, le genre de maladie qui a précédé la mort, etc. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même : leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir aperçu des vésicules séminales.

Les femelles ont aussi des testicules, car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au dessus de l'ovaire, adhérens à l'aorte et à la veine cave, et qu'on ne peut avoir pris pour des glandes surrénales, que par la prévention résultante de quelque système adopté précédemment. Les canepetières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles (1), et il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement, et que si MM. les anatomistes de l'académie, dans leurs nombreuses dissections, ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles (2), c'est

(1) Hist. de l'académ. des sciences, année 1756, p. 44.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 108.

qu'ils ne vouloient point reconnoître comme femelle, un animal à qui ils voyoient des testicules. Or, tout le monde sait que l'outarde est, parmi les oiseaux d'Europe, celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, et que la canepetière n'est qu'une petite outarde; en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes, s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, et trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au dessous de ces deux corps glanduleux, est placé l'ovaire, adhérant aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, et attachés à l'ovaire par leurs pédicules; M. Perrault en a vu qui étoient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings (1).

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux, et c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 138.

glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes , représente cet ovaire , qui est une partie simple (1) , au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules , qui sont au nombre des parties doubles , dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au dessous de l'ovaire , et jette à droite et à gauche , deux appendices membraneuses , en forme d'aileron , lesquelles ont du rapport à celles qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres (2).

(1) *Nota.* Le bécharu est le seul oiseau dans lequel MM. les anatomistes de l'académie aient cru trouver deux ovaires ; mais ces prétendus ovaires étoient , selon eux , deux corps glanduleux d'une substance dure et solide , dont l'un , c'est le gauche , se divisoit en plusieurs grains de grosseurs inégales ; mais , sans m'arrêter à la différente structure de ces deux corps , et en tirer des conséquences contre l'identité de leurs fonctions , je remarquerai seulement que c'est une observation unique , et dont on ne doit rien conclure jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée ; d'ailleurs , j'aperçois dans cette observation même une tendance à l'unité , puisque l'*oviductus* , qui est certainement une dépendance de l'ovaire , étoit unique.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , pag. 136.

Les œufs qui se détachent de l'ovaire, sont reçus dans cet entonnoir, et conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paroît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* étoit aussi ridé, ou plutôt feuilleté, comme le troisième et le quatrième ventricule des ruminans (1).

Enfin, la seconde et dernière poche intestinale, dont je viens de parler, a aussi dans la femelle son noyau cartilagineux, comme dans le mâle; et ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'*anus*, a une petite appendice de la longueur de trois lignes, mince et recourbée, que MM. les anatomistes de l'académie regardent comme un clitoris (2), avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles, s'insèrent à la base de cette appendice dans les femelles.

(1) *Ibidem*, page 137.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 135.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse, et de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici, comme dans tous les autres oiseaux pesans : ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec lesquels elles ont des communications fort sensibles ; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée - artère, a vu un gonflement le long des cuisses et sous les ailes (1) ; ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Méry a aperçu, sous l'aisselle, entre la cuisse et le ventre, des poches membraneuses qui se remplissoient d'air au tems de l'expiration, ou lorsqu'on souffloit avec force dans la trachée-artère, et qui en fournissoient apparemment au tissu cellulaire (2).

Le docteur Browne dit positivement que

(1) Vallisnieri, tom. I, pag. 249.

(2) Mémoires de l'académie des sciences, ann. 1693, tome X pag. 456.

l'autruche n'a point d'épiglotte (1). M. Perrault le suppose , puisqu'il attribue à un certain muscle la fonction de fermer la glotte , en rapprochant les cartilages du larynx (2). G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le sujet qu'il a disséqué (3) ; et Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés , en disant qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte , mais que la partie postérieure de la langue en tient lieu , en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition (4).

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre et la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cents dix-huit, et soutient avec M. Perrault, qu'ils sont tous entiers : Warren en a trouvé deux cents vingt-six entiers , sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai , attendu les grandes

(1) Collections philosophiques , n° 5 , art. 8.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II , pag. 142.

(3) Transactions philosophiques , n° 394.

(4) Vallisnieri , tom. I , pag. 249.

variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes ; mais tout cela prouve en même tems , combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après un petit nombre d'individus , et combien il est dangereux , par cette méthode , de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constans. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise , en entrant dans le poumon , en plusieurs rameaux nombreux , comme dans l'éléphant (1).

Le cerveau avec le cervelet , forme une masse d'environ deux pouces et demi de long sur vingt lignes de large ; Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné , ne pesoit qu'une once , ce qui ne feroit pas la douze-centième partie du poids de l'animal : il ajoute , que la structure en étoit semblable à celle du cerveau des oiseaux , et telle précisément qu'elle est décrite par Willis ; je remarquerai néanmoins avec MM. les anatomistes de l'académie , que les dix paires de nerfs prennent leur origine et sortent

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , pag. 144.

hors du crâne, de la même manière que dans les animaux terrestres ; que la partie corticale et la partie moëlleuse du cervelet, sont disposées comme dans ces mêmes animaux, qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, et un ventricule, de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes (1).

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation, c'est que le cœur est presque rond ; au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus allongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille et de la forme extérieure de l'œil ; j'ajouterai seulement ici, que sa structure interne est celle qu'on observe ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de son orbite, prend de lui-même une forme presque triangulaire (2) ; il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité et l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire (3).

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 153.

(2) Transactions philosophiques, n° 413.

(3) *Ibidem*, n° 386.

Les narines sont, dans le bec supérieur, non loin de la base ; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures, une protubérance cartilagineuse, revêtue d'une membrane très-fine, et ces ouvertures communiquent avec le palais, par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable ; on se tromperoit, si l'on vouloit conclure de la structure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le sens de l'odorat ; les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire, et il paroît en général, que les sensations principales et dominantes de cet animal sont celles de la vue et du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche, est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, et faisant la nuance entre les quadrupèdes et l'oiseau (1) ; sa place, dans une méthode où l'on se proposeroit de représenter le vrai système de la Nature, ne

(1) *Partim avis partim quadrupes*, dit très-bien Aristote, lib. 4, *de partibus animalium*, cap. ultimo.

seroit ni dans la classe des oiseaux , ni dans celle des quadrupèdes , mais sur le passage de l'une à l'autre : en effet, quel autre rang assigner à un animal , dont le corps , mi-parti d'oiseau et de quadrupède , est porté sur des pieds de quadrupède , et surmonté par une tête d'oiseau , dont le mâle a une verge , et la femelle un clitoris , comme les quadrupèdes , et qui néanmoins est ovipare ; qui a un gésier comme les oiseaux , et en même tems plusieurs estomacs et des intestins , qui , par leur capacité et leur structure , répondent , en partie , à ceux des ruminans , en partie à ceux d'autres quadrupèdes ?

Dans l'ordre de la fécondité , l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux ; car elle est très-féconde , et produit beaucoup. Aristote dit qu'après l'autruche , l'oiseau qu'il nomme *atricapilla* , est celui qui pond le plus ; et il ajoute que cet oiseau *atricapilla* pond vingt œufs et davantage (1) ; d'où il suivroit que l'autruche en pond au moins vingt-cinq : d'ailleurs , selon les historiens modernes et les voyageurs les plus

(1) Hist. animal. lib. 9 , cap. 25.

instruits, elle fait plusieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, si on la rapportoit à la classe des oiseaux, elle seroit la plus grande, et par conséquent devoit produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la Nature dans la multiplication des animaux, dont elle paroît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite, relativement aux plus grands, et plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, et sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel et général.

Oppien, qui croyoit mal à propos que les chameaux de la Bactriane s'accoupleroient à rebours et en se tournant le derrière, a cru par une seconde erreur, qu'un *oiseau-chameau* (car c'est le nom qu'on donnoit dès-lors à l'autruche) ne pourroit manquer de s'accoupler de la même façon; et il l'a avancé comme un fait certain; mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau, que du chameau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs (1); et quoique, selon toute appa-

(1) Voyez le tome XXIX de cet ouvrage.

rence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, et qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives et s'accoupler souvent, et si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une introduction réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, et que chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesans (1) (2).

(1) Voyages de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(2) Quoique seul de son avis, Thévenot avoit raison de dire que les autruches s'assortissent par paires; de tous les voyageurs modernes, aucun n'a avancé le contraire, si ce n'est Thunberg, dans la relation de son second Voyage en Cafrerie (Voyages de Thunberg, traduction française, tom. II, pag. 10); mais ce voyageur naturaliste ne fait que rapporter l'opinion commune dans la partie de l'Afrique qu'il parcouroit, et voici comme il s'exprime : « On dit qu'un mâle fait son nid avec trois ou quatre femelles

Le tems de la ponte dépend du climat qu'elles habitent, et c'est toujours aux environs du solstice d'été, c'est-à-dire, au commencement de juillet, dans l'Afrique septentrionale (1), et sur la fin de décembre, dans l'Afrique méridionale (2). La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couvrir; dans la zone torride, elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds, et où la seule chaleur du soleil les fait éclore; à peine les couvent-elles pendant la nuit, et cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore, qui n'avoient point été couvés par la mère, ni même exposés aux rayons du soleil (3); mais, quoique les autruches ne couvent point ou

à la fois, lesquelles pondent vingt ou trente œufs; elles les couvent tour à tour dans un nid qu'elles creusent en grattant dans le sable ».

S O N N I N I.

(1) Albert, de Animal. lib. 23.

(2) Voyage de Dampier autour du monde, t. II, page 251.

(3) Jannequin, étant au Sénégal, mit dans sa cassette deux œufs d'autruche bien enveloppés d'étonpes; quelque tems après il trouva que l'un de ces œufs

que très-peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent : au contraire,

étoit prêt d'éclore. (Voyez l'Histoire générale des voyages, tom. II, page 458 (*).)

(*) Ce fait unique est raconté avec tant de naïveté, que l'on ne peut guère en douter, et le ton simple et naturel du reste de la relation de Jannequin inspire la confiance. Voici le passage original de son ouvrage ; je le rapporte, afin de mettre d'autres voyageurs à portée de répéter l'expérience de Jannequin.

« L'autruche fait des œufs fort gros et en lieu le plus caché qu'il peut trouver, ne les couve jamais, ains les abandonnant aux ardeurs du soleil, les laisse éclore d'eux-mêmes par la grande chaleur de cet œil de l'univers ; et pour vous en assurer, je vay vous faire voir quelque chose qui vous semblera peut-estre de difficile croyance, et qui pourtant ne la doit point choquer.

» Un nègre m'ayant fait un présent de deux de ces œufs pour rapporter en France, je les mis dans mon coffre enveloppés d'étoupes, de peur qu'ils ne se rompissent, et les ayant ainsi accommodés, je les laissai long-tems sans les voir, quand ouvrant la laiette de mon coffre où ils estoient, je fus fort estonné d'en trouver l'un d'iceux cassé, et ne sachant par quel moyen il le pouvoit estre, je le tiray dehors pour le jeter ; mais voyant un petit autruche remuer dans la grosse peau de cet œuf, qui n'estoit point encor ouvert, je l'ouvris avec un couteau, pour lui donner l'air qu'il demandoit, et la remettant dans mon coffre, je le laissai vivre huict jours entiers, lui rompant des herbes, que je lui mettois dans le bec tous les jours : ce qui en seroit arrivé à l'autre de même, si je ne l'eusse vuïdé afin d'en rapporter la coquille en France » (Voyage de Lybie au royaume de Senega le long de Niger, etc. Faict et composé par Claude Jannequin, sieur de Rochefort Chaalonnais, de retour en France en 1639. Paris, 1645, pages 161 et 162.)

SCENINI.

elles veillent assidûment à leur conservation, et ne les perdent guère de vue ; c'est de là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvoient des yeux , à la lettre (1) : et Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement

(1) Il paroît certain , d'après les rapports des voyageurs les plus modernes et les plus considérés, que l'autruche couve ses œufs comme les autres oiseaux, et que le mâle et la femelle partagent alternativement les soins de l'incubation. (Voyez Sparrman , voyage au cap de Bonne-Espérance , traduction franç. tom. II , pag. 330 ; Thunberg second Voyage en Cafrerie ; Voyages , traduction française , tom. II , page 10 ; Levaillant , second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique , tom. II , pag. 205.)

Ce dernier voyageur cite un trait fort extraordinaire de la prévoyance et de la sagacité de l'autruche ; fait que le naturel stupide de cet oiseau avoit engagé à révoquer en doute , mais qu'un témoignage d'un grand poids , celui de Bougainville , a confirmé. L'autruche place toujours à portée de son nid un certain nombre d'œufs proportionné à ceux qu'elle destine à l'incubation ; ces œufs n'étant point couvés, se conservent frais très-long tems, et l'instinct prévoyant de la mère les destine à la première nourriture de ceux qui vont éclore. (Voyez les Voyages de Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique , premier Voyage , tom. II , p. 245 ; et second Voyage , tom. III , pag. 199 et suivantes.)

pour leur couvée ; c'est de planter en terre , aux environs du nid et à une juste hauteur , des pieux armés de pointes bien acérées , dans lesquelles la mère s'enferme d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs (1).

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles ; mais MM. de l'académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle , soit en employant la chaleur du soleil , ou celle d'un feu gradué et ménagé avec art : ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres, aucune organisation commencée , ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être ; le jaune et le blanc de celui qui avoit été exposé au feu , s'étoient un peu épaissis ; celui qui avoit été mis au soleil , avoit contracté une très-mauvaise odeur ; et aucune ne présentait la moindre apparence d'un fœtus ébauché (2), en sorte que

(1) *De fabulosis antiquorum gestis.*

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , pag. 138.

cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Réaumur n'existoit pas encore (1).

Ces œufs sont très-durs, très-pesans et très-gros : mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodiles pour des œufs d'autruche (2) : on a dit qu'ils étoient comme la tête d'un enfant (3), qu'ils pouvoient contenir jusqu'à une pinte de liqueur (4), qu'ils pesoient quinze livres (5), et qu'une autruche en pondoit cinquante dans une année (6) : Elien a dit jusqu'à quatre-vingts; mais la plupart de ces faits me paroissent évidemment exagérés; car,

(1) De deux autruches que l'on nourrissoit, l'année dernière 1799, à la ménagerie du muséum de Paris, et qui avoient été données par le bey de Tunis, le mâle mourut au bout de quelques mois. La femelle, quatre mois après la mort du mâle, pondit un œuf que l'on essaya vainement de faire éclore au bain de sable. SONNINI.

(2) Belon, Hist. nat. des oiseaux, pag. 259.

(3) Willulghby, Ornitholog. pag. 105.

(4) Belon, Hist. nat. des oiseaux, pag. 255.

(5) Léon l'africain, Description de l'Afrique, lib. 9. — Willulghby, *ubi supra*.

(6) Willulghby, *ibidem*.

1^o comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, et qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres? il faudroit pour cela que le blanc et le jaune de cet œuf, fussent sept fois plus denses que l'eau, trois fois plus que le marbre, et à peu près autant que l'étain; ce qui est dur à supposer (1).

2^o En admettant, avec Willulghby, que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, pesant quinze livres chacun, il s'ensuivroit que le poids total de la ponte seroit de sept cents cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

Il me paroît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre, et il est fâcheux

(1) Thunberg auroit pu se dispenser de rapporter ce que des colons du cap de Bonne-Espérance lui ont dit et qu'il paroît croire, que les œufs d'autruche renferment une ou deux pierres blanches et dures, grosses comme une petite fève, un peu plates et polies, et que l'on taille pour faire des boutons. Thunberg convient qu'il n'a jamais été assez heureux pour trouver une seule de ces pierres; et certes l'on n'en est point étonné. SONNINI.

qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs, pour déterminer avec justesse la quantité de cette réduction. On pourroit, en attendant, fixer le nombre des œufs, d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente, et d'après les modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six : en admettant deux ou trois couvées, et douze œufs par chaque couvée, on pourroit encore déterminer le poids de chaque œuf à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, et deux ou trois livres pour la pinte de blanc et de jaune qu'elle contient : mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise (1). Beaucoup de gens écrivent, mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui comparent ; de quinze ou seize autruches, dont on a fait la dissection en différens pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, et c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne sait pas mieux le tems qui est nécessaire pour l'incubation des œufs : tout ce qu'on

(1) La ponte ordinaire de l'autruche est, suivant Levaillant, de dix œufs, qu'elle couve dans son nid, outre ceux qu'elle pose devant elle à plate terre, pour servir aux petits éclos. SONNINI.

sait, ou plutôt, tout ce qu'on assure, c'est qu'aussitôt que les jeunes autruches sont écloses, elles sont en état de marcher, et même de courir et de chercher leur nourriture (1); en sorte que dans la zone torride où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient, et la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, et sont abandonnées de leur mère, dont les soins leur sont inutiles : mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-Espérance, la mère veille à ses petits, tant que ses secours leur sont nécessaires (2), et par-tout les soins sont proportionnés aux besoins.

Les jeunes autruches sont d'un gris cendré la première année, et ont des plumes partout, mais ce sont des fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs et le dessous des ailes; elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches et

(1) Léon l'africain, Description de l'Afrique, lib. 9.

(2) Kolbe, Description du Cap.

noires,

noires , et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble ; les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou , la seule qui en soit revêtue ; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos ; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes , et ce sont les plus recherchées. M. Klein dit , d'après Albert , que le plumage du dos sont très-noires dans les mâles , et brunes dans les femelles (1) : cependant MM. de l'académie qui ont disséqué huit autruches , dont cinq mâles et trois femelles , ont trouvé le plumage à peu près semblable dans les unes et les autres (2) ; mais on n'en a jamais vu qui eussent des plumes rouges , vertes , bleues et jaunes , comme Cardan semble l'avoir cru , par une méprise bien déplacée dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu , par de nombreuses observations , que presque tous les oiseaux étoient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes , et même de plusieurs espèces ,

(1) Klein , Hist. avi. pag. 16. — Albert , apud Gesnerum de avib. pag. 742.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II pag. 113.

et que la plupart avoient leurs insectes particuliers qui ne se rencontroient point ailleurs ; mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches , quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux , dont quelques-uns étoient récemment arrivés de Barbarie (1).

D'un autre côté, Vallisnieri, qui en a disséqué deux , n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrils , ni vers , ni insectes quelconques (2) ; il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche , qu'ils l'évitent même et la craignent , et que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication , à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet , du moins pour l'intérieur , à la force de l'estomac et de tous les organes digestifs , car l'autruche a une grande réputation à cet égard : il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer comme la volaille commune digère les grains d'orge ; quelques auteurs ont même avancé qu'elle digéroit le fer rouge (3) ; mais on me

(1) Collection académique , tome I , de l'Histoire naturelle , pag. 464.

(2) Œuvres de Vallisnieri , tom. I , pag. 246.

(3) Marmol , Description de l'Afrique , tome I , page 64.

dispensera, sans doute, de réfuter sérieusement cette dernière assertion ; ce sera bien assez de déterminer, d'après les faits, dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid.

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales ; qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores (1), et qu'ils avalent fort souvent du fer (2), du cuivre, des pierres, du verre, du bois, et tout ce qui se présente ; je ne nierois pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, et je ne pense

(1) *Nota.* Quoique l'autruche soit omnivore dans le fait, il semble néanmoins qu'on doit la ranger parmi les granivores, puisque dans ses déserts elle vit de dattes et autres fruits ou matières végétales, et que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matières : d'ailleurs, Strabon nous dit liv. 6, que, lorsque les chasseurs veulent l'attirer dans le piège qu'ils lui ont préparé, ils lui présentent du grain pour appât.

(2) Je dis fort souvent, car Albert assure très-positivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à plusieurs autruches quoiqu'elles dévorassent avidement des os fort durs et même des pierres. (Voyez Gesner, de Avibus, pag. 742, C.)

pas , avec cela , que ce fût impunément. Il paroît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins , et que le besoin de les lester par un volume suffisant de matière, est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par W aren (1) et par Ramby (2), les ventricules étoient tellement remplis et distendus, que la première idée qui vint à ces deux anatomistes, fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules paroissoient n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entièrement plein d'herbes , de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune et rouge, de fer, d'étain, de plomb et de bois; il y en avoit, entre autres, un morceau, et c'étoit le dernier avalé, puisqu'il étoit tout au dessus, lequel ne pesoit pas loin d'une livre (3). MM. de l'académie assurent que les ventricules des huit

(1) Transactions philosophiques , n° 394.

(2) *Ibidem* , n° 386.

(3) Opere di Vallisnieri , tome I , pag. 240.

autruches qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fèves, d'os, de monnoies de cuivre et de cailloux, dont quelques-uns avoient la grosseur d'un œuf (1). L'autruche entasse donc les matières dans ses estomacs à raison de leur capacité, et par la nécessité de les remplir; et comme elle digère avec facilité et promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais, quelque insatiable qu'elle soit, on ne demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, et qui peuvent même lui faire beaucoup de mal; je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût; et cela est d'autant plus vraisemblable, que sa langue étant bien examinée par d'habiles anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles et nerveuses, dans lesquelles on croit avec assez de fondement que réside la sensation du goût (2); je croirois même qu'elle auroit le sens de

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 129.

(2) Vallisneri, tom. I, pag. 249.

l'odorat fort obtus, car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture ; et l'autruche a si peu de ce discernement, qu'elle avale non seulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre, qui a une si mauvaise odeur ; et que Vallisnieri en a vu une qui étoit morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive (1) : les gallinacés et autres granivores qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres, qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorsqu'elles sont mêlées ensemble ; mais, si on leur présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim sans en avaler une seule (2) ; à plus forte raison ne toucheroient-ils point à la chaux vive ; et l'on peut conclure de là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût et de l'odorat, et même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émoussés et les plus obtus ; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

(1) Vallisnieri, tom. I, pag. 239.

(2) Collection académique, tom. I de l'Histoire naturelle, pag. 498.

Mais enfin que deviennent les substances dures , réfractaires et nuisibles, que l'autruche avale sans choix et dans la seule intention de se remplir ? Que deviennent sur-tout le cuivre, le verre, le fer ? Sur cela les avis sont partagés, et chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante et dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étoient la plupart usés et consumés presque aux trois quarts ; mais il jugea que c'étoit plutôt par leur frottement mutuel et celui des cailloux , que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles qui étoient bossus, se trouvèrent fort usés du côté convexe , qui étoit aussi le plus exposé aux frottemens , et nullement endommagés du côté concave ; d'où il conclut que dans les oiseaux, la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils et pénétrants, mais encore par l'action organique du ventricule, qui comprime et bat incessamment les alimens avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler ; et comme toutes les matières contenues dans cet estomac, étoient teintées en verd, il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y étoit faite, non par un dis-

solvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se feroit si l'on broyoit ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée : il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissoit, au contraire, comme poison, et que toutes celles qui en avaloient beaucoup mouroient bientôt après (1).

Vallisneri pense, au contraire, que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs et frottemens qui peuvent aider à cette action principale; voici ses preuves :

1°. Les morceaux de bois, de fer ou de verre qui ont séjourné quelque tems dans les ventricules de l'autruche, ne sont point lisses et luisans comme ils devroient l'être, s'ils eussent été usés par le frottement, mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif :

2°. Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains et

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 129.

les os, en molécules impalpables qu'on peut apercevoir au microscope et même à l'œil nu :

3°. Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, et qui traversoit cet estomac de façon que les parois opposées ne pouvoient s'approcher ni par conséquent comprimer les matières contenues, autant qu'elles le font d'ordinaire; cependant les alimens étoient aussi bien dissous dans ce ventricule, que dans un autre qui n'étoit traversé d'aucun clou; ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration :

4°. Il a vu un dés à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'étoit rongé que dans le seul endroit par où il touchoit au gésier, et qui par conséquent étoit le moins exposé aux chocs des autres corps durs; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant, quel qu'il soit, que par celle des chocs et des frottemens; et cette conséquence s'étend assez naturellement aux autruches :

5°. Il a vu une pièce de monnoie rongée si profondément, que son poids étoit réduit à trois grains :

6°. Les glandes du premier estomac donnent, étant pressées, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, et qui néanmoins imprime très-promptement sur le fer, une tache obscure :

7°. Enfin, l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, et la couleur noire qui teint les excréments des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux, et les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédens, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout à fait, que les autruches digèrent le fer et s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre et de pierres, mais que les pierres, les métaux, et sur-tout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer, comme absorbans, les ferments trop actifs de l'estomac, qu'ils peuvent se mêler à la nourriture comme élémens utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides ; et d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivans, et que, lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise et acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, et à prendre des formes analogues à

celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars (1); et c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digère le fer; et quand elle auroit l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on auroit pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède et la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout à fait indigeste: mais telle est la nature de l'esprit humain; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare et singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes: c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche, avoient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire

(1) Mémoires de l'académie des sciences, *années* 1705, 1706 et suivantes. — Vallisnieri, tom. I, p. 242, et il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnoie et des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avoit disséquée à Venise et par les expériences de l'académie del Cimento, sur la digestion des oiseaux.

faire de bonnes digestions ; que la tunique intérieure de son gésier avoit celle de ranimer un tempérament affoibli et d'inspirer de l'amour ; son foie, celle de guérir le mal caduc ; son sang, celle de rétablir la vue ; la coque de ses œufs réduite en poudre, celle de soulager les douleurs de la goutte et de la gravelle, etc. Vallisnieri a eu occasion de constater, par ses expériences, la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus ; et ses expériences sont d'autant plus décisives, qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules et les plus prévenues (1).

L'autruche est un oiseau propre et particulier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent (2), et à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique ; ces régions qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant et de plusieurs autres grands animaux, devoient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux ;

(1) Vallisnieri, tom. I, pag. 253.

(2) Le vorou-patra de Madagascar est une espèce d'autruche qui se retire dans les lieux déserts, et pond des œufs d'une singulière grosseur. (Histoire générale des Voyages, tome VIII, pag. 606, citant Flaccour.

elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pokoke. Un missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie (1); Philostrate prétend même qu'Apollonius en trouva jusqu'au delà du Gange (2), mais c'étoit sans doute dans un tems où ce pays étoit moins peuplé qu'aujourd'hui : les voyageurs modernes n'en ont point aperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avoit menées d'ailleurs (3), et tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au delà du trente-cinquième degré de latitude, de part et d'autre de la ligne; et comme l'autruche ne vole point, elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire, qu'elle n'a pu passer dans le nouveau : aussi n'en a-t-on point

(1) Voyage du Fr. Philippe, carme déchaussé, pag. 378.

(2) Vita Apollonii, lib. 3.

(3) On en nourrit dans les ménageries du roi de Perse, selon Thévenot (tom. II, pag. 200), ce qui suppose qu'elles ne sont pas communes dans ce pays. — Sur la route d'Ispahan à Schiras, on amena dans le caravanseraï quatre autruches, dit Gemelli Carreri, tom. II, page 258.

trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au touyou (1), qui lui ressemble en effet, en ce qu'il ne vole point, et par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire : par la même raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle auroit cependant pu trouver un climat convenable à sa nature dans la Morée, et au midi de l'Espagne et de l'Italie; mais, pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparoient, ce qui lui étoit impossible, ou faire le tour de ces mers, et remonter jusqu'au cinquantième degré de latitude, pour revenir par le nord en traversant des régions très-peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal qui ne se plaît que dans les pays chauds et les déserts : les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires et les plus arides, où il ne pleut presque jamais (2), et cela confirme ce que disent

(1) Au lieu de touyou, lisez *autruche de Magellan* ou des *terres Magellaniques*; car le touyou est un grand oiseau de rivage, qui vole aussi bien que le héron.

S O N N I N I.

(2) *Struthum generari in parte Africæ quâ non*

les arabes, qu'elles ne boivent point; elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, et ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane : leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes et stériles, mais elles y trouvent la liberté et l'amour; et quel désert, à ce prix, ne seroit un lieu de délices? C'est pour jouir, au sein de la Nature, de ces biens inestimables

pluit, inquit Theophrastus, de Hist. plant. 44, apud Gesnerum, pag. 74. Nota. Tous les voyageurs et les naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais elle a les jambes hautes et le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau et d'y saisir sa proie; d'ailleurs, on a remarqué que sa tête avoit quelque ressemblance avec celle de l'oie; en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de rivière? (Voyez *Transact. philos. n° 394.*) Un autre ayant ouï dire qu'on voyoit en Abissinie des autruches de la grosseur d'un âne, et ayant appris, d'ailleurs, qu'elles avoient le cou et les pieds d'un quadrupède, on a conclu et écrit qu'elles avoient le cou et les pieds d'un âne, *suidas*. Il n'y a guère de sujet d'histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

qu'elles fussent l'homme; mais l'homme qui sait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur graisse, de leur chair; il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguier tout à fait, et de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme, pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *Struthophages*, par l'usage où ils étoient de manger de l'autruche (1); et ces peuples étoient voisins des *Eléphantophages*, qui ne faisoient pas meilleure chère. Apicius prescrit, et avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande (2), ce qui prouve au moins qu'elle étoit en usage chez les romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas (3); cet empereur avoit,

(1) Strabon, lib. 16. — Diod. Sic. de Fabul. Antiq. gestis, lib. 3.

(2) Apicius, lib. 6, cap. 1.

(3) Lamp. *in vita Heliogabali*.

comme on sait , la fantaisie de ne manger chaque jour que d'une seule viande , comme faisans , cochons , poulets , et l'autruche étoit du nombre (1) , mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius : encore aujourd'hui les habitans de la Lybie , de la Numidie , etc. en nourrissent de privées , dont ils mangent la chair et vendent les plumes (2) ; cependant les chiens , ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vaillisnieri avoit disséquée , quoique cette chair fût encore fraîche et vermeille ; à la vérité l'autruche étoit d'une très-grande maigreur (3) : de plus , elle pouvoit être vieille ; et Léon l'africain , qui en avoit goûté sur les lieux , nous apprend qu'on ne mangeoit guère que les jeunes , même après les avoir engraisées (4). Le rabbin David Kimbi , ajoute qu'on préféroit les femelles (5) , et peut-être en eût-on

(1) Lamp. *in vita Heliogabali*.

(2) Belon , Hist. nat. des oiseaux , pag. 231. — Marmol , description de l'Afrique , tom. III , p. 25.

(3) Opere di Vallisnieri , tom. I , pag. 253.

(4) Description de l'Afrique , lib. 9.

(5) Gesner , de Avibus , pag. 741.

fait un mets passable en les soumettant à la castration (1).

Cadamosto et quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, et ne les avoir point trouvés mauvais (2); de

(1) « La viande de l'autruche est si bonne, que nous eussions quitté des lièvres pour en manger, et si délicate à la vérité, que les nègres ne poursuivent pas cet oiseau pour ses plumes, mais bien aussi pour satisfaire leur goût, par la délicatesse de sa chair, qui vaut certes bien la peine qu'ils se donnent à l'attraper. » (Voyages de Lybie au Senega, etc., par Hennequin, page 160.) Les arabes, grands chasseurs d'autruches, n'en mangent point. SONNINE.

(2) Les œufs d'autruche sont un article de commerce assez considérable au cap de Bonne - Espérance quoiqu'il soit de peu de rapport pour les colons. Ils sont obligés de les livrer à bas prix à la compagnie, qui en tire seule tout le profit, en les vendant pour son compte aux équipages des nombreux vaisseaux qui relâchent à cette extrémité de l'Afrique. Les œufs se conservent très-bien à bord, à cause de leur grosseur et de l'épaisseur de leur coquille, tandis que ceux de poule ne tardent pas à s'y corrompre. Au reste, ces œufs font un très-bon mets; on les mange ordinairement brouillés avec beaucoup de beurre; ils servent aussi pour la pâtisserie. (Voyez les Voyages de Thunberg.)

Les arabes en apportent fréquemment au Caire et dans les autres villes d'Egypte, où on les mange avec

Brue et le Maire assurent que dans un seul de ces œufs, il y a de quoi nourrir huit hommes (1); d'autres, qu'il pèse autant que trente œufs de poule (2); mais il y a bien loin de-là à quinze livres (3).

On fait, avec la coque de ces œufs, des espèces de coupes qui durcissent avec le tems, et ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire (4).

plaisir, quoiqu'ils ne soient pas aussi bons que ceux de poule. SONNINI.

(1) Voyage au Sénégal, etc. pag. 104.

(2) Kolbe, Description du cap de Bonne-Espérance.

(3) Une des plus grandes coquilles, conservée dans le cabinet de l'académie de Suède, pesoit onze onces. Elle avoit dix pouces et demi de profondeur, et contenoit cinq chopines et un quart de liqueur, mesure de France. Sparrman (Voyage au cap de Bonne-Espérance, tom. II, pag. 304) dit qu'il n'a jamais trouvé que le poids de ces œufs excédât de beaucoup cette proportion. SONNINI.

(4) Suspendus aux voûtes, les œufs d'autruche sont un des ornemens ordinaires des mosquées des turcs et des églises des coptes en Egypte; lorsqu'un prêtre copte dit la messe, il a toujours vis-à-vis de lui une lampe allumée entre deux œufs d'autruche, pour l'avertir d'être attentif à l'exercice de son ministère, de même que l'autruche qui, suivant l'opinion vulgaire de ce pays, ne détourne point ses regards de dessus ses

Lorsque les arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au dessous du trou, et la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la secouent et la ressassent, comme on ressasseroit une outre pour la rincer; après quoi la ligature étant défaite, il sort, par le trou fait à la gorge, une quantité considérable de mantèque en consistance d'huile figée; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche : cette mantèque n'est autre chose que le sang de l'animal mêlé, non avec sa

œufs. Les nègres mahométans de l'intérieur de l'Afrique placent aussi des œufs d'autruche au haut des petites tours, bâties en argille, qui surmontent leurs mosquées. Ces mêmes œufs servent de parure aux hottentots; ils font des colliers avec des morceaux de la coque, qu'ils travaillent en anneaux polis et fort bien arrondis; et les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance emploient ces coquilles d'œufs pulvérisées et mêlées avec du vinaigre, dans les maladies de leurs bestiaux. Au reste, l'on est persuadé, dans ces contrées australes de l'Afrique, que, pour prendre les œufs à mesure que l'autruche les pond, on doit bien se garder d'y porter la main; mais on les tire à soi avec un long bâton; autrement l'oiseau ne manqueroit pas d'achever sa ponte ailleurs, et même de casser avec ses pieds les œufs qu'on y auroit laissés.

S O N N I N I.

chair, comme on l'a dit, puisqu'on ne lui en trouvoit point sur le ventre et la poitrine, où en effet il n'y en a jamais, mais avec cette graisse, qui, dans les autruches grasses, forme, comme nous avons dit, une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins. Les habitans du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre (1).

Les éthiopiens écorchent les autruches, et vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie; le cuir en est très-épais (2), et les arabes s'en faisoient autrefois des espèces de soubrevestes, qui leur tenoient lieu de cuirasse et de bouclier (3). Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie (4). Les longues plumes blanches de la queue et des ailes ont été recherchées dans tous les

(1) Voyage de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(2) *Nota.* Schwencfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitoit que les pays chauds. (Voy. Aviar. Silesiæ, pag. 350.)

(3) Pollux, apud Gesnerum, de Avibus, p. 744.

(4) Belon, Observ. fol. 96.

tems ; les anciens les employoient comme ornement et comme distinction militaire , et elles avoient succédé aux plumes de cygne ; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés , comme aux peuples sauvages , une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes , l'une de Minerve et l'autre de Pyrrhus , dont le casque est orné de plumes d'autruche (1) ; c'est apparemment de ces mêmes plumes qu'étoit composé le pen-nache des soldats romains , dont parle Polybe (2) , et qui consistoit en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut ; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie , aujourd'hui , un janissaire (3) qui s'est signalé par quelques faits d'armes (4) , a le droit d'en décorer son turban ; et la sultane , dans son sérail , projetant de plus douces victoires , les admet dans sa parure avec

(1) Aldrov. de Avibus , tom. I , pag. 596.

(2) Polybe , Hist. lib. 6.

(3) Belon , Observ. . . . fol. 96.

(4) Aldrov. de Avibus , tom. I , pag. 596.

complaisance (1). Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon, pour en faire des enseignes de guerre (2), et les dames d'Angleterre et d'Italie s'en font des espèces d'éventails (3); on sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant: mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas, sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et on les reconnoît en ce que leur tuyau, étant pressé dans les doigts, donne un suc sanguinolent; celles, au contraire, qui ont été arrachées après la mort, sont sèches, légères et fort sujettes aux vers (4).

(1) L'on fait aussi à Constantinople de très-beaux éventails avec les plumes d'autruche; ce sont les femmes qui les travaillent, et elles y réussissent fort bien. SONNINI.

(2) Histoire générale des voyages, tom. V, p. 76.

(3) Aldrov. *ubi supra*. — Willughby, pag. 105.

(4) Histoire générale des voyages, tome II, p. 652.

Les autruches , quoique habitantes du désert , ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imagineroit : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'appriivoisent facilement , sur-tout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitans de Dara , ceux de Lybie , etc. , en nourrissent des troupeaux (1) , dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité , qui ne se prennent que sur les autruches vivantes ; elles s'appriivoisent même sans qu'on y mette de soin , et par la seule habitude de voir des hommes et d'en recevoir la nourriture et de bons traitemens. Brue , en ayant acheté deux à Serinpate , sur la côte d'Afrique , les trouva tout appriivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis (1) (2).

(1) Marmol , Description de l'Afrique , tome III , page 11.

(2) Histoire générale des voyages , tome II , page 608.

(3) « Je dirai que ce non-volatil oiseau , est extrêmement domestique , et si privé , qu'étant élevé jeune hors des forêts et nourri parmi quelque famille , il sera auprès de ceux parmi lesquels il sera élevé , ni plus ni moins qu'un chien barbet , autant de tours que vous en voudrez faire à la promenade , et même se rendra si familier , que , lorsque vous prendrez

On fait plus que de les apprivoiser ; on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval ; et ce n'est pas une invention moderne , car le tyran Firmius, qui régnoit en Egypte sur la fin du troisième siècle , se faisoit porter, dit-on, par de grandes autruches (1). Moore, anglais, dit avoir vu, à Joar en Afrique, un homme voyageant sur une autruche (2). Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'étoit fait voir à Venise monté sur une autruche , et lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple (3). Enfin M. Adanson a vu, au comptoir de Podor, deux autruches encore jeunes , dont la plus

votre repas (si vous lui donnez la liberté de vous approcher), il vous ôtera la viande que vous porterez à votre bouche, sans vous faire aucun mal, se jouant autour de vous, comme de jeunes singes, faisant mille tours et cavalcades, tournant dans sa course plus court que ne pourroit faire un cheval instruit dans le manège toute sa vie ». (Voyage de Lybie, etc. par Jannequin, pag. 159 et 160). SONNINI.

(1) *Firmius imperator vectus est ingentibus struthionibus.* Textor. apud Gesnerum, pag. 575.

(2) Histoire générale des voyages, tome III, pag. 84.

(3) Vallisnieri, tom. I, pag. 251.

forte couroit plus vîte que le meilleur coureur anglais, quoiqu'elle eût deux nègres sur son dos (1); tout cela prouve que ces

(1) « Deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans au comptoir de Podor, sur le Niger, quoique jeunes encore, égaloient, à très-peu près, la grosseur des plus grosses de celles que je n'avois aperçues qu'en passant dans les campagnes brûlées et sablonneuses de la gauche du Niger : celles-ci étoient si privées, que deux petits noirs montèrent ensemble la plus grande des deux; celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids, qu'elle se mit à courir de toutes ses forces, et leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. . . Pour essayer la force de ces animaux, je fis monter un nègre de taille sur la plus petite, et deux autres sur la plus grosse : cette charge ne parut pas disproportionnée à leur vigueur; d'abord elles trottèrent un petit galop des plus serrés; ensuite, lorsqu'on les eût un peu excitées, elles étendirent leurs ailes comme pour prendre le vent, et s'abandonnèrent à une telle vitesse, qu'elles sembloient perdre terre. Je suis persuadé qu'elles auroient laissé bien loin derrière elles les plus fiers chevaux anglais... Il est vrai qu'elles ne fourniroient pas une course aussi longue qu'eux; mais à coup sûr elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été plusieurs fois témoin de ce spectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuse de l'autruche, et faire connoître

animaux , sans être absolument farouches , sont néanmoins d'une nature rétive , et que , si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux , revenir au bercail , et même à souffrir qu'on les monte , il est difficile et peut-être impossible de les réduire à obéir à la main du cavalier , à sentir ses demandes , comprendre ses volontés et s'y soumettre. Nous voyons par la relation même de M. Adanson , que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup , mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade , et qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage. Docile à un certain point par stupidité , elle paroît intraitable par son naturel ; et il faut bien que cela soit , puisque l'arabe , qui a dompté le cheval et subjugué le chameau , n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vitesse et de sa force , car la force d'un domestique indocile , se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste , quoique les autruches courent

de quel usage elle pourroit être , si on trouvoit moyen de la maîtriser et de l'instruire comme on dresse un cheval ». (Voyage au Sénégal , pag. 48).

plus vîte que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court et qu'on les prend, mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie; celle des arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, et sur-tout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile, qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, et qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu; les arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique, intérieur, par conséquent plus étroit, et les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles : lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées et affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop, en les menant contre le vent autant qu'il est possible (1), et les tuent à coups de bâton pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes. On dit que lorsqu'elles se sentent forcées et hors d'état d'échapper

(1) Klein, *Hist. avium*, pag. 16. — *Histoire générale des Voyages*, tom. II, pag. 632.

aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voit plus (1); mais il pourroit se faire que l'absurdité de cette intention retomبât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but, en cachant leur tête, que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même tems la plus importante et la plus foible (2).

Les struthophages avoient une autre façon de prendre ces animaux; ils se couvroient d'une peau d'autruche; passant leur bras dans le cou, ils lui faisoient faire tous les mouvemens que fait ordinairement l'autruche elle-même, et par ce moyen, ils pouvoient aisément les approcher et les surprendre (3) : c'est ainsi que les sauvages

(1) Pline, lib. 10, cap. 1. — Kolbé, Description du cap de Bonne-Espérance, etc.

(2) En harcelant et fatigant les autruches par une longue poursuite, on peut les prendre en vie. Malgré l'amour violent qu'elles ont pour la liberté, elles supportent l'esclavage avec assez de tranquillité. Poiret en a vu deux à Bonne, nouvellement captives, qui ne témoignent aucun regret, aucun ennui; elles se laissoient approcher et toucher à volonté. (Voyage en Barbarie; tom. I, pag. 281.) SONNINI.

(3) Diod. sicul. de Fabul. antiq. gestis, lib. 4.

d'Amérique se déguisent en chevreuil, pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens et de filets pour cette chasse, mais il paroît qu'on la fait plus communément à cheval; et cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval et l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes et les grandes plumes de sa queue (1), non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, comme je l'ai déjà dit, mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, et de la manière qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur, dresse et déploie ses grandes oreilles (2); la preuve, sans réplique, que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes, c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique dans ce cas elles ne puissent être qu'un obstacle. La vitesse d'un animal n'est que l'effet de sa force employée contre sa pesanteur; et comme l'autruche est en même

(1) Léon afric. Description, lib. 9.

(2) Elien, Hist. animal.

tems très-peçante et très-vîte à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant, malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores; elle n'attaque point les animaux plus foibles; rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent; bordée sur tout le corps d'un cuir épais et dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'aperçoit à peine des petites atteintes du dehors, et elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite; si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquans de ses ailes (1), et sur-tout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui, d'un coup de pied, renversa un chien (2). Belon dit, dans son vieux langage, qu'elle pourroit ainsi ruer par terre un homme qui fuirait devant elle (3); mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent (4) : j'en doute beaucoup, et d'autant

(1) Albert, de animal. apud Gesn. pag. 742.

(2) Voyage de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(3) Belon, Hist. nat. des oiseaux, pag. 233.

(4) *Ungulæ, iis... bisulcæ, comprehendendis lapidibus utiles, quos in fugâ contra sequentes ingerunt.* Lib. 10, cap. 1.

plus, que la vitesse de sa course en avant seroit autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lanceroit en arrière, et que ces deux vitesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiraient nécessairement : d'ailleurs, ce fait avancé par Pline, et répété par beaucoup d'autres, ne me paroît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, et l'on sait que Pline avoit beaucoup plus de génie que de critique.

Léon l'africain a dit que l'autruche étoit privée du sens de l'ouïe (1) ; cependant nous avons vu plus haut qu'elle paroissoit avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre, l'ouverture des oreilles est même fort grande, et n'est point ombragée par les plumes : ainsi il est probable ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tétras, c'est-à-dire, dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'étoit que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa

(1) Descrip. afric., lib. 9.

voix; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en ont parlé; les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement (1), et on prétend même que son nom hébreu *jacnah* est formé d'*ianah*, qui signifie hurler. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enrôlé, et qu'il est plus triste encore (2). Comment donc avec cela ne paroîtroit-il pas lugubre et même terrible, suivant l'expression de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité de ces déserts, et pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre et une rencontre dangereuse (3).

(1) Michée, cap. 1, *luctum quasi struthionum*.

(2) Collections philosophiques, n° 5, article 8.

(3) Il est aisé de reconnoître, même lorsqu'une autruche coure fort vite, si c'est un oiseau mâle ou femelle. Tous les mâles de cette espèce portent des plumes blanches à leur queue et à leurs ailes, et en ont de noires au dos et au ventre. Les femelles, au contraire, n'ont des plumes noires qu'à la queue et aux ailes; tout le reste de leur corps est d'une couleur cendrée. (Sparmann, Voyages, traduct. franç. tom. II. pag. 351).

Outre les parties d'utilité ou d'agrément que

les autruchés fournissent, le cultivateur a encore intérêt à leur faire la chasse. Ces oiseaux font beaucoup de tort aux récoltes; ils viennent par troupes manger les épis du froment sur pied, et ne laissent que la tige. Leurs corps étant à peu près de niveau avec l'épi, ils baissent le cou pour manger, de sorte qu'on ne les aperçoit pas; mais au moindre bruit ils lèvent la tête, et prennent la fuite avant que le chasseur soit à portée de les tirer. SONNINI.

L'AUTRUCHE

DE MAGELLAN (1) (2).

L'AUTRUCHE de l'Amérique méridionale, appelée aussi *autruche d'occident*, *autruche*

(1) J'ai substitué au nom du *touyou*, que Guenau de Montbeillard a placé en tête de cet article, celui d'*autruche de Magellan*, parce que c'est de cette *autruche d'occident* ou d'Amérique qu'il a entendu parler et non pas du vrai *touyou* ou *touyouyou* de la Guiane, grand oiseau de rivage, dont on trouvera l'histoire naturelle dans celle des oiseaux aquatiques, sous le titre de *jabiru* nom brésilien du *touyou*.

Cette méprise de noms, échappée à l'un des coopérateurs des oiseaux de l'Histoire naturelle, étoit presque inévitable au tems où il écrivoit, par l'obscurité dont étoit enveloppée l'histoire d'un oiseau mal connu, et par la confusion qui régnoit dans sa nomenclature, confusion qu'il est également important de faire disparaître. Sans toucher au texte, je désignerai en notes les dénominations qui appartiennent à l'*autruche de Magellan*, et celles qui sont particulières au *jabiru* ou *touyou*; de cette manière on sera en état d'en retrancher ce qui est propre à ce dernier oiseau, et de

de Magellan et de la Guiane (3), n'est point une autruche : je crois que le Maire est le premier voyageur qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom (4). Klein, qui a bien vu que l'espèce étoit différente, s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde* (5).

n'y conserver que les désignations et les faits relatifs à l'autruche de Magellan, seul oiseau dont il soit question dans cet article. SONNINI.

(2) *Struthio*. Eus. Nieremberg, pag. 217; la figure, pag. 218, sous le nom *émeu*. — Nhanduguacu. Marcgrave, Hist. nat. bras. pag. 190; et Pison, pag. 84, avec une figure. — Autruche de Guiane. Desmarchais, tom. III, pag. 324.

(5) *Rhea pennis griseis in toto corpore vestita*. . . . *rhea*. Brisson, Ornith. gen. 63, sp. 1. — *Nota*, que Brisson a imposé, avant Montbeillard, à cet oiseau le nom de *touyou*.

Struthio pedibus tridactylis; digito postico rotundato. . . *struthio rhea*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 95, sp. 3. *Nota*, que Gmelin a parfaitement distingué l'autruche de Magellan, du touyou; Latham, au contraire, les a réunis du moins dans sa Synonymie.

Rhea americana. Latham, Syst. ornith. gen. 63, sp. 1. SONNINI.

(4) Voyez ses Navigations australes, pag. 129, dans le sommaire du n° 22.

(5) Avi. Hist. pag. 17.

M. Barrère la nomme tantôt un *héron* (1), tantôt une *grue ferrivore* (2), tantôt un *émeu à long cou* (3) (4); d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant, d'après des rapports à la vérité mieux saisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*. Moehring (5) et M. Brisson (6) lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom américain de *touyou*, formé de celui de *touyouyou*, qu'il porte communément dans la Guiane (7) (8); d'autres sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu*, *yandu*, *andu* et *nhanduguacu*, au Brésil (9);

(1) Ornithologia, pag. 67.

(2) France équinoxiale, pag. 155.

(3) Ornithologia, pag. 64.

(4) Barrère a appelé le tonyou *grue* et *héron* mais il a donné le nom d'*émeu* à l'autruche de l'Amérique.

S O N N I N I.

(5) Meth. Avi. gen. 65.

(6) Brisson, tom. V, pag. 8.

(7) Barrère, France équinoxiale, pag. 155.

(8) C'est le jabiru, le plus considérable des oiseaux de la Guiane, et non l'autruche du même continent, que l'on appelle *touyouyou*.

S O N N I N I.

(9) Nieremberg, pag. 217; Marcgrave, pag. 190 Pison, pag. 84; de Laët, etc.

sallian, dans l'île de Maragnan (1); *suri*, au Chili (2) (3), etc. Voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu; pour moi, j'adopterai volontiers celui de *touyou*, que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, et je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau; je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, et aux noms nouveaux, qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique (4).

M. Brisson paroît croire qu'Aldrovande a voulu désigner l'autruche de Magellan sous

(1) Histoire générale des voyages, tom. XIV, pag. 316.

(2) Nieremberg, pag. 217.

(3) Son nom au Chili est *cheuque*, suivant Molina.

S O N N I N I.

(4) Mais ce nom barbare de *touyou* est celui d'un oiseau d'un genre différent, et même d'une classe éloignée; il ne peut donc servir à désigner l'autruche d'Amérique; et je le remplacerai dans la suite de cet article, par celui d'*autruche de Magellan*, comme seul convenable à l'oiseau que Montbeillard y décrit.

S O N N I N I.

le nom d'*avis eme* (1), et il est très-vrai qu'au *tome III* de l'Ornithologie de ce dernier, *page 541*, il se trouve une planche qui représente le touyou et le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, *page 218*, et qu'au dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractère, AVIS EME, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu*; mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les graveurs ou les imprimeurs, peu instruits de l'intention des auteurs, car Aldrovande ne dit pas un mot de l'autruche de Magellan; Nieremberg n'en parle que sous les noms d'*yardou*, de *suri* et d'*autruche d'occident*; et tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* et d'*émeu* au seul casoar de Java; en sorte que, pour prévenir la confusion des noms, l'*eme* d'Aldrovande et l'*émeu* de Nieremberg ne doivent plus désormais reparoître dans la liste des dénominations de l'autruche de Magellan. Maregrave dit que les portugais l'appellent *ema* dans leur langue (2); mais les portugais, qui avoient beaucoup de relations dans les

(1) Brisson, tom. V de son Ornithologie, pag. 8.

(2) Maregrave, Hist. nat. bras. pag. 190.

Indes orientales , connoissoient l'émeu de Java , et ils ont donné son nom à l'autruche d'Amérique , qui lui ressembloit plus qu'à aucun autre oiseau , de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même oiseau ; et il doit demeurer pour constant que le nom d'émeu est propre au casoar des Indes orientales , et ne convient ni à l'autruche de Magellan , ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

En détaillant les différens noms de l'autruche de Magellan , j'ai indiqué en partie les différentes contrées où elle se trouve ; c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale , mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc ; il ne l'est pas moins au Pérou et le long des côtes les plus fréquentées (1) , mais il est plus commun dans la Guiane (2) (3) , dans

(1) Un de mes amis , feu M. Godin des Odonnais , m'a assuré que l'autruche de Magellan se trouvoit au Pérou , dans les régions froides des Cordilières.

S O N N I N I .

(2) Barrère , France équinoxiale , pag. 155.

(3) C'est le touyou , c'est-à-dire , le grand oiseau de rivage appelé de ce nom , qui est commun à la

les capitaineries de Sérégippe et de Rio-grande (1), dans les provinces intérieures du Brésil (2), au Chili (3) (4), dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata (5), dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette rivière (6), et dans toute la terre Magellanique (7), jusqu'au port Desiré, et même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan (8). Autrefois

Guiane; mais l'autruche de Magellan, celle de cet article, ne s'y rencontre point et ne peut même s'y rencontrer, cet oiseau ne fréquentant que les contrées froides.

S O N N I N I.

(1) Maregrave, Hist. nat. bras. pag. 190.

(2) Histoire générale des voyages, tom. XIV, pag. 299.

(3) Histoire des Incas, tom. II, pag. 274 et suivantes.

(4) Molina (Histoire naturelle du Chili, traduction française, pag. 242) dit que cet oiseau se trouve par préférence aux environs du fameux lac de Nahuelguapi, dans les vallées des Andes.

S O N N I N I.

(5) Wafer, nouveaux Voyages de Dampier, tom. V, pag. 308.

(6) Wafer, nouveaux Voyages de Dampier, t. V, pag. 68.

(7) *Ibidem*, tome IV, page 69; et tome V, page 181.

(8) *Ibidem*, page 192.

il y avoit des cantons dans le Paraguay qui en étoient remplis , sur-tout les campagnes arrosées par l'Uruguay ; mais , à mesure que les hommes s'y sont multipliés , ils en ont tué un grand nombre , et le reste s'est éloigné (1). Le capitaine Wood assure que , bien loin qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan , on n'en voit point du tout sur la côte méridionale (2) ; et quoique Coréal dise qu'il en a aperçu dans les îles de la mer du Sud (3) , ce détroit paroît être la borne du climat qui convient à l'autruche de Magellan , comme le cap de Bonne Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches d'Afrique ; et ces îles de la mer du Sud , où Coréal dit avoir vu des autruches de Magellan , seront apparemment quelques-unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique , au delà du détroit. Il paroît , de plus , que cet oiseau , qui se plaît , comme l'autruche , sous la zone torride , s'habitue plus

(1) Histoire du Paraguay du P. Charlevoix , tom. I , page 33 , et tome II , page 172.

(2) Suite des Voyages de Dampier , tom. V , p. 192.

(3) Voyages de Coréal , tom. II , pag. 208.

facilement à des pays moins chauds (1), puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-Espérance, ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches; mais comme, selon toutes les relations, l'autruche de Magellan n'a pas plus que l'autruche de l'Afrique, la puissance de voler; qu'elle est aussi un oiseau tout à fait terrestre, et que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent, par des mers immenses, il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de ces autruches de Magellan dans ce continent, qu'on ne trouve de vraies autruches en Amérique, et cela est en effet conforme au témoignage de tous les voyageurs.

L'autruche de Magellan, sans être tout à fait aussi grosse que l'autruche ordinaire,

(1) Les pays moins chauds sont même les seuls que l'autruche de Magellan habite, et c'est parce que Montbeillard l'a confondue avec le touyou, oiseau des savannes immenses et échauffées de l'Amérique, qu'il semble s'étonner de les voir également fréquenter les pays froids, qui dans le réel, sont les seuls où on trouve cette autruche. SONNINI.

est le plus gros oiseau du nouveau monde; les vieux ont jusqu'à six pieds de haut (1); et Wafer, qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme (2). Il a le long cou, la petite tête et le bec aplati de l'autruche (3); mais, pour tout le reste, il a plus de rapport avec le casoar : je trouve même dans l'histoire du Brésil, par M. l'abbé Prévôt (4), mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de corne que cet oiseau a sur le bec, et qui, si elle existoit en effet, seroit un trait de ressemblance de plus avec le casoar (5).

(1) Barrère, France équinoxiale, pag. 153.

(2) Suite des Voyages de Dampier, tom. IV, pag. 308.

(3) *Nota.* On voit dans la figure de Nieremberg, pag. 218; une espèce de calotte sur le sommet de la tête, qui a du rapport à la plaque dure et calleuse que l'autruche a au même endroit, selon le docteur Browne (Voyez l'histoire de l'autruche); mais il n'est question de cette calotte ni dans la description de Nieremberg, ni dans aucune autre.

(4) Histoire générale des voyages, tome XIV, page 299.

(5) L'autruche de Magellan n'a ni corne ni rien d'approchant sur le bec, et c'est sans doute parce qu'on l'a confondue avec le kamichi, grand oiseau

Son corps est de forme ovoïde, et paroît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes : ses ailes sont très-courtes et inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour la course; il a sur le dos et aux environs du croupion, de longues plumes qui lui tombent en arrière et recouvrent l'anus; il n'a point d'autre queue; tout ce plumage est gris sur le dos et blanc sur le ventre; c'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, et tous trois en avant, car on ne doit pas regarder comme un doigt, ce tubercule calleux et arrondi qu'il a en arrière, et sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon; on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant, et d'y marcher sans tomber; en récompense, il court très-légerement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies. Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour

des savanes du nouveau continent, et qui porte une corne sur la tête, qu'on lui aura prêté le même attribut. SONNIN.

prendre le vent; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison et Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ces zigzags les flèches des sauvages; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vite en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont ses ailes sont armées (1) (2): mais, quoi qu'il en soit des intentions des autruches de Magellan, il est certain qu'ils courent avec une très-grande vitesse, et qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre; on en cite un qui, se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en imposa aux chiens, et s'échappa vers les montagnes (3). Dans l'impossibilité de les

(1) Voyez tous ces auteurs aux endroits indiqués ci-dessus; mais il faut remarquer que Pison, Marcgrave, ni aucun autre qui ait vu le touyou, ne parlent de cet aiguillon de l'aile, et qu'il pourroit bien avoir été donné à cet oiseau seulement par analogie, ou parce qu'on a cru pouvoir lui attribuer, en sa qualité d'autruche, les propriétés de l'autruche de l'Afrique, suite de la confusion des noms.

(2) L'autruche de Magellan n'a pas, comme celle de l'Afrique, des aiguillons aux ailes; elle n'a pas non plus les callosités du sternum. SONNINI.

(3) Navigations aux terres Australes, pages 20 et 27.

forcer, les sauvages sont réduits à user d'adresse et à leur tendre des pièges pour les prendre (1). Marcgrave dit qu'ils vivent de chair et de fruits (2); mais si on les eût mieux observés, on eût reconnu, sans doute, pour laquelle de ces deux sortes de nourritures ils ont un appétit de préférence; au défaut des faits, on peut conjecturer que ces oiseaux ayant le même instinct que celui des autruches et des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer et autres corps durs (3), ils sont aussi frugivores, et que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est, ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût et de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indistinctement tout ce qui se présente (4).

(1) Histoire générale des voyages, tome XIV, page 516.

(2) Marcgrave, Hist. nat. brasil, *ubi supra*.

(3) Idem, *ubi supra*. — Wafer, Suite des Voyages de Dampier, tom. IV, pag. 308.

(4) Toute aussi vorace que l'autruche d'Afrique, celle de Magellan est également gloutonne, et avale tout ce qu'on lui présente, même le fer. Sa nourriture favorite sont les mouches, qu'elle prend avec beaucoup d'adresse. (Molina, Hist. nat. du Chili, pag. 242.)

Nieremberg conte des choses fort étonnantes au sujet de leur propagation ; selon lui , c'est le mâle qui se charge de couvrir les œufs ; pour cela , il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles , afin qu'elles pondent dans un même nid ; dès qu'elles ont pondu , ils les chasse à grand coup de bec , et vient se poser sur leurs œufs , avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point : lorsque les autres commencent à éclore , ces deux-là se trouvent gâtés , et le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser un , qui attire une multitude de mouches , de scarabées et d'autres insectes dont les petits se nourrissent ; lorsque le premier est consommé , le couveur entame le second et s'en sert au même usage (1) : il est certain que tout cela a pu arriver naturellement ; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident , qu'ils aient attiré des insectes , lesquels aient servi de pâture aux jeunes ; il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici , car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes ,

(1) Nieremberg , Hist. nat. peregr. pag. 217.

qui

qui font le roman de l'Histoire naturelle (1).

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on, de couvrir à l'exclusion des femelles, je serois fort porté à douter du fait, et comme peu avéré, et comme contraire à l'ordre de la Nature : mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur, il faut, autant qu'on peut en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité. Je croivais donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, et peut-être une apparence de verge, comme on en voit à l'autruche femelle, et qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'étoit autant de mâles.

Wafer dit avoir aperçu dans une terre

(1) Cet oiseau auroit-il la même prévoyance que l'autruche de l'ancien continent, laquelle suivant Levaillant, dépose en avant de son nid quelques œufs qu'elle ne couve point, et qu'elle destine à la première nourriture de ses petits ? (Voyez à l'article de l'autruche ma note de la page 251) Quoi qu'il en soit, la ponte de l'autruche de Magellan est de quarante à soixante œufs qu'elle dépose sans précautions sur la terre. Ces œufs sont de fort bon goût, et peuvent contenir jusqu'à deux livres de liquide. (Molina, ouvrage cité, pag. 215.)

SONNINI.

déserte, au nord de la Plata, vers le trente-quatrième degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs d'autruche de Magellan dans le sable où, selon lui, ces oiseaux les laissent couver (1); si ce fait est vrai, les détails que donne Nieremberg sur l'incubation de ces mêmes œufs, ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud et plus voisin du pôle. En effet, les hollandais trouvèrent aux environs du port Désiré, qui est au quarante-septième degré de latitude, une autruche de Magellan qui couvoit et qu'ils firent envoler; ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid (2): c'est ainsi que les autruches ne couvent point, ou presque point leurs œufs sous la zone torride, et qu'elles les couvent au cap de Bonne-Espérance, où la chaleur du climat ne seroit pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes autruches de Magellan viennent de naître, ils sont familiers et suivent la première personne qu'ils rencontrent (3); mais, en vieillissant, ils

(1) Tom. IV de la Suite des Voy. de Dampier, p. 308.

(2) Voyages des hollandais aux Indes orientales, tom. II, pag. 17.

(3) « J'ai été suivi moi-même, dit Wafer, par

acquièrent de l'expérience et deviennent sauvages (1) : il paroît qu'en général leur chair est un assez bon manger (2), non cependant celle des vieux, qui est dure et de mauvais goût (3). On pourroit perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de ces jeunes oiseaux, ce qui seroit facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'appriivoiser, les engraisant et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds et tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche (4);

plusieurs de ces jeunes autruches qui sont fort simples et innocentes ». (Voyages de Dampier, t. IV, pag. 308.)

(1) « Il y a un très-grand nombre d'autruches dans cette île du port Desiré, lesquelles sont fort farouches ». (Voyage des hollandais aux Indes orientales, tom. II, pag. 17.) « Je vis au port Desiré trois autruches, sans pouvoir les approcher assez pour les tirer : dès qu'elles m'apperçurent, elles s'enfuirent ». (Navigation aux terres Australes, pages 20 et 27.)

(2) Maregrave, Hist. nat. brasil, pag. 190.

(3) Wafer, *ubi supra*.

(4) Histoire des Lucas, tom. II, pag. 276.

Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien (1) : il seroit à désirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure (2). On a trop écrit de l'autruche d'Afrique, et pas assez de celle de l'Amérique ; pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers, ou noyée dans l'abondance des paroles : mais, pour parler de l'autruche de Magellan, nous avons été souvent obligé de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être ; de commenter un mot échappé par hasard ; d'interpréter jusqu'au silence ; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable, en un mot de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, et à ignorer presque

(1) Voyages de Coréal, tom. II, pag. 208.

(2) Molina (ouvrage cité) dit que les plumes des ailes de l'autruche de Magellan ont leurs barbes désunies et flexibles, qu'elles servent à plusieurs usages, et que les indiens en font des panaches, des parasols et d'autres ornemens. SONNINI.

tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisans, nous laissons aujourd'hui dans son histoire (1).

(1) Voici la description que Molina donne de l'autruche de Magellan, qu'il a observée au Chili. « Sa hauteur, dit-il, approche de celle de l'homme; son cou a deux pieds huit pouces de longueur; sa tête est petite et arrondie, couverte de plumes; il a des yeux noirs et des paupières garnies de sourcils, le bec court et large comme le canard, les jambes aussi longues que le cou; ses pieds ont trois doigts par devant, bien distingués, et le commencement d'un quatrième par derrière; sa queue est composée de plumes courtes et égales, qui naissent sur le croupion; ses ailes ont huit pieds d'envergure. Les plumes des ailes et du dos sont d'un gris obscur, toutes les autres sont blanches. On trouve parmi ces oiseaux, des individus tout blancs, d'autres tout noirs, que je regarde comme des variétés. Le *cheuque* (nom de cet oiseau au Chili) n'a point d'autres défenses que ses pieds, dont il se sert contre tous ceux qui l'incommodent. Son sifflement, lorsqu'il appelle ses petits, ressemble à celui de l'homme. M. de Paw, qui souvent perd de vue le titre de son ouvrage (Recherches philosophiques sur les américains) représente le cheuque comme une espèce dégénérée de l'autruche d'Afrique, parce qu'au lieu de deux doigts, il en a trois; mais quand même

ces deux oiseaux seroient d'une même espèce, ce qui est absolument faux, je crois que le titre d'espèce dégénérée conviendrait plutôt à l'autruche d'Afrique, comme ayant moins de membres que n'en a l'autruche d'Amérique ». (Histoire naturelle du Chili, traduit de l'italien, par Gruvel, pag. 242 et 243).

L'autruche des terres Magellaniques, originaire de pays plus froids, s'accoutumeroit aisément dans notre climat. L'on en a vu une vivante en 1774 et 1776, chez M. de la Noraye, à Canteleu, près de Rouen ; c'étoit une femelle, et elle a pondu, pendant l'été, dix œufs du poids de vingt-deux onces. Elle a vécu pendant dix-huit mois ; l'hyver, elle couchoit de préférence sur la neige, et en tout tems elle se refusoit constamment aux soins qu'on vouloit prendre pour l'enfermer pendant les nuits. Le mâle avoit péri dans la traversée de Buenos - Aires à Cadix ; et l'on regrette que l'occasion de multiplier cette espèce d'oiseaux dans nos climats ait été perdue, et ne se soit pas retrouvée depuis. SONNINI.



Barraband del.

Berthault sc.

LE CASOAR.

LE CASOAR (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 313, et pl. XXXII de ce volume.

LES hollandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe; ils le rapportèrent de l'île de Java, en 1597, à

(1) Casoar. Aux Indes, *eme* ou *emeu*. En Europe, *casoar* ou *casowar*. — *Emeu*. *Avis*, *Clusii*, Exot. lib. 5, pag. 97, avec une assez bonne figure, p. 98. — *Casoar*. (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie II, pag. 157, planche LVI, avec une assez bonne figure.) — *Casowary*. (Albin, tom. II, page 39, planche LX, avec une mauvaise figure.) — *Casuarius*. Frisch, pl. cv, avec une fig. coloriée.

(2) Le casoar. *Casuarius niger*, *capite et collo supremo nudis*. . . . *casuarius*. Brisson, Ornithol. gen. 64, sp. 1, et tab. 1, fig. 2.

Struthio pedibus tridactylis, *galeâ palearibusque nudis*. . . . *struthio casuarius*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 95, sp. 2.

Struthio niger, *vertice galeato*, *corpore setoso*, *capite colloque supremo nudis*. . . *struthio emeu*. Latham, Syst. ornithol. gen. 62, sp. 1.

Nota. Cet article, comme ceux de l'autruche et de l'autruche de Magellan, est de Guenau de Montbeillard.

SONNINI.

leur retour du premier voyage qu'ils avoient fait aux Indes orientales (1); les habitans du pays l'appellent *eme*, dont nous avons fait *emeu* : ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware* (2), que nous prononçons casoar, et que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'*emeu* a été appliqué, quoique mal à propos, à l'autruche de Magellan, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche, paroît plus massif aux yeux, parce qu'avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou et les pieds moins longs et beaucoup plus gros à proportion, et la partie du corps plus renflée; ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par MM. de l'académie des sciences, avoit cinq pieds et demi, du bout du bec au bout des ongles (3);

(1) Histoire générale des voyages, tom. VIII, pag. 112. — Clusius, Exotic. lib. 5, cap. 3, pag. 97, edit. fol. 1605, ex Off. Plantin.

(2) Bontius. — Frisch, *ad tabulam*, pag. 105.

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 157.

celui que Clusius a observé étoit d'un quart plus petit (1). Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne (2), et d'autres hollandais celle d'un mouton : cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connoissance approchée de la véritable grandeur du casoar ; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, et l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci, qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites ; d'où il suit qu'un naturaliste qui auroit comparé, avec une bonne critique, toutes les dimensions et les descriptions des observateurs, auroit des notions plus exactes et plus sûres de l'espèce, que chacun de ces observateurs, qui n'auroit connu que l'individu qu'il aura mesuré et décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar, est cette espèce de casque conique, noir par devant, et jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la

(1) *Ibidem.* — et Clusius, *ubi supra.*

(2) Voyage d'Houtman dans le Recueil des voyages de la compagnie hollandaise aux Indes orientales, année 1696.

base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au-delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, et il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, et analogues à la substance de la corne de bœuf; sa forme totale est à peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base et trois lignes à son sommet. Clusius pensoit que ce casque tomboit tous les ans avec les plumes lorsque l'oiseau étoit en mue (1); mais MM. de l'académie des sciences ont remarqué, avec raison, que c'étoit tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvoit tomber ainsi, et non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne, et même ils ajoutent qu'on ne s'est point aperçu de la chute de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles, pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivoient y avoit passées (2); néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, et par une espèce

(1) Clusius, *Exotic. ubi suprâ*, pag. 98.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, page 161.

d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, et que cette particularité ait échappé aux gardes de la ménagerie.

L'iris des yeux est d'un jaune de topase, et la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil (1); ce qui donne à l'animal un regard également farouche et extraordinaire; la paupière inférieure est la plus grande, et celle du dessus est garnie, dans sa partie moyenne, d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au dessus de l'œil en manière de sourcils et forme au casoar (2) une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre: cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le pourtour, et la troisième l'arête supérieure, qui est beaucoup

(1) Le globe de l'œil avoit un pouce et demi de diamètre, le cristallin, quatre lignes, et la cornée, trois lignes seulement. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 167.)

(2) *Ibidem*, pag. 161.

plus relevée que dans l'autruche; toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure et inférieure du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, et paroissent avoir chacune trois pointes.

La tête et le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs et clair-semés; en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert; elle est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; et ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné : mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étoient fort grands dans le casoar décrit par MM. de l'académie (1), fort petits dans celui décrit par Clusius (2), mais découverts dans tous deux,

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 161.

(2) Clusius, Exotic. lib. 5, cap. 3, pag. 98.

et environnés, comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges et bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, et deux en devant, plus petits et plus courts; le casque paroît aussi plus large dans sa figure, et approche de la forme d'un turban (1). Il y a, au cabinet du roi, une tête qui paroît être celle d'un casoar, et qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire; c'est au tems et à l'observation à nous apprendre si ces variétés et celles que nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendroient pas du peu d'exactitude des dessinateurs, ou si elles ne tiendroient pas à la différence du sexe, ou à quelque autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu dans deux casoars empaillés, des variétés qui distinguoient le mâle de la femelle; il ne dit pas quelles sont ces différences.

(1) Frisch, pag. 105.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, et tout aussi inutiles pour le vol : elles sont armées de piquans, et même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'académie cinq, et on en compte sept bien distinctes dans la *figure* de Frisch, *planche* 105 ; ce sont comme des tuyaux de plumes qui paroissent rouges à leur extrémité, et sont creux dans toute leur longueur ; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moëlle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux ; celui du milieu a près d'un pied de longueur, et environ trois lignes de diamètre ; c'est le plus long de tous : les latéraux vont en décroissant de part et d'autre comme les doigts de la main, et à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servoit en guise de chalumeau pour souffler des parties très-déliçates, comme les trachées des insectes, etc. (1). On a dit que ces ailes avoient été données au casoar pour l'aider à aller plus vite (2) ; d'autres, qu'il pouvoit s'en servir pour

(1) Collect. acad. étrangère, tom. II de l'Histoire naturelle, pag. 217.

(2) Clusius, Exotic. lib. 5, cap. 3, pag. 98.

frapper , comme avec des houssines (1); mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement. Le casoar a encore cela de commun avec l'autruche , qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps , aux ailes, autour du croupion , etc. ; mais la plupart de ces plumes sont doubles , chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues , et souvent inégales entre elles ; elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur ; les tiges sont plates , noires et luisantes , divisées par nœuds en dessous , et chaque nœud produit une barbe ou filet , avec cette différence , que depuis la racine au milieu de la tige , ces filets sont plus courts , plus souples , plus branchus , et , pour ainsi dire , duvetés et d'une couleur de gris tanné ; au lieu que , depuis le milieu de la même tige à son extrémité , ils sont plus longs , plus durs , et de couleur noire ; et comme ces derniers recouvrent les autres , et sont les seuls qui paroissent , le casoar , vu de quelque distance , semble être un animal velu , et du même poil que l'ours ou le sanglier : les plumes les plus courtes

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , page 160.

sont au cou , les plus longues autour du croupion , et les moyennes dans l'espace intermédiaire ; celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces , et retombent sur la partie postérieure du corps ; elles tiennent lieu de la queue , qui manque absolument (1).

Il y a , comme à l'autruche , un espace calleux et nu sur le *sternum* , à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est couché ; et cette partie est plus saillante et plus relevée dans le casoar que dans l'autruche (2).

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès du genou , et ces plumes tiroient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius ; les pieds , qui sont très-gros et très-nerveux , ont trois doigts et non pas quatre , comme le dit Bontius , tous trois dirigés en avant. Les hollandais racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense , ruant et frappant par derrière comme un cheval (3) , selon les uns ; et selon

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , page 158.

(2) Voyages de la compagnie hollandaise , tom. VII , page 349.

(3) Histoire générale des voyages , tome VIII , p. 112.

les autres, s'avancant en avant contre celui qui l'attaque, et le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine (1). Clusius, qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms, à la Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire, et qu'il le frappe en ruant. Il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse que cet oiseau avoit fort maltraité, et entièrement écorché avec ses pieds et ses ongles (2) : il est vrai qu'on n'a pas remarqué, à la ménagerie de Versailles, que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchans et si forts, mais peut-être étoient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius ; d'ailleurs, ils vivoient dans l'abondance et dans une plus étroite captivité, toutes circonstances qui adoucissent, à la longue, les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel, et les

(1) Histoire générale des voyages, tome VIII, pag. 112.

(2) Clusius, Exotic. lib. 5, cap. 5.

rendent méconnoissables au travers des habitudes nouvellement acquises (1).

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors et blancs en dedans (2). Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu, qui est le plus grand (3); cependant les descriptions et les figures de MM. Brisson

(1) L'on nourrit à la ménagerie du museum, à Paris, un casoar qui ne paroît pas d'un naturel méchant; mais, comme il est depuis long-tems en captivité, l'on ne peut rien en conclure au sujet du naturel et des habitudes des casoars vivant en liberté dans leur pays natal. Il paroît en effet que ces oiseaux, moins étroitement renfermés et nourris largement dans le climat qui leur est propre, ne laissent pas, quoique privés de la liberté, de conserver quelque penchant à la méchanceté. On lit dans la Relation de l'ambassade du lord Macartney, en Chine (Traduction française, tom. I, pag. 326), qu'un magistrat de Batavia avoit dans la basse-cour de sa maison de campagne quelques grands casoars qui, quoique dès long-tems en sa possession, et ayant l'air apprivoisé, laissoient quelquefois apercevoir leur naturel féroce, et attaquoient à coups de bec les personnes qui s'avançoient trop près d' eux.

S O N N I E R .

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, pag. 162.

(3) Gen. 86, edit. 10. *Ungue intermedio majore ferit.*

représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, et il l'est en effet (1).

Son allure est bizarre ; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même tems un demi-saut en avant (2) ; mais malgré la mauvaise grace de sa démarche, on prétend qu'il court plus vîte que le meilleur coureur (3) ; la vîtesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, et si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il n'en avoit point ; celle qu'a observée M. Perrault avoit seulement un pouce de long et huit lignes de large (4) ; il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire, tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit, avec raison, dans cette habitude,

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 158. — Ornithologie de Brisson, tom. V, pag. 11.

(2) Voyage des hollandais, tom. VII, pag. 349.

(3) *Ibidem.*

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 167.

qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs alimens tout entiers, et sans les briser dans leur bec (1); mais les hollandais, qui paroissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avaloit non seulement les pierres, le fer, les glaçons, etc., mais encore des charbons ardents, et sans même en paroître incommodé (2).

On dit aussi qu'il rend très-promptement ce qu'il a pris (3), et quelquefois des pommes de la grosseur du poing, aussi entières qu'il les avoit avalées (4); et en effet, le tube intestinal est si court, que les alimens doivent passer très-vîte; et ceux qui, par leur dureté, sont capables de quelque résistance, doivent éprouver peu d'altération dans un petit trajet, sur-tout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie:

(1) Frisch, page et figure 105.

(2) Histoire générale des voyages, tom. VIII, pag. 112.

(3) Voyage des hollandais, tom. VII, pag. 549.

(4) Histoire générale des voyages, tom. VIII, pag. 112.

on a assuré à Clusius, que dans ce cas il rendoit quelquefois les œufs de poule, dont il étoit fort friand, tels qu'il les avoit pris, c'est-à-dire, bien entiers avec la coque, et que les avalant une seconde fois, il les digéroit bien (1). Le fonds de la nourriture de ce même casoar, qui étoit celui du comte de Solms, c'étoit du pain blanc coupé par gros morceaux; ce qui prouve qu'il est frugivore, ou plutôt il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, et que s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales (2), il a les courts intestins des animaux carnassiers: le tube intestinal de celui qui a été disséqué par MM. de

(4) Clusius Exotic. lib. 5, cap. 3, pag. 99.

(2) Mémoire pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pages 155, 156, 157 et 170. *Nota.* Il y a dans ce dernier endroit une ligne omise au bas de la page qui indiquoit la différence qui se trouve entre les ventricules dans divers individus; cette différence consiste, si je ne me trompe, en ce qu'ils sont tantôt musculeux et tantôt membraneux; structure indécise, et qui convient assez à la nature équivoque d'un animal, qui n'est proprement ni oiseau ni quadrupède, et qui réunit les estomacs des granivores avec les intestins des carnassiers.

l'académie, avoit quatre pieds huit pouces de long, et deux pouces de diamètre dans toute son étendue : le *cæcum* étoit double, et n'avoit pas plus d'une ligne de diamètre sur trois, quatre et cinq pouces de longueur (1); à ce compte le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs; et par cette raison, il doit être encore plus vorace, et avoir plus de disposition à manger de la chair; c'est ce dont on pourra s'assurer, lorsqu'au lieu de se contenter d'examiner des cadavres, les observateurs s'attacheront à étudier la nature vivante.

Le casoar a une vésicule du fiel, et son canal, qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, et le pancréatique s'insère encore au dessus du cystique (2), conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins; la verge a sa racine dans la partie

(1) Animaux de Perrault, pag. 163.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 163.

supérieure du *rectum* ; sa forme est celle d'une pyramide triangulaire , large de deux pouces à sa base et de deux lignes à son sommet ; elle est composée de deux ligamens cartilagineux très-solides , fortement attachés l'un à l'autre en dessus , mais séparés en dessous , et laissant entre eux un demi-canal , qui est revêtu de la peau ; les vaisseaux déférens et les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge (1) ; en sorte que cette partie , qui paroît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupèdes , la première de servir de conduit à l'urine , la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle , la troisième de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur , la quatrième d'exciter la femelle par son action à répandre la sienne , semble être réduite , dans le casoar et l'autruche , aux deux dernières fonctions , qui sont de produire , dans les réservoirs de la liqueur séminale du mâle et de la femelle , les mouvemens de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur.

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , pag. 164.

On a rapporté à Clusius que l'animal étant vivant ; on avoit vu quelquefois sa verge sortir par l'anus (1) ; nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre , tirant au verdâtre , moins gros et plus alongés que ceux de l'autruche , et semés d'une multitude de petits tubercules d'un verd foncé ; la coque n'en est pas fort épaisse , selon Clusius , qui en a vu plusieurs ; le plus grand de tous ceux qu'il a observés , avoit quinze pouces de tour d'un sens , et un peu plus de douze de l'autre (2).

Le casoar a les poumons et les dix cellules à air comme les autres oiseaux , et particulièrement comme les oiseaux pesans , cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux , et cette paupière interne qui , comme on sait , est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires (3) , et qui est ramenée par

(1) Clusius , *Exotic. ubi suprâ* , pag. 99.

(2) Clusius , *Exotic. ubi suprâ* , pag. 99. *Ova punctis excavatis* , dit Linnæus : cela ne ressemble point à ceux que Clusius a observés.

(3) Histoire de l'académie royale des sciences de Paris , tom. II , pag. 279.

instans sur la cornée par l'action d'une espèce de poulie musculaire , qui mérite toute la curiosité des anatomistes (1).

Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du casoar ; son domaine commence , pour ainsi dire , où finit celui de l'autruche , qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange , comme nous l'avons vu dans son histoire ; au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques , dans celles de Banda , de Java , de Sumatra , et dans les parties correspondantes du continent (2) : mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien , puisque nous voyons un roi de Joardam , dans l'île de Java , faire présent d'un casoar à Scellinger , capitaine de vaisseau hollandais , comme d'un oiseau rare (3). La raison en est , ce me semble , que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique ; et l'on sait qu'à

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux , partie II , pag. 167.

(2) Voyage des hollandais , tom. VII , pag. 349. — Clusius , Exotic. lib. 5 , cap. 3 , pag. 99.

(3) Histoire générale des voyages , tom. VIII , pag. 112.

mesure que l'homme se multiplie dans une contrée , il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages, qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés , et par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar , l'autruche d'Afrique et celle de Magellan , les trois plus gros oiseaux que l'on connoisse , sont tous trois attachés au climat de la zone torride , qu'ils semblent s'être partagé entre eux , et ils se maintiennent chacun dans leur terrain , sans se mêler ni se surmarcher ; tous trois sont véritablement terrestres , incapables de voler , mais courant d'une très-grande vitesse ; tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette , grains , herbes , chairs , os , pierres , cailloux , fer , glaçons , etc. ; tous trois ont le cou plus ou moins long , les pieds hauts et très-forts , moins de doigts que la plupart des oiseaux , et l'autruche encore moins que les deux autres ; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte , différentes des plumes des autres oiseaux , et différentes dans chacune de ces trois espèces ; tous trois n'en ont point du tout sur la tête et le haut du cou , manquent

de queue proprement dite , et n'ont que des ailes imparfaites , garnies de quelques tuyaux sans aucunes barbes , comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avoient moins de poil que ceux des régions du nord ; tous trois , en un mot , paroissent être la production naturelle et propre de la zone torride. Mais , malgré tant de rapports , ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappans pour qu'on puisse les confondre : l'autruche d'Afrique se distingue du casoar et de l'autruche de Magellan par sa grandeur , par ses pieds de chameau et par la nature de ses plumes ; elle diffère du casoar , en particulier , par la nudité de ses cuisses et de ses flancs , par la longueur et la capacité de ses intestins , et parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel ; et le casoar diffère de l'autruche de Magellan et de l'autruche d'Afrique par ses cuisses couvertes de plumes , presque jusqu'au tarse , par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou , et par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractère distinctif , une analogie avec les deux autres espèces ; car ce casque n'est autre chose , comme on sait , qu'un renfle-

ment des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne; et nous avons vu dans l'histoire de l'autruche d'Afrique et dans celle de Magellan, que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux étoit pareillement munie d'une plaque dure et calleuse (1).

(1) Le premier casoar qui ait paru en Europe, y fut apporté par les hollandais en 1597, et celui qui étoit à la ménagerie de Versailles, et qui fut examiné par MM. de l'académie des sciences, étoit le second de son espèce qui y eût été amené.

SONNINI.

LE CASOAR**DE LA NOUVELLE HOLLANDE (1),****PAR SONNINI.**

CET oiseau, qui ne peut voler, est particulier à la nouvelle Hollande. Il paroît ne pas y être rare ; on le voit assez fréquemment aux environs de Botany-Bay et du port Jakson. Les anglais qui l'ont décrit les premiers, lui ont imposé le nom de *casoar* (2), parce qu'en effet il a de grands rapports avec

(1) *Casuarius nigricans, vertice plano, corpore setoso, capite colloque pennaceis, tibiis posticè serratis. casuarius novæ Hollandiæ.* Latham, Syst. ornith. gen. 62, sp. 2.

(2) Voyage du gouverneur Philipp à Botany - Bay. *New-Holland cassowary.*

cet oiseau des Indes orientales ; cependant des traits saillans de dissemblance le séparent absolument de cette espèce, tandis qu'ils le rapprochent de l'autruche ; de sorte qu'il peut être considéré comme une espèce particulière, placée entre celles de l'autruche et du casoar commun, pour faire la liaison où le passage de l'une à l'autre.

Sa taille est plus grande que celle du casoar des Indes, et sa longueur est d'environ sept pieds. Il est aussi monté plus haut sur jambes ; son cou est plus alongé ; ses ailes sont plus courtes et tout aussi inutiles pour le vol ; elles n'ont pas de grandes plumes à larges tuyaux ; elles ne sont formées que de petites plumes semblables à celles qui croissent sur tout le corps. Mais ce qui le distingue plus particulièrement, c'est qu'il n'a pas la protubérance osseuse, en forme de casque, qui couvre le front du casoar, ni les caroncules des côtés de la tête. Un autre trait remarquable est une espèce de dentelure qui règne le long de la partie postérieure des jambes.

D'un autre côté, cet oiseau se rapproche de l'autruche par la forme du bec et de la tête couverte en dessus de plumes clair-

semées et assez semblables à des poils. Le cou est garni de plumes jusques vers la gorge, et les parties nues sont d'une couleur tirant sur le pourpre; la couleur du plumage est un mélange de brun sale et de gris, comme sur le casoar des Indes; les plumes du ventre sont seulement plus blanches, et toutes ont leur pointe un peu recourbée.

Le chirurgien White a disséqué un de ces casoars de la nouvelle Hollande; il a trouvé le foie si petit qu'il n'excédoit pas la grosseur d'un merle, la vésicule du fiel large et remplie de bile, le canal intestinal de près de six aunes de longueur, large et d'une forme cylindrique, régulière depuis son origine jusqu'à son extrémité; enfin le cœur et les poumons séparés par un diaphragme proportionné au volume de l'oiseau; l'estomac étoit rempli de fleurs, de baies et d'herbages de toute sorte (1)

Cette espèce est très-farouche; sa course

(1) Voyage à la nouvelle Galles du sud, à Botany-Bay etc., par John White, chirurgien en chef de l'établissement des anglais dans cette partie du monde, etc., traduction française, 1795, pag. 112.

est très-rapide et plus vîte que celle d'un lévrier. Ce n'est pas un gibier bien délicat; cependant sa chair n'est pas mauvaise à manger, et elle approche assez, par son goût, de la chair du bœuf.



Barraband del.

J. B. Racine sc.

1 LE DRONTE
2 LE SOLITAIRE

LE DRONTE (1) (2).

Voyez planche XXXIII de ce volume.

ON regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux ; mais, si l'on vouloit en faire le caractère

(1) *Dronte* est le nom que lui donnent les habitans de l'île Maurice et des lieux voisins : les portugais l'ont appelé *dodo* ; les hollandais, *dod-aerts* et *walgh-vogel*. — *Dronte aliis, dod-aerts*. Bontius, *Indes orientales*, pag. 30. — *Gallinaceus gallus peregrinus*. Clusius, *Exotic. lib. 5*, pag. 99. Edwards, *Glanures*, planche ccxciv.

(2) Le dronte. *Raphus pennis griseis in toto corpore vestitus ; remigibus, reatricibusque flavo cinereis ; capite cucullato. . . raphus*. Brisson, *Ornith. gen. 65*, sp. 1.

Didus niger, albido nebulosus, pedibus tetradactylis. . . didus ineptus. Liu. *Syst. nat. edit. 13*, gen. 97, sp. 1.

Didus griseus, remigibus reatricibusque flavo cinereis, capite cucullato. didus ineptus. Latham *Syst. ornith. gen. 60*, sp. 1.

Nota. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

SONNINI.

essentiel de cette classe, le dronte n'auroit aucun titre pour y être admis, car loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens, il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés : représentez-vous un corps massif et presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros et très-courts, surmonté d'une tête si extraordinaire qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un peintre de grotesques ; cette tête portée sur un cou renforcé et goîtreux, consiste presque toute entière dans un bec énorme, où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, et dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au delà des yeux, et presque jusqu'aux oreilles : ces deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts, et recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre, la convexité en dehors : de tout cela il résulte une physionomie stupide et vorace, et qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de

capuchon , d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus*).

La grosseur qui , dans les animaux , suppose la force , ne produit ici que la pesanteur ; l'autruche d'Afrique , celle de Magellan , le casoar , ne sont pas plus en état de voler que le dronte , mais du moins ils sont très-vîtes à la course ; au lieu que le dronte paroît accablé de son propre poids , et avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes ; on diroit qu'il est composé d'une matière brute , inactive , où les molécules vivantes ont été trop épargnées ; il a des ailes , mais ces ailes sont trop courtes et trop foibles pour l'élever dans les airs ; il a une queue , mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place ; on le prendroit pour une tortue qui se seroit affublée de la dépouille d'un oiseau , et la Nature , en lui accordant ces ornemens inutiles , semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur , la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse , et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante , en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers hollandais qui le virent dans

l'île Maurice, aujourd'hui l'île de France⁽¹⁾, l'appelèrent *walgh-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair. Cet oiseau bizarre est très-gros, et n'est surpassé à cet égard, que par les trois précédens, car il surpasse le cygne et le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères, d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; cependant la planche CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes, non seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au dessous de son articulation avec le tarse; le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet, où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à peu près dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux, qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont en général fort douces; le gris est leur couleur do-

(1) *Nota.* Les portugais avoient auparavant nommé cette île, *Illha do Cirne*, c'est-à-dire, *île aux Cygnes*, apparemment parce qu'ils y avoient aperçu des drontes qu'ils prirent pour des cygnes. (Clusius Exotic. pag. 101).

minante , mais plus foncé sur toute la partie supérieure et au bas des jambes , et plus clair sur l'estomac , le ventre et tout le dessous du corps ; il y a du jaune et du blanc dans les plumes des ailes et dans celles de la queue , qui paroissent frisées , et sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds et les doigts sont jaunes , et les ongles noirs : chaque pied a quatre doigts , dont trois dirigés en avant , et le quatrième en arrière ; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long (1).

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avoit ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing (2) , et à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine et les mêmes vertus qu'aux bézoards ; mais Clusius , qui a vu deux de ces pierres de forme et de grandeur différentes (3) , pense que l'oiseau les avoit avalées comme font les granivores , et

(1) Voyez Clusius , Exotic. pag. 100. — Edwards , figure ccxciv.

(2) Voyage des hollandais aux Indes orientales , tom. II , pag. 214.

(3) Clusius , *ubi supra*.

qu'elles ne s'étoient point formées dans son estomac.

Le dronte paroît propre et particulier aux îles de France et de Bourbon , et probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées ; mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques hollandais l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers* ; les portugais et les anglais, *dodo* ; *dronte* est son nom original ; je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine ; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, et parce qu'ordinairement les noms imposés par les peuples simples, ont rapport aux propriétés de la chose nommée. On lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon* (1), d'*autruche encapuchonnée* (2), de *coq étranger* (3), de *walgh-vogel* ; et M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *rufus*, que M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y

(1) Nieremberg, Hist. nat. maximè peregrina, pag. 252.

(2) Linnæus, gen. 86, spec. 4.

(3) Clusius, Exotic. pag. 100.

avoit quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, et comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'étoit pas d'embrasser la science, et de jeter de la confusion dans les choses. Ne multiplions pas les êtres, disoient autrefois les philosophes ; mais aujourd'hui on doit dire et répéter sans cesse aux naturalistes, ne multipliez pas les noms sans nécessité.

 LE SOLITAIRE (1)

E T

L'OISEAU DE NAZARE (2).

Voyez la planche XXXIII de ce volume.

LE solitaire, dont parlent Leguat (3) et Carré (4), et l'oiseau de Nazareth, dont parle

(1) *Didus ex griseo et fusco varius pedibus tetradactylis... didus solitarius*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 97, sp. 2.

Didus griseo fuscoque varius, alis abbreviatis, alulis gibbosis... didus solitarius. Latham. Syst. ornith. gen. 60, sp. 2. SONNINI.

(2) *Didus niger, pedibus tridactylis... didus nazarenus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 97, sp. 3.

Didus toto corpore tomentoso nigro... didus nazarenus. Latham, Syst. ornith. gen. 60, sp. 3.

Nota. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

SONNINI.

(3) Voyage en deux îles désertes des Indes orientales, tom. I, pages 98 — 102.

(4) Voyage de Carré, cité dans l'Histoire générale des voyages, tom. IX, pag. 3.

Fr. Cauchie (1), paroissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte, mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points ; et j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que, si ces trois noms ne désignent qu'une seule et unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire ; et si, au contraire, ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une indication des terres inconnues ; dans tous les cas, ce sera un avis aux naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, et de nous en donner une connoissance plus distincte et plus précise : les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées, ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres. Le

(1) Description. de l'île de Madagascar, pag. 130 et suivantes.

plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun, mais, dans les femelles, c'est tantôt le brun et tantôt le jaune blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle; et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au dessus du bec comme un bandeau de veuve; les plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme; les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet; et comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec, et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre; elles ont, selon Leguat, l'air noble et gracieux tout ensemble; et ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie (1): si cela est ainsi, et que le solitaire et le dronte soient de la même espèce, il faut admettre

(1) Voyez la figure, pag. 98, du voyage de Leguat, et celle (*planche XXXIII*) de ce volume.

une très-grande différence entre le mâle et la femelle, quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon ; il en auroit les pieds et le bec, si ses pieds n'étoient pas plus élevés et son bec plus crochu ; il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir et vif, la tête sans crête ni huppe, et presque point de queue ; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards ; l'os de l'aile se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique, qui se cache dans les plumes et lui sert à deux usages ; premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec ; en second lieu, pour faire une espèce de battement ou de moulinet en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes ; c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une cresserelle, et s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes,

quoique l'espèce soit assez nombreuse ; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble (1).

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte; ils construisent leur nid de feuilles de palmiers amoncelées à la hauteur d'un pied et demi ; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, et le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le tems de l'incubation, et même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde ; et l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les mâles, et la femelle les femelles ; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages et les plus écartés.

L'œuf, car il paroît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois ; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines (2), et le petit

(1) Histoire générale des voyages, tom. IX, pag. 3, citant le voyage de Carré.

(2) *Nota.* Aristote fixe au trentième jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiseaux, tels que

n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce tems le père et la mère en ont soin, et cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut, en naissant, subsister par elle-même, et qui, n'ayant jamais besoin du secours de ses père et mère, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société qui, comme je l'ai dit ailleurs, est la première éducation des animaux, et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles; aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le père et la mère demeurent toujours unis et fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'il ont donnés en commun au fruit de leur union, semblent en avoir resserré les liens, et lorsque la saison les y invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

l'aigle, l'outarde, l'oie; il est vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit. (Hist. anim. lib. 6, cap. 6.)

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte; cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, et un peu raboteuse et assez dure pour servir de pierre à aiguiser; on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac, et qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier; d'où l'on voudroit conclure que cette pierre se forme naturellement et à la manière des bézoards, dans le gésier du solitaire; mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres et des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, l'autruche de Magellan, le casoar et le dronte, et que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de solitaire indique un naturel sauvage; et comment ne le seroit-il pas? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, et qui par conséquent passe les premiers tems de sa vie, sans aucune société, avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité

avec ses père et mère, sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple et par l'habitude ? On sait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premières inclinations qui forment le naturel ; et il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre solitaire ; cependant il paroît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher, et s'approche même assez familièrement, sur-tout lorsqu'on ne court pas après lui et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience ; mais il est impossible de l'appivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois , où il peut échapper aux chasseurs par la ruse et par son adresse à se cacher ; mais , comme il ne court pas fort vite, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts : quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri ; mais il laisse tomber des larmes, et refuse opiniâtement toute nourriture. M. Caron, directeur de la compagnie des Indes à Madagascar , en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon pour les envoyer au roi , ils moururent dans le vaisseau sans avoir voulu boire ni manger (1).

(1) Voyage de Carré aux Indes.

Le tems de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hyver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le tems où ils sont le plus gras : la chair des jeunes sur-tout est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire (1); il en parle non seulement comme témoin oculaire, mais comme un observateur qui s'étoit attaché particulièrement et long-tems à étudier les mœurs et les habitudes de cet oiseau; et en effet, sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses (2), contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire que j'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement et plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, et l'on ignore aujourd'hui combien elle pond d'œufs, et combien elle est de tems à les couvrir.

L'oiseau de Nazareth, appelé sans doute

(1) Voyage de Leguat, tom. I, pages 98 — 102.

(2) Par exemple, au sujet du premier accouplement des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage; au sujet de la pierre de l'estomac, etc.

ainsi

ainsi par corruption , pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare (1), a été observé par F. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Française; c'est un très-gros oiseau, et plus gros qu'un cygne; au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir, et cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue; il a le bec gros, recourbé un peu par dessous, les jambes, c'est-à-dire, les pieds, hautes et couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, et cet œuf est blanc et gros comme un pain d'un sou; on trouve ordinairement à côté une pierre blanche, de la grosseur d'un œuf de poule, et peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les fermières ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre

(1) L'île de Nazare est plus haute que l'île Maurice, à 17 degrés de latitude sud. Voyez la description..... de Madagascar, par Fr. Cauche, pag. 130 et suivantes.

dans les forêts, sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés ; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier. La figure de cet oiseau, est-il dit dans une note (1), se trouve dans le *Journal de la seconde Navigation des hollandais aux Indes orientales*, et ils l'appellent *oiseau de Nausée* : ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronté et l'oiseau de Nazare, et la prouveroient en effet, si leurs descriptions ne présentoient des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts ; mais sans entrer dans cette discussion particulière, et sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports et les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat et presque aux mêmes contrées ; car le dronté habite l'île de Bourbon et l'île Française, à laquelle il semble avoir donné son nom d'île au Cygne, comme je l'ai

(1) Voyez la description. . . de Madagascar par Fr. Cauche, pag. 130 et suivantes.

remarqué plus haut ; le solitaire habitoit l'île Rodrigue dans le tems qu'elle étoit entièrement déserte, et on l'a vu dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom et dans l'île Française (1) ; or ces quatre îles sont voisines les unes des autres, et il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été aperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue, et du corps entier ; et on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores ; outre cela, ils ont tous trois une allure fort lente, car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger, par la figure qu'il donne de la femelle (2), que c'est un oiseau très-pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, et de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume, qui n'est que du duvet ; et que ces deux derniers oiseaux

(1) Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux.

(2) Voyage de Leguat, tom. 1, pag. 98.

se conviennent encore en ce qu'ils ne pondent et ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte et à l'oiseau de Nazare le même nom d'oiseau de dégoût.

Voilà les rapports, et voici les différences.

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles, ce qui suppose de véritables plumes comme en ont ordinairement les oiseaux, et non du duvet comme en ont le dronte et l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine; on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec, disposées en manière de capuchon, et cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cycnus cucullatus*); de plus, il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant; et l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau qu'il avoit tant observé, que sa tête étoit sans crête et sans huppe; et Gauche

ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros et très-courts.

Celui-ci, et le solitaire qu'on dit avoir à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, et l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Gauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, et qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paroît que la chair des solitaires, et sur-tout des jeunes, est excellente; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, et celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres; il seroit donc à desirer que les voyageurs, et sur-tout les naturalistes, qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, et qu'ils en fissent une description exacte, qui porteroit principalement:

Sur la forme de la tête et du bec:

Sur la qualité des plumes:

- Sur la forme et les dimensions des pieds :
- Sur le nombre des doigts :
- Sur les différences qui se trouvent entre le mâle et la femelle :
 - Entre les poussins et les adultes :
- Sur leur façon de marcher et de courir :
 - En ajoutant, autant qu'il seroit possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire, sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid et de couver :
 - Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids et le volume de leurs œufs
 - Sur le tems de l'incubation :
 - Sur leur manière d'élever leurs petits :
 - Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes :
- Enfin sur la forme et les dimensions de leur estomac, de leurs intestins et de leurs parties sexuelles.

Fin du quarantième Volume.

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
quarantième Volume.

<i>OISEAUX de proie nocturnes</i> , page 5	5
<i>Addition aux Oiseaux de proie nocturnes</i> , par J. J. Virey,	26
<i>Le Duc ou grand Duc</i> , pl. XXV,	34
<i>Le Hibou ou moyen Duc</i> , planche XXVI,	52
<i>Le Scops ou petit Duc</i> , id.	68
<i>Le Duc à courtes oreilles</i> , par Virey,	77
<i>Le Zorca</i> , par le même,	80
<i>La Hulotte</i> , pl. XXVII,	81
<i>Le Chat-huant</i> , id.	87
<i>L'Effraie ou la Fresaie</i> , pl. XXVIII,	94
<i>La Chouette ou la grande Chevêche</i> , id.	103
<i>La Chouette de Sologne</i> , par J. J. Virey,	111
<i>La Chevêche ou petite Chouette</i> , pl. XXIX,	115
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Hiboux et aux Chouettes</i> ,	124
<i>Le Duc Cabure</i> ,	ibid

<i>La Chouette Epervier,</i>	page 128
<i>La Chouette des monts Ourals, par J. J. Virey,</i>	132
<i>Le Harfang, pl. XXIX,</i>	134
<i>Le Chat-huant de Cayenne, planche XXX,</i>	141
<i>La Chouette ou grande Chevêche de Canada,</i>	143
<i>La Chouette ou grande Chevêche de Saint-Domingue,</i>	145
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Ducs,</i>	147
<i>Le Duc gentil, par J. J. Virey,</i>	ibid
<i>Le Scops de la Caroline, par le même,</i>	150
<i>Le Duc tacheté, par le même,</i>	152
<i>Le Bakka-muna, par le même,</i>	154
<i>Le grand Duc de Ceylan, par le même,</i>	156
<i>Le Duc de la côte de Coromandel, par le même,</i>	158
<i>Le Duc de la Chine, par le même,</i>	160
<i>Le Duc Mexicain, par le même,</i>	162
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Chouettes,</i>	164
<i>La Chouette blanché à aigrettes, par le même,</i>	ibid

T A B L E.

361

<i>La Chouette de Coquimbo, par le même,</i>	page 167
<i>La Chouette caspienne, par le même,</i>	169
<i>Le Wapacuthu, par le même,</i>	171
<i>La Chouette blanche, par le même,</i>	173
<i>La Chouette de Java, par le même,</i>	175
<i>La Chouette de la nouvelle Zélande, par le même,</i>	178
<i>Le Chichictli et le Tolchiquatli, par le même,</i>	180
<i>La petite Chouette d'Uplande, par le même,</i>	183
<i>La Chouette d'Acadie, par le même,</i>	185
<i>La Chevéchette, par le même,</i>	187
<i>La Chouette de l'île de la Trinité, par le même,</i>	189
<i>Le Choucouhou, par le même,</i>	191
<i>Le Choucou, par le même,</i>	194
<i>Le Huhul, par le même,</i>	198
<i>La Chouette de Porto Rico, par le même,</i>	200
<i>La Chouette nébuleuse, par le même,</i>	202
<i>La Chouette à masque noir, par le même,</i>	205
<i>La Chouette à collier, par le même,</i>	207
<i>Oiseaux qui ne peuvent voler,</i>	209

<i>L'Autruche</i> , pl. XXXI,	page 214
<i>Le Casoar</i> , pl. XXXII,	311
<i>Le Casoar de la Nouvelle Hollande</i> , par Sonnini,	333
<i>Le Dronte</i> , pl. XXXIII,	337
<i>Le Solitaire et l'Oiseau de Nazare</i> , idem.	344

Fin de la Table.



ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).